PIERRE BATIFFOL
Recteur de l'Institut catholique de Toulouse

QUESTIONS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ECCLÉSIASTIQUE

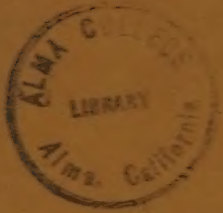

PARIS
LIBAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA ET Cie
RUE BONAPARTE, 90
—
1907

QUESTIONS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ECCLÉSIASTIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Études d'histoire et de théologie positive : I. *L'a*
Les origines de la pénitence, La hiérarchie primitiv
gape (Paris, Lecoffre, 1902, et suiv.). *Quatrième éditio*

Études d'histoire et de théologie positive : II
charistie, La présence réelle et la transsubstantiation
Lecoffre, 1905, et suiv.). *Troisième édition.*

L'enseignement de Jésus (Paris, Bloud, 1905, et
Cinquième édition.

Six leçons sur les Évangiles (Paris, Lecoffre, 1
suiv.). *Huitième édition.*

Tractatus Origenis de libris Sanctarum Scrip
rum, *detexit et edidit* Petrus Batiffol, *socialis curis A*
Wilmart (Parisiis, Picard, 1900).

L'Abbaye de Rossano, contribution à l'histoi
la Vaticane (Paris, Picard, 1892). *Couronné par l'*
mie des Inscriptions et Belles-Lettres, et par l'Asso
pour l'encouragement des études grecques.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

PIERRE BATIFFOL
ECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

QUESTIONS

SEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ECCLÉSIASTIQUE

PARIS
IBAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA ET Cie
RUE BONAPARTE, 90
—
1907

32667

AVANT-PROPOS

M^gr^ d'Hulst, dont on aura toujours à rappeler le nom quand on parlera de notre enseignement supérieur ecclésiastique, a écrit en 1880 une brochure qui a pour titre : *Que vont devenir les Facultés libres?* Peut-être aujourd'hui serait-il opportun d'en écrire une autre, qui s'intitulerait : *Que sont devenues, depuis 1880, les Facultés libres?* Depuis 1880, en effet, elles ont vécu, et vivantes elles ont évolué : sont-elles aujourd'hui telles qu'on avait conçu qu'elles seraient, lorsqu'on les fondait en 1875? Et s'il n'en est pas ainsi, sont-elles arrivées aujourd'hui au régime stable où elles se fixeront? Il ne m'appartient pas de répondre ici à ces questions, bien moins encore de parler pour d'autres

que pour le groupe toulousain de Facultés libres. Du moins, me permettra-t-on de raconter notre expérience toulousaine. J'aurais pu présenter un exposé synthétique de ce qui s'est fait depuis trente ans dans notre Institut : j'ai mieux aimé réunir quelques discours, quelques discussions, quelques notices, qui sont autant d'attestations de ce que nous avons fait ou voulu faire. On trouvera dans ces pages détachées un programme de l'enseignement supérieur ecclésiastique, non pas un programme qui aurait la prétention insupportable d'être normatif et définitif, mais un programme dans lequel se résument les efforts de quelques hommes qui ont essayé de faire pour le mieux, dans les conditions étroites et difficiles imposées à leur activité. On trouvera une orientation doctrinale aussi, dont la continuité remonte, non pas à dix ans en arrière, mais avec des hommes comme M^gr^ Duilhé de Saint-Projet et M. Couture, à quelque cinquante ans en arrière, et qui s'exprimerait en deux principes essentiels : loyalisme absolu envers

l'Église, foi au progrès par l'étude. L'effort collectif qui a été fait chez nous participe au tempérament même de notre vieille province, qui attache un très grand prix à la modération, à l'ouverture, à la clarté, aux lignes nettes, et qui veut ce qu'elle veut avec ténacité. C'est cette expérience locale et cette pensée collective que j'exprimerai fidèlement, j'espère, dans ces pages : puissent-elles contribuer à faire comprendre ce qu'est en France l'enseignement supérieur ecclésiastique, et en quoi il est un élément intégrant de la vie du catholicisme.

Toulouse, 16 janvier 1907.

ÉCOLE NORMALE

ET

ÉCOLE PRATIQUE

ÉCOLE NORMALE

ET

ÉCOLE PRATIQUE

Messieurs [1],

Cette année qui s'ouvre nous amènera au vingt-cinquième anniversaire de la proclamation de la liberté de l'enseignement supérieur (12 juillet 1875). A vingt-cinq ans de date, cette liberté existe encore, mais combien le régime qui lui est fait aujourd'hui est différent de celui que le législateur de 1875 lui avait octroyé, Messieurs, vous le savez aussi bien que moi. Du moins, cette liberté ayant été conquise par nous et pratiquée par

1. Discours prononcé à la séance publique de rentrée de l'Institut catholique de Toulouse, 23 novembre 1899. Le siège de Toulouse étant vacant, par suite du départ pour Rome de S. E. le cardinal Mathieu, aucun évêque n'assistait à la séance.

nous les premiers, c'était un point d'honneur, pour nous catholiques, de ne pas abdiquer les franchises qu'on nous laissait, si étroites fussent-elles, mais de nous en servir au mieux de nos intérêts, de nos ressources, et des éléments à nous propres de supériorité et d'utilité publiques.

La sagesse des Évêques, qui vous ont protégés, et tout spécialement du cardinal Bourret, évêque de Rodez, en maintenant ici une triple école de sciences, de lettres et de théologie, en vous imposant une modestie obligatoire, vous a sauvés.

Le cardinal Bourret avait clairement saisi le mouvement qui entraînait l'enseignement supérieur vers une transformation toute professionnelle. En effet, Messieurs, si vous vous rappelez ce qu'étaient les facultés officielles il y a vingt-cinq ans et la forme de l'enseignement qui s'y donnait, tout particulièrement dans les facultés de lettres, si vous considérez par opposition ce que sont restés des établissements comme le Collège de France qui vaquent en pleine liberté à leur

tâche scientifique, vous constaterez que les facultés d'État sont devenues des écoles préparatoires. Et c'est bien ainsi que l'entendait naguère un des professeurs qui compte à bon droit parmi les plus autorisés de la Sorbonne — M. Ch.-V. Langlois — quand il disait qu'une faculté de lettres est « une école normale professionnelle pour les aspirants aux chaires de l'enseignement secondaire [1] ».

1. *Revue internationale de l'enseignement,* 15 novembre 1897 : discours d'ouverture des conférences à la Faculté des lettres de Paris. — Tout dernièrement *Le Temps* du 11 octobre 1906). M. Lavisse rappelait spirituellement ce qu'était jadis cette même faculté des lettres de Paris : « Lorsqu'on commença de vouloir grouper en une grande école de sciences les facultés éparses, une faculté surtout avait besoin de se transformer : la faculté des lettres. Elle enseignait *ex cathedra* à un public vague ; elle n'avait pas d'élèves ; le personnage de l'étudiant en lettres y était inconnu. Chaque maître — il y en avait douze qu'on appelait les douze grands dieux — travaillait comme il l'entendait. Presque tous travaillaient et enseignaient bien, et quelques-uns furent des maîtres de tout premier ordre. Mais la Sorbonne n'était guère qu'une société de conférenciers. Pour qu'elle devint un corps d'éducateurs intellectuels, à tâche réglée, qui acceptât la mission d'enseigner des méthodes à des élèves, d'initier des apprentis au travail, un total changement de mœurs était nécessaire. Il fallait renoncer à l'habit noir et à la cravate blanche, à l'entrée solennelle derrière l'appariteur à chaîne, qui tournait le fauteuil pour l'offrir au maître, au plaisir du monologue longuement médité, aux

Parallèlement, ce que les facultés officielles allaient donner aux jeunes gens qui se préparent à l'enseignement, l'initiative privée entreprenait de le procurer aux jeunes gens qui se préparent au commerce. On commence à se douter en France que la marchandise ne se débite ni ne s'exporte d'elle-même, mais que le commerçant s'ajoute à la marchandise. Les affaires supposent une connaissance professionnelle de la géographie économique, de la législation, des langues étrangères. Si les Allemands, les Suisses et les Américains la possèdent à fond, c'est sans doute qu'ils l'ont apprise, et s'ils nous battent sur tant de marchés, c'est peut-être que nous ne la savons pas. De là, à Paris, à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, à Lille, à Rouen, au

applaudissements qui saluaient l'entrée, la sortie, et, dans l'intervalle, les moments d'éloquence. Il fallait se donner la peine d'être des instituteurs de jeunesse, dans de petits ateliers clos. La Sorbonne y répugnait. Lorsque M. Duruy avait essayé de la convaincre qu'il était nécessaire qu'elle se réformât, il n'y avait pas réussi. Il en garda rancune aux professeurs. Quelques semaines après qu'il fut sorti du ministère, il disait à l'un d'eux, M. Wallon : « Si j'étais resté plus « longtemps rue de Grenelle, je vous aurais tous flanqués par « les fenêtres. »

Havre, à Nancy, la création par les chambres de commerce d'Écoles supérieures de commerce ou de hautes études commerciales.

Messieurs, ceux d'entre vous qui ont connu le cardinal Bourret nous ont appris de combien longue date cette orientation de l'enseignement supérieur en France l'avait préoccupé. Et c'est lui, lui qui pourtant avait été de la vieille Sorbonne, la Sorbonne de Saint-Marc-Girardin et du P. Gratry, c'est lui qui fut parmi vous l'initiateur d'une transformation dans la pratique d'abord, finalement dans la conception même de l'enseignement supérieur catholique, grâce à laquelle, ayant ambitionné jadis de fonder une université catholique, vous vous trouvez avoir réalisé autre chose.

Ce que vous avez réalisé, Messieurs, c'est, à l'imitation des Facultés officielles de lettres ou de sciences, une école normale professionnelle pour les aspirants aux chaires de l'enseignement secondaire. Si l'État a le souci de former les maîtres de ses lycées, nos diocèses ont le souci de former ceux de leurs

petits séminaires. Ne vous étonnez donc pas que nos évêques du Midi nous envoient en si grand nombre de jeunes prêtres à préparer aux épreuves de la licence ès-lettres ou de la licence ès-sciences. Nos évêques ont à donner à leurs petits séminaires et à leurs écoles secondaires la plus-value des grades des maîtres qui y doivent enseigner. Quand on réclamait, voici vingt-cinq ans, la liberté de l'enseignement supérieur, on y voyait le complément logique de la liberté de l'enseignement secondaire que nous avait donnée la République de 1848 : on se doutait moins qu'un jour notre enseignement supérieur serait la source où nos établissements secondaires ecclésiastiques viendraient alimenter leur vie et puiser une croissance nouvelle.

Ce que vous avez réalisé encore, c'est, à l'imitation de ce que les chambres de commerce ont fait pour les commerçants, un enseignement où vos prêtres viendront se préparer, par une haute éducation intellectuelle, à soutenir la concurrence que sur tous les marchés de ce monde — revues, livres, con-

férences, journaux et jusque dans les moins pédants entretiens, — font aux idées religieuses et catholiques les idées « laïques » ou protestantes. Vous n'imaginerez pas, j'espère, que nos évêques exigent aujourd'hui de leurs jeunes prêtres moins de vertu sacerdotale; mais qui, parmi vous, Messieurs, ne se réjouirait de voir que ces mêmes évêques, s'inspirant des sentiments qui dictaient à Léon XIII sa récente encyclique au clergé de France [1], poussent leurs jeunes prêtres vers les fortes études, et confient à votre Institut catholique l'honneur d'en être le foyer?

Messieurs, d'autres Facultés catholiques poursuivront ailleurs de plus vastes desseins. Les juristes et les médecins qu'elles formeront ne seront jamais trop nombreux parmi nous. Mais, pour nous, plus modestes, nous croirons avoir répondu à un vœu essentiel des catholiques, de tous les amis connus et inconnus dont la générosité nous a établis

1. L'encyclique du 8 septembre 1899, au clergé de France, qui est un si pressant appel à l'action intellectuelle.

et jusqu'ici soutenus, en formant pour leur service des prêtres qui puissent, pour le bien de tous, lier conversation avec les hommes les plus cultivés.

Ainsi conçu et pratiqué, notre enseignement supérieur ecclésiastique courrait le risque de faire double emploi avec l'enseignement des grands séminaires, qui, lui aussi, est un enseignement professionnel et lui aussi un enseignement au-dessus de l'enseignement secondaire.

C'est une difficulté, en effet, mais elle n'existe que pour notre enseignement théologique, et là même on y a paré.

La difficulté principale, en effet, qui a fait si fragile la vie de nos défuntes Facultés officielles de théologie, à commencer par celle de Toulouse, était que leurs rapports avec les grands séminaires n'avaient jamais été réglés. Et ne croyez pas que pareille difficulté ait été propre à la France. En Allemagne, elle a provoqué une crise dont certaines manifestations récentes — comme l'échec momentané du projet de création d'une Fa-

culté de théologie catholique à l'Université de Strasbourg, et comme certains éclats d'une brochure retentissante d'un professeur de la Faculté de théologie catholique de Wurzbourg, — permettent de juger combien elle est aiguë. Il faut entendre nos collègues des Universités allemandes, adjurant les évêques d'envoyer leurs séminaristes aux Universités, et, pour l'obtenir, dénonçant ce qu'ils appellent, en style germanique, « l'insuffisance et la médiocrité de la systématique séminaristique », dénonçant l'isolement rigoureux où s'enferme l'enseignement des séminaires. On veut, disent-ils, que la science catholique soit sans infériorité, mais n'est-ce pas l'infériorité, et rien d'autre, que l'on prépare, que l'on veut, que l'on impose, en interdisant l'accès des Facultés de théologie ? « Qui cherche l'isolement est condamné à l'infériorité : aucune distinction ne peut vous tirer de là [1]. »

1. H. Schell, *Der Katholicismus als Princip des Fortschritts* (cinquième édition, 1897), p. 22. — Depuis, Schell est mort (1906); il avait pu voir, du moins, une Faculté de théologie catholique à l'Université de Strasbourg.

Il ne paraît pas que le fougueux docteur Schell soit près de persuader les évêques d'Allemagne. Le tort de nos collègues des Universités allemandes est de ne pas se résigner à ce que l'enseignement des grands séminaires, qui est encyclopédique, soit par la force des choses élémentaire, et constitue ce que Léon XIII appelle « une première initiation », simplement. Leur tort plus grave est de ne pas reconnaître que cet enseignement encyclopédique et élémentaire est le seul qui soit indispensable, le seul aussi qui soit adapté à la mesure moyenne des vocations. Si les successeurs de saint Boniface marquent peu de zèle à conférer aux Facultés de théologie le monopole de la formation des ecclésiastiques, on doit croire qu'ils s'inspirent en cela de la conscience de leur charge d'âmes.

Et pourtant, Messieurs, le péril est grand et véritable que court le savoir ecclésiastique à s'isoler de la culture générale contemporaine. Il serait plus grand encore à maintenir ce savoir à un niveau élémentaire, lors-

que de toutes parts l'enseignement s'élève et que toute science se perfectionne dans ses méthodes et s'enrichit de progrès nouveaux.

Plus heureuses que les Facultés théologiques d'Allemagne, nos jeunes Facultés théologiques de France, du moins à Paris, à Lyon, à Toulouse, ont accepté un enseignement théologique à deux degrés : le premier, encyclopédique, est le lot des grands séminaires et répond au programme du baccalauréat romain; le second, approfondi et supérieur, est le lot réservé à nos Facultés canoniques et répond au programme de la licence et du doctorat romain.

Cette distinction si simple est la solution que S. Ém. le cardinal Mathieu a présentée et fait accepter à nos diocèses du Midi[1]. Grâce à elle, les grands séminaires des seize diocèses du ressort de notre Institut sont devenus comme une extension de notre Faculté de théologie; ceux de leurs professeurs qui

1. Elle a été sanctionnée par la constitution ou *Ratio studiorum* que nous a donnée la S. C. des Études, en date du 30 juin 1899. Notre constitution est, à quelques détails près, identique à celle de l'Institut Catholique de Paris.

étaient pourvus de grades canoniques ont été appelés par nous dans nos collèges doctoraux et dans nos jurys de doctorat; leurs deux mille étudiants, sans rien ajouter aux conditions traditionnelles de scolarité, ont été admis à se présenter dans les grands séminaires mêmes aux épreuves d'un grade que nous conférons. Puis, parmi ces gradés, sont choisis les sujets les plus distingués, destinés par leurs évêques à devenir nos étudiants.

Voilà, Messieurs, l'économie harmonieuse que nous devons au cardinal Mathieu et au cardinal Satolli d'avoir établie parmi nous. Laissez-moi leur en exprimer toute notre gratitude, unir dans un même remerciement Nosseigneurs les Archevêques et Évêques qui nous ont si efficacement secondé, et citer à l'ordre du jour ceux des grands séminaires du Midi qui sont le mieux entrés dans ces vues nouvelles, les grands séminaires d'Agen, d'Albi, de Bayonne, de Cahors, de Carcassonne, de Périgueux, de Rodez et de Toulouse.

Mais, en faisant cette part aux grands séminaires, nous réservions la nôtre; et, en appelant à nous les sujets les plus distingués des grands séminaires, et ceux-ci seulement après leurs études élémentaires achevées, nous nous donnions le droit de les introduire dans des études non plus encyclopédiques, mais spéciales.

Nos étudiants en théologie devront trouver ici des maîtres qui aient, avant tout, le souci d'approfondir les questions qu'ils abordent. Il n'est pas de domaine, — exégèse, théologie fondamentale, théologie spéciale, philosophie, sciences comparées, histoire ecclésiastique, — où, par réaction contre l'abus des manuels, nous ne voulions nous appliquer à restreindre l'objet du cours pour le mieux investir et le mieux pénétrer, comptant d'ailleurs sur la diversité des matières et sur la diversité des méthodes pour éveiller et assouplir l'esprit.

Il vaut mieux n'avoir approfondi qu'une grande question d'un seul traité, — si cette question est fondamentale et centrale, — que

d'avoir parcouru le traité en entier, mais à la surface. Telle est, du moins, la conception française du haut enseignement théologique, la seule qui soit capable de donner aux étudiants une éducation de théologien et de chercheur[1].

Je dis chercheur, Messieurs, car notre enseignement manquerait à un devoir s'il se désintéressait des recherches de science pure. Je m'honorerai toujours d'avoir travaillé plusieurs années à Paris dans notre grande

1. Distinguons bien les deux ordres d'enseignement. Il y a d'abord l'enseignement que, en France, nous appelons *cyclique*, et qui consiste en un exposé intégral, par exemple, de la propédeutique, ou en un commentaire intégral de la *Somme*. Pareil enseignement exigerait bien au delà des deux années que nos étudiants en théologie passent chez nous. On ne peut donc, à la Faculté, s'arrêter qu'à des questions choisies de ce cycle théologique, par exemple, tel groupe d'articles de la *Somme*, telles questions du *De locis theologicis*, etc. — Puis, il y a l'enseignement qui consiste à apprendre à travailler, non pas seulement au moyen de discussions orales ou cercles, mais au moyen de travaux écrits et de thèses écrites. Ce second ordre d'enseignement, sans rien enlever au premier de son importance, a une portée éducative capitale. Il est, à certains égards, d'introduction toute moderne dans l'enseignement théologique, et à Rome, par exemple, il n'est encore pratiqué qu'au collège bénédictin de Saint-Anselme.

école des Hautes Études de la Sorbonne. Il y avait été l'auditeur de maîtres excellents. L'école appelait auprès d'eux ce qu'est une école qui se mêle à aucun grade, mais qui vous introduit dans le laboratoire même d'un savant, vous initie à sa méthode, à le voir travailler sous vos yeux, et vous fait aimer la science en la cherchant de compagnie. Et pourrais-je oublier le temps où, à Rome même, j'ai assumé pareille initiation auprès du meilleur des maîtres, M. de Rossi!

Je pourrais peut-être lasser l'hôte au semblable bienveillance, si cette année même, la première qu'il nous ait été donné de passer ensemble, notre activité ne m'avait inspiré le sentiment qu'un pareil zèle est plus qu'à moitié une vertu.

M. le chanoine Sembenos poursuivait ses expériences sur la méthode d'hydrogénation, en collaboration avec M. Sabatier, le distingué professeur de chimie de l'Université de Toulouse, méthode qui, dans l'histoire de la chimie organique, portera désormais le nom des deux savants, et que nous aimons à saluer

au passage, nous qui ne sommes pas chimistes, comme l'indice des relations que l'esprit scientifique sait établir à Toulouse entre son Université et son Institut [1].

Le R. P. Condamin prenait en main l'enseignement de l'hébreu et du syriaque et préparait la création du cours d'arabe que nous inaugurerons dans quelques semaines. En ce moment, Messieurs, où les orientalistes de France se préoccupent de susciter des vocations philologiques pour ces études où la France tint longtemps le premier rang [2], et où il ne sera pas trop de tous nos efforts pour le reconquérir sur les Allemands et sur les Américains, le jeune et savant religieux ménageait à Toulouse l'honneur d'une ini-

1. Voyez la description de la méthode d'hydrogénation de MM. Sabatier et Senderens, dans A. Gautier, *Cours de chimie organique* (Paris 1906), p. 557-559. Voyez aussi le mémoire de MM. Sabatier et Senderens, dans *Annales de chimie et de physique*, mars-avril 1905.

2. Voyez M. Bréal, « Un vœu de l'Académie des Inscriptions », *Journal des Débats*, du 7 janvier 1898. Il s'agissait du vœu émis par M. Jullian de voir les Universités de province s'ouvrir aux études orientales. On verra dans un instant que ce vœu n'a pas abouti.

tiative qu'aucune Université officielle de province n'a pu encore réaliser [1].

M. Couture, à ma prière, voulait bien ajouter à sa tâche littéraire ce cours d'histoire de la théologie depuis le Concile de Trente, dont vous avez su apprécier ce qu'il y apportait d'information, d'ouverture et de sagesse. Pourquoi, cher et vénéré maître, vous refusez-vous à l'écrire et à le publier? Il a suffi d'imprimer votre leçon inaugurale dans notre *Bulletin* pour que cette leçon fût presque un événement et conciliât à l'histoire du dogme le plus sévère des scolastiques, tant vous aviez mis dans cette introduction de justesse délicate et forte [2]. Messieurs, vous aurez

1. M. Ferdinand Lot, *De la situation faite à l'enseignement supérieur en France* (Paris 1906), p. 49, énumère dans les Universités d'Allemagne 43 chaires de langues sémitiques (hébreu, syriaque, arabe, éthiopien, assyrien). Et il ajoute : « En France, le total est facile à faire : en dehors de Paris il n'y a *absolument rien*. » Ce néant est propre à l'enseignement officiel. L'enseignement libre a mieux servi la science française sur cet article. Car nous avons eu constamment à Toulouse, par exemple, un cours d'hébreu, un cours de syriaque, un cours d'arabe.

2. L. Couture, « De l'histoire de la théologie », *Bulletin de litt. eccl.*, 1899, p. 51-59.

noté que ce cours d'histoire de la théologie était une initiative qu'aucune autre Faculté catholique de France n'avait prise encore.

Ouvrons, Messieurs, ouvrons ce laboratoire que doit être notre Institut à des recherches plus nombreuses encore. Si des vocations scientifiques surgissent et s'affirment auprès de nous, dans le clergé de nos diocèses, il faut qu'elles sachent que notre Institut existe pour les encourager; qu'au besoin nos évêques nous béniront d'exercer envers elles le devoir d'asile. La science, enviant à la charité ses beaux vocables, veut ici pratiquer l'hospitalité du travail.

Si, convaincus que la science profane se suffit à elle-même, nous nous renfermons de préférence dans la science religieuse, ce ne sera jamais « pour y maudire ou bien pour y combattre le progrès, mais pour le réaliser mieux dans la sphère qui nous est spécialement dévolue [1] ». La théologie, nous

1. Mgr Darboy. *Œuvres pastorales*, t. I, p. 271, discours prononcé dans l'église de la Sorbonne pour l'ouverture des cours de la Faculté de théologie, 7 décembre 1863.

aimons à le dire, et, plus exactement, à le redire après les théologiens les plus sûrs, n'est pas une synthèse fermée à tout progrès à venir des sciences théologiques et du dogme lui-même.

Il nous appartient, — sans rien négliger de ce qu'elle a de classique et d'acquis, et qui est le trésor de l'École, — de faire effort pour l'enrichir à notre tour et la développer dans le sens des études de psychologie, d'histoire, d'exégèse.

Il nous appartient de montrer que ces études, dont plusieurs sont d'avènement récent et que nos adversaires se plaisent à présenter comme les causes de ce qu'ils appellent la crise de la théologie, sont des contributions que nous recherchons pour le bénéfice de cette théologie même.

Et il nous appartient enfin, dans cette émulation passionnée qui entraîne l'élite des esprits à la conquête du pouvoir spirituel que donne le savoir et la pensée, de montrer que les catholiques de France entendent bien ne pas s'exiler dans une réserve qui serait une abdication.

Permettez-moi de le dire, j'ai foi, Messieurs les professeurs, que ces pensées nous sont communes, par la douce expérience que j'ai, depuis un an, de notre entente quotidienne, comme j'ai foi que cette conception de l'enseignement supérieur catholique est celle qui a le plus de promesses d'avenir.

LA VIE JOURNALIÈRE

D'UN INSTITUT CATHOLIQUE

LA VIE JOURNALIÈRE

D'UN INSTITUT CATHOLIQUE

Messeigneurs[1],
Messieurs,

A plus de vingt années de distance, nos anciens se souviennent de la solennité d'inauguration de notre Faculté de théologie : l'orateur fut Mgr Dabert, évêque de Périgueux.

Avec une éloquence animée et grave, avec une doctrine nourrie d'Écriture, de Tradition et de sagesse, il retraça, en une

1. NN. SS. les archevêques de Toulouse et d'Albi ; les évêques de Cahors, de Beauvais, de Mende, de Montauban, de Pamiers et de Perpignan. Discours de rentrée prononcé à l'Institut catholique de Toulouse, le 13 novembre 1901.

revue rapide et pleine d'éclat, le passé de la théologie catholique, pour lui marquer sa place dans l'*Universitas studiorum*, qui renaissait ici par la générosité et par la foi de nos évêques. Il rappela comment les Universités sont historiquement « filles des papes », — et ne l'avons-nous pas vu cette année dans le délicat hommage rendu par l'Université de Glasgow à Léon XIII? — Il montra comment elles méritent ce beau titre éminemment par l'enseignement de la théologie, et comment c'était par la création d'une Faculté de théologie que votre œuvre, Messeigneurs, entrait « dans l'antique famille des grandes écoles du Saint-Siège ». On ne pouvait rappeler plus magnifiquement nos quartiers de noblesse.

Et c'est dire, Messieurs, que M^gr^ Dabert était pour notre œuvre un ami de la première heure. Combien nous aurions souhaité que, en 1902, quand nous célébrerons nos noces d'argent, il eût pu revenir voir notre Faculté grandie, vivante, florissante, et lui apporter une bénédiction qui

nous eût semblé plus auguste tombant des mains de ce doyen de l'épiscopat de France!

La présence parmi nous de Mgr l'évêque de Mende [1] nous est à tous un gage de la fidélité qu'il garde à cet enseignement supérieur, dont jadis, aux côtés du cardinal Bourret, il fut un maître si distingué. S'il nous était permis, cher Monseigneur, devant une assemblée si solennelle, de causer tous deux comme d'anciens voisins, je vous demanderais : Vous souvenez-vous du temps où nous demeurions comme porte à porte sur le sommet du Quartier Latin? Nous étions tous deux aumôniers. Du collège de Sainte-Barbe, par-dessus les toits aigus du collège de Clermont, on apercevait ce collège d'Harcourt que vous aimiez comme un aumônier aime son collège et comme un historien aime son sujet préféré. Et entre nous s'étendait alors un vaste chantier, où nos regards mélancoliques ont vu démo-

1. Mgr Bouquet intronisé à Mende le 29 juin 1901, précédemment aumônier du lycée Saint-Louis, à Paris, et professeur à la Faculté de théologie de la Sorbonne.

lir pierre à pierre la vieille Sorbonne, et pierre à pierre s'élever cette nouvelle Sorbonne, où votre ami Robert de Sorbon, s'il revenait, aurait tant de regret à ne plus rencontrer de théologiens ni de décrétalistes. Nous nous retrouvons, cher Monseigneur : adieu d'Harcourt, adieu Sainte-Barbe! Mais, voyez, ici encore il y a un chantier, et pierre à pierre on y construit une petite, oh! une bien petite Sorbonne. Vous l'aimerez en souvenir de l'autre : vous y trouverez des théologiens et des décrétalistes, vous y trouverez des Lozériens aussi, et tous à l'envi vous accueilleront comme un des leurs.

Le rapport d'usage, Messeigneurs et Messieurs, que nous avons à vous présenter serait bientôt fait, si nous pouvions nous borner à vous donner des chiffres.

Nous vous dirions : en cette année 1900-1901, nous vous avons donné 105 bacheliers en théologie, huit certificats scientifiques, dix licenciés ès-lettres, neuf licenciés en théologie, un docteur ès-sciences, sept doc-

teurs en théologie. Nous avons fait des cours publics à Toulouse, à Albi et à Pau, qui ont, dans l'ensemble, réuni de treize à quatorze mille auditeurs [1]. Vous auriez ainsi une statistique exacte, mais l'esprit de notre œuvre en serait absente, et n'est-ce pas cette âme vivante qui vous intéresse davantage? J'essaierai de vous l'exprimer aussi brièvement que possible.

Les diocèses qui constituent notre petit patriarcat universitaire sont représentés ici par environ soixante jeunes prêtres [2], qui se

1. Chaque année, de janvier à Pâques, l'Institut donne plusieurs séries de cours publics, sur des questions générales ou actuelles de nature à intéresser et à instruire le « grand public ». De nos amis sont invités à se joindre à nous : nous avons eu ainsi pour collaborateurs occasionnels, M. Brunetière, M. René Bazin, M. Doumic, M. André Hallays, M. Georges Blondel, le P. Bremond, M. l'abbé Birot, M. Vercesi, M. Klein, M. de Pascal, M. Bouvier, nombre d'autres encore. Sous le titre de *Conférences pour le temps présent* (Paris, Lecoffre, 1903), nous avons publié une série de ces conférences, celles de 1903. — Nous avons, en outre, des cours publics faits par nos collègues pour les dames et les jeunes filles : ils furent institués en 1899 et prospèrent toujours. — Enfin nous avons eu l'occasion de faire des cours dans quelques villes du Midi, où on nous les a demandés. Tout cela est de l'extension universitaire, qui ne doit pas faire tort à l'essentiel.

2. Le nombre est allé en croissant chaque année : il est

préparent sous notre direction aux grades universitaires ou canoniques. Soixante, c'est peu, hélas ! sur 1.900 ou 2.000 étudiants que comptent nos seize grands séminaires, car c'est à peine 3 % de prêtres introduits dans l'enseignement supérieur.

Ils sont peu nombreux, mais ils sont très soigneusement choisis dans les grands séminaires parmi les premiers de chaque promotion. Chaque région du Midi apporte les qualités héréditaires de sa race. Le comté de Foix nous envoie des piocheurs tenaces. La Bigorre a plus de souplesse et d'agilité. Le Quercy se reconnaît à sa vivacité. Les Basques sont volontaires et méditatifs. Le Rouergue et la Lozère sont les pays par excellence de la constance et de la docilité. Les Gascons sont avisés, inventifs et beaux parleurs.

Ensemble, Messieurs, nos jeunes prêtres témoignent, par une éducation simple et

cette rentrée 1906 de 105 étudiants ecclésiastiques. Nous n'avons pas de laïques, sinon par rare exception, non que nous les écartions, mais en fait.

ferme, — et je n'ai à parler ici que de leur éducation mentale, — qu'ils ont passé par les mains de maîtres de beaucoup de prudence et de beaucoup d'autorité.

Ce qui nous reste à faire, Messieurs, le voici.

Il ne saurait échapper à personne que le caractère de cette première éducation mentale est d'être élémentaire et subordonnée. Le petit séminaire prépare au grand, le grand séminaire prépare au ministère paroissial, et cette préparation requiert des connaissances fondamentales comme en fournissent les manuels. Le complément de cette formation consistera donc à donner à l'étude une étendue qu'elle n'a pas encore connue et à l'étudiant une initiative qu'il n'a pas connue davantage.

Voulez-vous nous permettre, Messieurs, de vous soumettre une observation que nous estimons très juste d'un homme qui connaît de près les concours officiels, particulièrement ceux qui ouvrent les portes du Conseil d'État, de la Cour des comptes ou du ministère des

Affaires étrangères? L'expérience de ces concours, nous dit-il, démontre que tous les candidats laborieux et intelligents se valent à peu près, s'il n'est question que des connaissances professionnelles. « Ce qui fait la différence entre eux, ce qui porte celui-ci au premier rang, empêche celui-là d'être admis, c'est, — indépendamment de l'inégalité des dons de nature, — l'abondance ou la rareté des points de vue originaux et des conceptions d'ensemble que le candidat a pu acquérir; et il les acquiert surtout par des études placées dans le voisinage, mais en dehors de la préparation professionnelle [1]. »

1. Ces lignes sont extraites du programme de l'École libre des sciences politiques. Elles sont, pensons-nous, de M. Boutmy. — Je ne puis passer sous silence l'importance que nous attachons aux langues vivantes, l'anglais et l'allemand. Elles sont requises des candidats à la licence ès-lettres. Nous les requérons des candidats aux grades théologiques.

On est étonné que l'État ne les requière pas des candidats à la licence ès-sciences. M. Lot. *op. cit.*, p. 197, écrit : « Au cours de leurs études universitaires les étudiants oublient le peu d'allemand ou d'anglais qu'ils ont appris au collège. C'est fâcheux à tous les points de vue. Nos médecins, même les professeurs d'écoles de médecine, ne savent pas un mot

En d'autres termes, l'éducation intellectuelle ne saurait être unilinéaire.

Et si nous ambitionnons de former non seulement des esprits capables de ces qualités de concours, mais des esprits comme il nous en faut plus encore, des esprits profonds et sincères, des esprits qui ne se contentent ni de clartés confuses ni de nettetés purement verbales, des esprits de jugement et d'initiative, il conviendra que nous pratiquions, aussi bien dans le domaine des sciences exactes ou naturelles que dans celui des sciences philologiques, historiques ou spéculatives, cette méthode que, en Angleterre et en Amérique, on appelle la méthode de redécouverte, *rediscovery*. Ce qui se pratique

d'allemand... A la Faculté des lettres, impossible d'entreprendre une recherche d'histoire ou de philologie avec ses élèves : il n'y en a pas un sur dix capable de se débrouiller dans un livre écrit en langue étrangère. De même à la Faculté des sciences. De même à la Faculté de droit avec les étudiants en doctorat : pas de séminaire possible pour les études économiques, où il faut être capable de lire l'abondante production des Allemands, des Américains, des Anglais, des Italiens aussi qui travaillent beaucoup depuis vingt ans. Tout travail original se trouve arrêté chez nous à cause de l'ignorance de nos étudiants. »

dans les laboratoires de chimie ou de biologie sous le nom de manipulation et de recherche, cette reconstruction de la science que l'on demande aux étudiants de faire par eux-mêmes, est la méthode efficace en tout ordre d'enseignement supérieur scientifique. L'étudiant est formé ainsi à vérifier, ce qui est la plus haute, la plus féconde façon d'apprendre, de comprendre, et, à l'occasion, de découvrir.

Ces principes une fois posés, il nous reste à les appliquer.

Nos candidats à la licence ès-lettres souffrent de l'organisation présente de cet examen, qui les condamne à une rhétorique de vétérans, et les détourne des fortes études de grammaire, d'histoire, de philosophie, auxquelles nous aimerions les porter. Tant que le conseil supérieur de l'instruction publique n'aura pas réformé l'examen et ses programmes dans le sens d'une spécialisation très franche, analogue à celle qu'a produite dans les facultés de sciences la création des *certificats d'études supérieures*, nos étudiants de

lettres pourront se plaindre que la licence n'est qu'un baccalauréat plus difficile[1].

Du moins, Messieurs, les professeurs qu'ils trouvent à l'Institut s'appliquent à corriger cette servitude scolaire par le soin qu'ils mettent à éveiller la curiosité, le goût, le jugement, l'originalité de leurs élèves; à leur montrer la différence profonde qui existe entre l'érudition et la critique, entre la critique et l'invention; à les amener enfin à une littérature qui soit en même temps l'histoire, la politique, et même parfois la théologie.

Car la littérature ressemble à cette école dont on a dit qu'elle mène à tout à condition d'en sortir, et à condition, ajouterons-nous, de n'en pas perdre l'esprit, fait de sympathie et de mesure, d'hospitalité et de justesse, d'information infinie et de jugement personnel. S'il vous avait été donné, Messieurs,

1. M. Lot, *op. cit.*, p. 157, est bien plus sévère que nous. « Il est exorbitant, dit-il, que depuis 1889 un grade aussi bas, une espèce de bachot, ait pu valoir la dispense de deux ans de service militaire. » Ce langage est excessif. Mais il n'en reste pas moins que le programme est mal fait.

d'assister cette année aux leçons qui furent faites ici sur l'histoire des discussions théologiques concernant la grâce depuis le concile de Trente jusqu'à la fin de la Congrégation *De auxiliis*, par notre cher doyen des lettres, M. l'abbé Couture, vous auriez constaté que, en mettant très haut et en faisant très compréhensive sa conception de l'homme de lettres, notre Institut n'est pas en peine pour en offrir à ses étudiants de bons modèles.

Nos candidats aux certificats scientifiques ont le bénéfice que je vous ai dit, de pouvoir se donner successivement aux mathématiques supérieures ou à la mécanique rationnelle, à la chimie ou à la physique. Ils se spécialisent ainsi à trois et quatre reprises. Initiés et suivis comme ils sont par les professeurs de notre Institut, si attentifs, si dévoués, ils n'en sont que mieux à même de tirer parti des cours de la Faculté des sciences, notre voisine. Ils y font bonne figure, si nous en jugeons par la renommée, et aussi par ce qu'ils y conquièrent de mentions *bien* et *très bien*. Et

comme la justice ne perd rien de son prix à être rendue par l'opinion, laissez-nous nous féliciter d'avoir si près de notre Institut, par une rare rencontre, un groupe de savants, dont plusieurs comptent parmi les plus marquants de France, et sont de ceux à qui l'Académie des sciences a décerné ses plus flatteuses distinctions.

Quant à nos étudiants, ils trouveront dans ce remarquable enseignement le sens des meilleures méthodes, et, nous voudrions l'espérer, la vocation des recherches originales. Un de leurs anciens, M. l'abbé Lacaze, déjà agrégé de mathématiques, devenu en juin dernier docteur ès-sciences mathématiques par une thèse soutenue devant la Faculté des sciences de Toulouse, est un exemple de succès que nous voudrions voir devenir contagieux [1].

De l'enseignement historique donné à nos jeunes théologiens, nous ne vous dirons presque rien, Messieurs, un d'entre nous

1. M. l'abbé Carrière, en 1905, a conquis le doctorat ès-sciences physiques.

ayant eu l'hiver dernier l'occasion d'en exposer les méthodes, les essais et les projets, devant les maîtres et les étudiants d'une université étrangère [1].

Toutefois, parmi ces projets, il en est un qui, depuis six mois, a fait de trop sensibles progrès pour qu'il soit passé sous silence. Reprendre, pour chacune de nos provinces ecclésiastiques méridionales, l'histoire de ses évêchés, au point où l'avait conduite l'érudition bénédictine du XVIII[e] siècle, pour la mener au point où soit la critique des sources anciennes, soit le dépouillement des archives pontificales et provinciales, peuvent maintenant la faire avancer, entreprendre pour nos diocèses existants ou supprimés, ce que M. le chanoine Albanès a exécuté pour les évêchés de Provence, c'est mettre sur chantier une œuvre, dont vous devinez tout ensemble et l'intérêt et la difficulté. Nous aurions hésité peut-être longtemps, sans les pressants encouragements de M. le chanoine Chevallier.

1. Voyez plus loin : *Séminaires d'histoire*.

M. Degert, notre collègue, a bien voulu ainsi ajouter à tous ses labeurs la réfection de la *Gallia christiana* de la province d'Auch.

Aussi bien est-ce un signe des temps et un fruit appréciable de l'enseignement supérieur ecclésiastique. Quand, il y a vingt-cinq ou trente ans, un vaillant éditeur entreprit à Toulouse la refonte de cette *Histoire de Languedoc* qu'avaient rédigée les Bénédictins de jadis, pas un seul membre du clergé ne figura parmi les collaborateurs nouveaux, tandis qu'à l'heure présente, nous pouvons tenter nous-mêmes la refonte de la *Gallia christiana* des Bénédictins. Pareils travaux ne sauraient être le fait de bonnes volontés improvisées, mais ils supposent une tradition d'études historiques, dont vous pouvez constater qu'elle est heureusement renouée.

Pourrions-nous oublier que nous avons l'honneur de posséder, en ce jour parmi nous, l'érudit infatigable et heureux, qui a été pour notre Institut l'excitateur de ce mouvement

d'études [1], et pourrions-nous ne pas le saluer au passage comme un maître dont l'influence n'est pas près de s'effacer?

La tradition! Oserons-nous espérer l'avoir bientôt renouée dans les études exégétiques? C'est le vœu qu'exprimait cette année même le R. P. de Hummelauer, en tête de son commentaire du Deutéronome, en observant avec un juste regret que, depuis deux siècles, cette tradition est interrompue : « *Duorum fere saeculorum nobis lacuna explenda est.* » Notre critique sacrée se réveille au milieu de l'agitation des questions les plus graves et en même temps les plus ignorées de nos anciens auteurs, « *quod a nemine moverentur nec moveri possent quo aevo critica studia sopita iacerent* ». Critique textuelle, critique littéraire, critique historique, nous avons à renouveler, non certes la doctrine issue de l'Écriture, mais presque toute la présentation critique que nos anciens auteurs en faisaient.

1. Mgr Douais, évêque de Beauvais, ancien professeur d'histoire ecclésiastique de notre Institut.

Dans ce renouvellement difficile, c'était pour notre Institut une grande sécurité de posséder dans le R. P. Condamin un exégète qui était convaincu comme son confrère le R. P. de Hummelauer de l'éminente opportunité des études critiques.

En vue de faciliter l'explication des textes qu'il étudiait avec ses élèves, il publia une traduction française autographiée de l'Ecclésiaste d'abord, puis d'Abdias, de Joel, d'Amos, d'Osée, de Michée, des chapitres IX-XIV de Zacharie, enfin des chapitres I-XXXIV d'Isaïe. Il justifiait en note les corrections qu'il introduisait dans le texte hébreu. Peu porté vers les conjectures qui enjolivent l'original, moins encore vers celles qui le ravagent, il n'hésitait pas à dire que, dans les textes qui ont beaucoup souffert, il faut faire la part de ce qui est « irrémédiablement altéré ou obstinément obscur », et ne pas chercher le sens quand il s'est perdu. Et cependant, très épris du système de son confrère le R. P. Zenner, il dégageait avec une ingéniosité enthousiaste la strophique des prophètes : sous ses doigts,

les vers se groupaient symétriquement en strophes et antistrophes; les strophes et antistrophes se groupaient symétriquement autour de la strophe alternante; de vers à vers, de strophe à strophe, des mots revenaient symétriques comme des rimes. Les prophètes retrouvaient ainsi la forme chorale que le R. P. Zenner a découverte à certains psaumes.

En même temps, le R. P. Condamin abordait les questions d'authenticité. Ses élèves n'oublieront pas la discussion par laquelle il défendit l'origine préexilienne des chapitres IX-XIV de Zacharie, contre Driver, Stade, Kautzsch, Nowack..., avec Reuss, Schrader, Riem... Car, messieurs, il faut bien dire, et ne pas se lasser de redire, qu'il n'y a pas qu'une critique.

Mais nous oublierons moins encore l'introduction que le R. P. Condamin écrivit pour le livre de l'Ecclésiaste [1], et qui était le résumé d'un semestre de son enseignement parmi

1. Elle a paru dans la *Revue biblique*, octobre 1899, janvier et juillet 1900.

nous. L'Ecclésiaste est-il, comme l'a prétendu Siegfried, l'œuvre d'un essaim d'auteurs successifs, Q^1 qui était un sceptique pessimiste, Q^2 qui était un joyeux épicurien, Q^3 qui était un conservateur, Q^4 qui était un dévot préoccupé d'assainir l'œuvre première, et enfin Q^5 qui serait lui-même une collectivité de glossateurs, — ou bien, « en dehors de toute préoccupation dogmatique, sans qu'il soit besoin de faire appel à la doctrine de l'inspiration, par le seul examen du texte, en dépit des contradictions apparentes », peut-on établir l'unité d'auteur de l'Ecclésiaste? Quelle est la doctrine de cet auteur? Qui est cet auteur? Toute cette discussion est un modèle de critique, impitoyable à l'arbitraire et aux expédients. Le R. P. Condamin se plaisait à dire : « Je suis loin de nier qu'on puisse distinguer dans un livre biblique des sources différentes (à la stupeur de plusieurs honnêtes gens qui s'en tiennent à l'indignation contre ces nouveautés et au mépris pour ces minuties). Mais pareille critique ne sera vraiment scientifique qu'à la condition d'opérer sur des

données suffisantes, de se fonder sur des raisons objectivement capables d'amener tout savant loyal au même résultat », enfin de définir exactement les divers plans de certitude, « en se gardant d'affirmer pour certain ce qui n'est que probable, de confondre le probable avec le possible ». Ainsi s'exprimait le R. P. Condamin à l'adresse des hypothèses d'une certaine critique, car je le répéterai encore, il y en a plus d'une. Et c'était contre une autre critique, timorée celle-ci, que notre jeune et savant maître établissait que l'Ecclésiaste datait des environs de l'an 200 avant Jésus-Christ.

Avec une modestie exquise, avec un sens profond du respect que nous devons à l'Écriture sainte, avec une candeur à qui toute équivoque eût fait horreur, le cher P. Condamin assurait le progrès scientifique de la critique sacrée.

Messeigneurs et messieurs, c'est pour nous le deuil de cette rentrée 1901 que le R. P. Condamin ne remonte point dans la chaire qu'il a occupée avec tant d'autorité pendant

trois ans. En vain, notre Faculté a joint ses instances aux miennes, en vain, Mgr l'archevêque de Toulouse a tenté une démarche dernière auprès des supérieurs du R. Père. Il nous était prêté seulement, il nous a été repris, il enseigne aujourd'hui au scolasticat de Cantorbery. L'injustice du temps qui le condamne à l'exil nous rend plus sensible le regret de son départ [1].

Vous constaterez, Messieurs, que nous avons passé insensiblement du domaine des sciences séculières au domaine de la science sacrée. C'est qu'en effet celle-ci, étant par définition la science des données divines, emprunte aux sciences ce par quoi elle est une science, comme elle tient de Dieu ce qu'elle affirme de révélé. En déclarant intangible la doctrine divine issue de l'Écriture ou issue de la Tradition, en recevant les définitions qu'en a exprimées l'Église catholique, il nous

1. Le R. P. Condamin a eu pour successeur, en 1901-1902, le R. P. Prat, membre de la Commission biblique; puis, en 1902-1905, M. l'abbé Hackspill, que sa santé a obligé à un repos absolu; enfin, depuis 1905, M. l'abbé Desnoyers.

est possible de reconstituer, grâce à la critique des textes et à l'histoire des institutions ou des idées, le *processus* par lequel les données divines se sont progressivement définies, — et c'est la théologie que nous appelons positive, — comme aussi de systématiser ces définitions et de les construire en une synthèse, — et c'est la théologie que nous appelons spéculative.

Cette dernière est par excellence dans l'œuvre de saint Thomas et de ses commentateurs anciens et modernes. Ici même une de nos chaires dogmatiques est consacrée à l'interprétation de la Somme : le nom du T. R. P. Guillermin, qui l'occupe depuis vingt-trois ans, dit assez dans quelle fidélité à la tradition thomiste la plus authentique, la théologie spéculative a toujours été abordée par nos étudiants.

Nous voudrions cependant qu'on ne s'étonne point de nous voir attribuer une importance égale à la théologie dite positive, dont la S. C. des Études a bien voulu nous autoriser à créer ici une chaire.

L'attrait que nos étudiants témoignent à la théologie positive est déjà significatif. S'il ne s'agissait que d'eux, nous ferions observer que la théologie positive est une mine où l'attrait de l'étude est avivé par l'espoir de rencontrer des veines inexplorées. Nous en avons eu la preuve, chaque année, dans les meilleures thèses de nos candidats au doctorat. La théologie biblique et la théologie patristique sont, personne n'en disconviendra, singulièrement plus abondantes en sujets de dissertations sur lesquels tout n'ait pas été dit, — que, ensemble, tous les grands traités de la théologie spéculative et de la philosophie rationnelle. Or nous trahirions les principes de la formation que nos étudiants attendent de nous, si nous faisions du doctorat un exercice de psittacisme.

Mais ce n'est qu'un côté de la question. En réalité, la tâche qui s'impose aux théologiens en un siècle qui est éminemment le siècle de l'apologétique, c'est moins de considérer les articles de foi comme un point

de départ pour de hardies ascensions dialectiques, que de les considérer comme un point d'arrivée, et de justifier la tradition et l'exégèse sur quoi ces articles sont fondés. On nous demande de procéder en remontant progressivement des faits aux formules, plutôt que de raisonner sur les formules sans souci de rejoindre les faits. La théologie positive devient ainsi, par les éléments dont elle fait état et par la méthode dont elle use, une nécessaire extension de l'apologétique et la seule tactique que nous puissions opposer aux modernes constructeurs de *Dogmengeschichte*.

Vous me direz : Vous êtes un historien, donc vous êtes orfèvre. Non, Messieurs, mais c'est l'opportunité du temps présent que les dogmatistes soient tenus d'être historiens et exégètes, tout autant que philosophes. Un écrivain, dévoué comme nous tous ici à la cause du progrès, un écrivain qui est en même temps professeur de dogmatique, assurait naguère que les théologiens, non contents de n'avoir « aucune raison d'en

vouloir à la critique, loin de là, travaillent à en prendre l'esprit », et que, même, ils « ont déjà beaucoup gagné à l'esprit nouveau ».

Vous voyez, Messieurs, le R. P. Bainvel, en s'exprimant ainsi, est lui aussi orfèvre. Il est même plus orfèvre que nous, car, plus nous allons, plus nous estimons que l'esprit qu'il appelle « nouveau » est, en ces études théologiques, une tradition renouée. Bien des fois, quand, frappés et un peu inquiets de ce qu'avaient de purement théorique certaines thèses de nos plus récents scolastiques, nous en avons cherché la justification dans l'histoire des dogmes, nous avons constaté que nos meilleurs maîtres du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, Petau, Thomassin, Morin, et d'autres encore, de second ordre, mais excellents aussi, comme Drouin, Witasse, Tournely, sans oublier les *Wirceburgenses*, étaient singulièrement pénétrés d'esprit historique, et qu'ils ont souvent dit des choses presque définitives, qui n'ont qu'un tort, c'est d'avoir été oubliées ou méconnues.

Où vous voyez, Messieurs, que la science sacrée est une science qui, au contraire de toutes les autres, est exposée à s'appauvrir, non de son propre fond, mais par la défaillance de ceux qui la cultivent sans ouverture et sans initiative.

N'est-ce pas cela même que nous enseignait le pape Léon XIII, quand il s'appliquait à ranimer la flamme des études scripturaires, historiques, sociales, philosophiques, dans cette pensée profonde que la prospérité de la théologie intégrale dépend de la valeur de toutes ces études diverses dont elle ne saurait être dissociée ? Léon XIII défendait la science sacrée contre ces tutioristes qui voudraient la réduire à ses éléments incontestables et par conséquent rudimentaires. Du même geste auguste dont il rouvrait la Somme de saint Thomas dans nos chaires philosophiques, il rouvrait la chaîne d'or des exégèses. Vérifiez, approfondissez, renouvelez, semblait-il dire, sans vous flatter que la science sacrée puisse jamais être fermée aux controverses et aux

hypothèses, ni que l'immuable s'y mêle au caduc et le définitif à l'inachevé, mais en vous convainquant bien qu'il n'est pas permis à la science sacrée « de se soustraire à ce travail qui est celui de la vie même, et que c'est justement parce qu'elle est vivante qu'elle ne peut s'immobiliser dans l'attitude des doctrines mortes[1] ».

Ces derniers mots, Messeigneurs et Messieurs, ne sont point textuellement de Léon XIII, mais ils sont d'un archevêque qui s'est fait parmi nous le plus éloquent interprète de la pensée du Souverain Pontife en matière d'études ecclésiastiques, Mgr l'archevêque d'Albi. Et il me plairait d'ajouter qu'en d'autres matières, qui sont celles-là du domaine de nos douleurs publiques, nous aimons, avec notre vénéré et aimé archevêque de Toulouse, à saluer en Mgr Mignot l'interprète de tous nos évêques,

1. Voyez les déclarations pareilles de Mgr Mercier, aujourd'hui archevêque de Malines, dans sa leçon d'ouverture de l'Institut de philosophie, publiée dans la *Science catholique*, 15 décembre 1890. Voyez notamment, p. 2-6.

— si je ne me reprochais d'avoir déjà tant retardé la consolation et la joie que vous allez avoir à l'entendre lui-même [1].

1. C'est, en effet, à cette même séance de rentrée que fut prononcé le discours de Mgr Mignot sur « La méthode de la théologie ». Il a été publié dans le *Bulletin* de Toulouse, de novembre 1901 (p. 253-274).

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET

LES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET

LES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE[1]

Messeigneurs[2],
Messieurs,

Le compte rendu que vous venez d'entendre et d'applaudir[3] vous a montré une part de l'activité scientifique de notre Institut : vous aurez estimé, à cet exemple, ce que nos programmes ont de souplesse et

1. Discours de rentrée prononcé à l'Institut catholique de Toulouse le 14 novembre 1900.

2. NN. SS. les archevêques d'Auch, d'Albi et de Toulouse ; les évêques d'Aire, de Bayonne, de Cahors, de Montauban, de Pamiers, de Rodez et de Tarbes.

3. Rapport de M. le chanoine Senderens, intitulé « De l'enseignement des sciences dans les Facultés de théologie », et publié dans le *Bulletin* de Toulouse de décembre 1900 (p. 334-340).

de compréhension, et aussi ce que notre enseignement présente d'intérêt pratique en même temps que de portée religieuse. Nous remercions M. le chanoine Senderens d'en avoir fourni une démonstration aussi expérimentale.

Pareille démonstration pourrait vous être présentée par chacun de nos maîtres : exégèse, dogmatique, histoire, philosophie, droit... viendraient témoigner de cette même orientation de toutes nos études. Il me sera donc permis de généraliser. Dussé-je redire ce que l'on vient de vous dire, et m'exposer à le dire avec moins de bonne grâce, j'essaierai de vous distraire des actes journaliers de notre vie, pour fixer votre regard sur le rapport qu'elle a avec les intérêts les plus élevés de la société et de l'Église.

*
* *

Messieurs, votre expérience vous a conduits à cette certitude que le prêtre tient

de sa mission et de sa conscience de prêtre de rares qualités d'éducateur. Retirer l'homme de sa bassesse naturelle, lui inspirer l'horreur du péché, et, avec l'amour de Dieu, l'amour du progrès intérieur et le sens du salut; avoir pour règle la divine loi qu'est l'Évangile et le divin exemple qu'est le Sauveur; être engagé soi-même à vivre cette règle et cet exemple : c'est le programme de l'apostolat sacerdotal, et c'est du même coup le programme de l'éducation ecclésiastique.

Mais l'éducation, si elle veut être vraie, doit être aussi une préparation à la vie contemporaine, à cette vie que nous ne concevons plus que comme une concurrence, et vous tous, Messieurs, qui confiez vos fils à l'enseignement secondaire ecclésiastique, vous ne vous pardonneriez pas d'avoir négligé de leur donner tous les avantages que votre prévoyance peut leur assurer, en vue de cette concurrence qui les attend. Vous ne souhaitez pas seulement que vos fils soient préservés dans leur cœur et formés

dans leur caractère : vous souhaitez qu'ils soient des esprits éveillés, rectifiés, informés, désireux d'apprendre indéfiniment, capables de tirer parti de leur culture pour la conduite et le succès de leur vie. Si romanesque que soit la légende des sept enfants d'Éphèse, qui, emmurés au temps de la persécution de Dèce, se réveillèrent enfants encore aux temps pacifiés de Théodose, qui de vous n'appréhenderait le réveil d'un jeune homme dont l'éducation aurait été une vie irréelle et comme de songe ?

Or, ce que vous demandez pour vos fils, Messieurs, le clergé le demande pour ces enfants choisis, destinés par Dieu même à devenir des prêtres. Nous trahirions ce choix divin si, par une pédagogie timide et arriérée, ces enfants étaient voués à une infériorité irréparable. « C'est à une haute valeur personnelle que doit tendre sans se lasser tout homme qui est associé, en France, à la mission du sacerdoce chrétien : à ce défaut, le clergé ne saurait tarder de tomber à l'état de puissance morte. » Ainsi s'exprimait na-

guère un de nos évêques de France dans une vaillante instruction pastorale sur les *Traits dominants de la vocation cléricale.*

Et voici comment un autre évêque, celui-ci d'Amérique, M^gr^ Spalding, s'exprimait dans un sermon prononcé à Rome cette année même sur *L'éducation et l'avenir religieux :* « Nous devons encourager nos hommes de valeur, prêtres et laïques, à se servir utilement des talents que Dieu leur a confiés ; et, pour les aider à remplir ce devoir important entre tous, nous ne devons rien négliger de ce qui nous permettra de leur procurer des écoles de tout premier ordre. Si nous nous isolons, si nous nous mettons en dehors de la vie intellectuelle et morale la plus élevée du monde qui nous entoure, nous tomberons fatalement dans une infériorité, où il nous deviendra impossible de nous faire écouter et comprendre. »

Sentez-vous, Messieurs, combien ces évêques français ou anglo-saxons, avec un même angoissant souci, redoutent de voir la société catholique s'attarder et décliner

par le fait de l'éducation insuffisante de ses jeunes générations et de son jeune clergé ? Et si pareil souci est légitime, que faisons-nous en France pour conjurer le péril que nous pressentons?

Ah! je sais bien que nous avons fondé en France beaucoup d'écoles d'enseignement secondaire ; peut-être même en avons-nous souvent fondé plus que le besoin n'en demandait et que la prudence ne le conseillait. Et, si c'est un succès, nous avons un effectif d'élèves supérieur à celui de l'enseignement public [1]. Mais la véritable question est de savoir si nos maisons sont, dans l'ensemble, des « écoles de tout premier ordre ».

Nous sommes pressés, moins peut-être par les menaces faites à notre liberté, que

1. C'était exact encore en 1901, mais depuis 1901 et la dispersion des Congrégations religieuses, les choses ont changé au désavantage des catholiques. Nous aurons du moins défendu l'enseignement secondaire libre pied à pied. Voyez dans les procès-verbaux de la commission d'enquête parlementaire présidée par M. Ribot, les déclarations des recteurs des Facultés catholiques d'Angers, de Lille, de Paris et de Toulouse.

par les progrès incessants de l'outillage, des méthodes et du personnel de l'enseignement public. Pour ne parler que du personnel, l'enseignement public, en 1898, comptait 6.036 fonctionnaires, dont 1.759 agrégés, et 1.620 licenciés, tandis que l'enseignement ecclésiastique, sur 5.438 sujets, n'avait que 15 agrégés et 753 licenciés. Soit 72 grades sur cent sujets dans l'enseignement public, 14 sur cent dans l'enseignement libre. Cette constatation vous froisse, formés que vous êtes par les exercices d'une haute vie religieuse et morale à tenir l'instruction pour autre chose que le tout de la pédagogie. Mais vous ne pouvez pas ne pas convenir du déficit qui vous est si brutalement signalé par la statistique, et dont, au reste, il n'est personne ici qui n'ait le sentiment confus autant que pénible. N'insistons pas sur de pareils retours sur nous-mêmes, toujours périlleux à faire en public.

Du moins, Messieurs, prenons confiance en pensant qu'une œuvre existe, l'enseignement supérieur libre, pour combler ce déficit et

pour mettre, dans nos petits séminaires, l'instruction à la hauteur de la concurrence qu'elle doit soutenir. Cette année 1900, notre Institut catholique a donné aux petits séminaires de la région, 12 licenciés ès-lettres et 3 licenciés ès-sciences. Deux de nos anciens licenciés vont affronter, en 1901, le difficile concours de l'agrégation. Cet effort est peu de chose, sans doute, et il conviendrait de le décupler. Notre Institut fournirait chaque année aux diocèses du Sud-Ouest vingt licenciés ès-lettres et cinq licenciés ès-sciences — pour ne rien dire de l'histoire et des langues vivantes — que nous aurions à travailler vingt ans sans chômer avant d'avoir produit le modeste exhaussement qui, pour les grades universitaires, mettrait nos quarante-neuf écoles ecclésiastiques au niveau désirable.

Voilà du moins, Messieurs, à quoi nous servons.

*
* *

Je viens d'essayer, Messieurs, de vous

montrer notre œuvre en fonction des devoirs que nous impose l'éducation de vos fils et la formation de nos prêtres. Mais cette fonction n'est pas unique.

Nos aînés de 1830 crurent qu'entre la tradition française et le mouvement issu de la Révolution, il n'existait qu'un malentendu politique, et c'est, croyons-nous, le même sentiment qui anime parmi nous tant d'esprits disposés à espérer du libéralisme politique la fin de tous les conflits intimes dont souffre notre pays. Mais si la liberté et la justice étaient, ainsi qu'on nous l'assure, les seuls principes en cause, les catholiques n'auraient aucune hésitation, et la France verrait tout ses enfants unis dans cette foi sociale, au lieu de les voir divisés — dirons-nous en deux partis? — non, mais en deux sociétés, d'autant plus réfractaires et inintelligibles l'une à l'autre que leur opposition est une opposition d'idées.

Car, Messieurs, telle est bien la nature du conflit qui divise la société de tradition de la société « laïque ».

On nous parle de renaissance de l'idéa-

lisme. Mais où se produit cette renaissance, je vous prie, sinon parmi les esprits en marche vers le catholicisme et déjà entrés dans sa zone d'influence? Au delà s'étend une zone où s'affirme la répudiation de toute foi. On nous signifie que toute religion historique est une pensée rudimentaire vivant d'images grossières, qui ont été décorées du nom de symboles, et que tout symbole est proprement le « mensonge matérialiste ». On nous accorde que, dans l'histoire, les religions marquent la date d'un progrès spirituel; on veut bien, à ce titre, leur donner la sympathie de l'intelligence et du cœur; mais elles ne sauraient plus être qu'un passé défunt et une tradition éteinte; à l'heure actuelle, la religion a achevé son œuvre, son objet n'est plus rien que d'irreprésentable et d'invérifiable; et si une église se rencontre qui prétende, comme ils disent, « entraver le cours de la réflexion morale », la tolérance du philosophe deviendra, par devoir, « l'intolérance de l'intolérance [1] ».

1. Si ces idées ne couraient pas les rues, je dirais que

Voilà, Messieurs, voilà la source profonde d'où jaillit et d'où jaillira l'intarissable flot de nos discordes. Nous sommes deux civilisations dans une même patrie, et, comme dans un roman fameux, *Pierre et Jean,* les deux fils de la même mère ont trop du sang maternel pour ne pas s'aimer, et trop d'un sang différent pour ne pas se haïr. Ils sont inséparables et ils sont inconciliables. D'où s'élèveront les voix apaisées qui créeront, sinon l'unisson, du moins l'harmonie ?

C'est ici que l'enseignement supérieur ecclésiastique apparaît comme un ouvrier de paix intellectuelle. Déjà le fait qu'il existe et qu'il constitue, en dehors des violences de la politique et de la presse, une famille pensante et chercheuse où la gravité, la sincérité, l'intelligence et l'exactitude sont de point d'honneur, ce fait, dis-je, est bien propre à donner aux idées et aux recherches que nous représentons cette « respectabilité » que nous leur voyons accorder en

j'en ai trouvé l'expression dans l'*Introduction à la vie de l'esprit* (Paris 1900), de M. Brunschvicg.

Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en grande partie pour cette raison que la théologie y a été maintenue à son rang parmi les plus hautes disciplines de l'esprit.

Ce ne serait pourtant pas assez, Messieurs : on nous déclare que la société positiviste où nous vivons veut s'organiser scientifiquement. Nous le voulons aussi, mais à condition que toute science concoure à cette organisation, et que la science religieuse y ait sa part.

On veut que, dans ce pays où l'opinion est souveraine, l'esprit scientifique se développe, qui formera l'opinion à une démarche moins précipitée, plus observatrice de l'infinie complexité des choses. Nous le demandons aussi fortement que personne. Au congrès international de l'enseignement supérieur, à Paris, en août dernier, nous avons applaudi les déclarations de M. Croiset et de M. Monod sur la mission de l'enseignement supérieur dans ce qu'on appelle l'extension universitaire, sur cette propagation, non pas tant de la science, que de l'esprit scientifique dans

toutes les classes de la société, l'esprit scientifique étant seul capable de corriger l'opinion de ses préjugés et de ses passions. Et où donc, Messieurs, sommes-nous exposés à rencontrer plus de préjugés et de passions, sinon dans les opinions qui se forment sur la religion?

En cela, l'enseignement d'un Institut catholique est appelé à rendre des services au bien public.

M. Auguste Sabatier, traitant un jour du prix qu'un pays doit mettre à garder l'unité de sa vie morale et à éviter la guerre intestine qui naît de la contradiction des tendances présentes et de la tradition du passé, n'a pas craint d'écrire : « A ce point de vue, la République a fait une grande faute en supprimant les Facultés de théologie catholiques... Qu'il eût été plus sage de les favoriser et de développer leur action! »

Il ne nous appartient pas de réparer les fautes d'aucun régime ; mais il nous appartient de ne pas méconnaître et de ne pas négliger ce que nous pouvons pour la paix

et pour la santé du pays ; et puisque, aux yeux même d'un protestant, les Facultés de théologie catholique ont une action sociale si fructueuse, il nous appartient de ne pas oublier qu'elles existent encore, Dieu merci, grâce à la constance et aux sacrifices de nos évêques.

*
* *

Messieurs, il me reste à vous exposer comme je la vois, une troisième fonction de notre haut enseignement ecclésiastique, qui est d'être un régulateur indispensable à la vie intellectuelle des catholiques.

Il est de mode, en certains milieux, de concevoir le catholicisme comme un système d'explication universelle qui, s'étant formé antérieurement au renouvellement des sciences de la nature, de l'histoire et de la pensée, se défendrait aujourd'hui contre tout progrès et ne s'imposerait plus qu'à une soumission passive et aveugle. Des savants aussi informés et aussi indépendants que

M. Harnack ont eu l'injustice de déclarer que, dans tous les vrais problèmes, le catholicisme devait passer outre, ou s'appliquer à obscurcir ce qu'une plus saine méthode pose comme clair et net. M. Jaurès ne manque pas une occasion de faire écho sur ce point à M. Harnack.

Pour répondre par des faits à une si dure imputation, il nous suffit de constater l'activité qui s'exerce en ce moment même parmi nous catholiques, non plus seulement autour des questions et des recherches scientifiques indifférentes, mais précisément autour des grands problèmes posés par la critique philosophique et par la critique historique dans leur rapport avec la religion. Si osé qu'on soit toujours, quand on essaie de porter un diagnostic sur son propre temps, on pourrait dire que ce qui caractérise le nôtre, en ces dernières années, c'est l'application par des catholiques des méthodes les plus modernes aux matières mêmes de leur foi.

Disons davantage et constatons que cette activité va jusqu'à créer parmi nous en ce

moment une certaine confusion, et, pour tout dire, quelque désarroi.

Nous donnerons deux exemples à l'appui.

Il s'est formé, Messieurs, sur les frontières du catholicisme séculier, il s'est formé ce qu'on a appelé très justement un courant d'idées réparatrices. Des esprits qui avaient été formés à l'école de Spencer ou de Taine se sont trouvés portés par l'évolution logique de leur pensée jusqu'au catholicisme. Pour n'en citer qu'un, ç'a été le cas de ce romancier psychologue, — M. Paul Bourget, — qui, faisant naguère un retour sur son œuvre pour en dégager l'unité, n'a pas craint de la représenter comme une apologétique expérimentale. Il nous a dit, dans une préface récente, comment les observations par lui faites sur la sensibilité contemporaine se ramenaient à ses yeux à cet énoncé que tout dans la vie humaine se passe comme si le christianisme était la vérité. D'un autre côté, des esprits formés à l'école, non plus de Spencer, mais de Kant et des philosophes français qui procèdent de Kant, ont abouti

à une philosophie de l'action, qui s'applique à trouver une issue à la pensée religieuse hors du subjectivisme, et à dégager de la nature même de l'homme l'exigence du surnaturel chrétien : tentative digne du plus sympathique intérêt, qui a conquis la faveur d'un bon nombre de jeunes catholiques et retenu l'attention des philosophes indépendants.

Mais, Messieurs, si sympathiques que nous soyons à de semblables tentatives, on nous permettra de remarquer que ces nouveaux apologistes instituent une apologétique dont l'objet n'est pas exactement adéquat au contenu de notre foi. Ils nous font courir le risque redoutable de prendre un argument pour la thèse. A l'occasion d'un de nos jeunes docteurs, qui s'était fait auprès de nous l'avocat de ce dogmatisme moral, notre Faculté a pris soin de marquer avec une netteté scrupuleuse, ce que cette apologétique avait de préparatoire, d'incomplet, et comment quiconque voudrait s'y tenir exclusivement prendrait pour la foi le commencement de la foi [1].

1. Notre *Bulletin* a eu occasion de s'exprimer à fond sur

D'un autre côté, Messieurs, en des milieux proprement ecclésiastiques, s'est formé un autre courant, celui-ci de critique religieuse. Il est sûr que l'investigation historique appliquée à l'étude de la Bible et des Pères, et conduite avec une respectueuse et intégrale objectivité, est de nature à manifester, plus clairement qu'il n'avait paru jadis, combien l'Inspiration et la Tradition sont conditionnées dans leur fixation et leur développement par des circonstances contingentes et des solidarités tout humaines, circonstances et solidarités qui ne sauraient pourtant engager le fond même de la religion[1].

Pour nous, l'autorité de l'Écriture sainte et l'autorité de l'Église sont de l'essence de notre religion. Pour les théologiens protestants, au contraire, cette essence de la reli-

les doctrines de l'école immanentiste dans une discussion directe avec MM. Blondel et Laberthonnière, 1905, p. 61-84 et p. 128-138, à propos de la valeur historique du dogme. Les réponses du *Bulletin* sont de notre collègue M. Portalié. Voir aussi l'article « Apologétique » de notre collègue M. Maisonneuve dans le *Dictionnaire de théologie* de Vacant-Mangenot.

1. Voyez *Bulletin*, 1906, p. 180-193, l'article du P. Durand sur le *De inspiratione* du P. Pesch.

gion consiste uniquement dans la foi ; ce qui est véritablement la foi n'est pas de l'ordre intellectuel, et par conséquent est indépendant des faits et ne se reconnaît pas dans les dogmes ; la religion ainsi conçue ne s'adresse qu'au cœur, elle n'est plus une vérité, mais une vie, et on vient à elle non point par une recherche de l'esprit, mais par l'expérience subjective. Ainsi se concilie pour le protestantisme ce qu'il nomme l'antinomie de la vie chrétienne et de la théologie scientifique, par une abdication du caractère intellectuel de la foi. Or, Messieurs, c'est l'étonnement de ces derniers mois, que pareille abdication ait été proposée par des écrivains ecclésiastiques dans des revues ecclésiastiques, inaugurant parmi nous une attitude non pas expectative, mais agnostique [1].

1. Notre *Bulletin* ici encore a eu occasion de s'exprimer à fond sur les doctrines du R. P. Tyrrel. Voyez E. Franon, « Un nouveau manifeste catholique d'agnosticisme », 1903, p. 157-166 ; et « Un scolastique anti-intellectualiste », 1905, p. 165-173. — Nous sommes intervenus encore, à propos de la question « Qu'est-ce qu'un dogme », posée avec éclat par M. Le Roy. Voyez l'article du P. de Grandmaison, *Bulletin*, 1905, p. 187-221. — Voyez encore l'étude de M. Maisonneuve,

Est-ce trop dire que de constater une certaine confusion dans la pensée des catholiques à l'heure présente?

N'avons-nous à opter qu'entre un fidéisme renouvelé de Bautain et un fidéisme emprunté à Sabatier? N'existera-t-il pas une apologétique au ton de la science contemporaine et une dogmatique positive dont elle soit le terme? Nous serions déchus du nom de catholiques, si nous ne le pensions pas. Mais ce que nous pensons aussi, c'est que le catholicisme est assez jeune encore pour n'avoir pas atteint la perfection en apologétique, et pour avoir du progrès dans son avenir. Approfondissons donc l'admirable programme apologétique que nous trace la constitution *Dei Filius*, et dans la direction que ce programme nous indique.

Où trouver cependant les meilleurs ouvriers de cette tâche?

Sera-ce, Messieurs, parmi les publicistes véhéments qui défendent avec la même im-

« Newman et Sabatier », *Bulletin*, 1901, p. 209-224, à propos d'un article de M. Wilfrid Ward.

pétuosité Diana Vaughan et l'orthodoxie? Sera-ce parmi les esprits que Mgr Mignot, dans une de ses magistrales instructions sur les *Études ecclésiastiques*, nous dépeignait figés dans une redoutable immobilité, résolus à demeurer assis pendant que le monde marche? Sera-ce parmi les indiscrets qui importunent l'autorité souveraine de leurs questions et de leurs émotions, et qui semblent avoir choisi pour oraison jaculatoire la fâcheuse prière de Jacques et de Jean : « Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et consume ces Samaritains? »

Ou bien, Messieurs, ne sera-ce pas plutôt la fonction de vos Facultés de théologie, de vous donner la doctrine quotidienne que vous cherchez? N'est-ce pas l'office le plus naturel de l'enseignement que nous ont confié le Saint-Siège et l'épiscopat? Réunis ici en une petite corporation où dominicains, jésuites, sulpiciens, séculiers, constituent une communauté tout intellectuelle : où la division du travail favorise la spécialité de

chacun, et où l'affectueux rapprochement des travailleurs procure la coopération des idées, et, par la correction ou la suggestion mutuelle, forme une pensée commune; nous avons le désir, sinon déjà la conscience, d'être, dans le clergé, une compétence s'étendant dans toutes les directions de la science ecclésiastique. Or, Messieurs, n'est-ce pas justement cette compétence synthétique qui devient plus rare à notre époque si passionnément vouée à l'observation fragmentaire? N'est-ce pas notamment le manque de comparaison qui arrête des esprits, d'ailleurs pénétrants et méthodiques, à mi-chemin de la vérité?

Ici encore, Messieurs, personne ne sera plus que nous convaincu de la modestie de nos efforts rapprochée de la grandeur de notre fonction. Nous n'ambitionnons en cela ni monopole, ni magistrature, mais nous faisons acte de bonne volonté, et nous appelons à nous toute bonne volonté. De grand cœur nous demandons à Dieu de susciter, où que ce soit, des érudits et des penseurs qui concourent,

par des efforts droits et selon la science, à l'œuvre du progrès de la vérité chrétienne. Comme vous tous, à chaque jour que Dieu nous donne, nous redisons dans un sens nouveau le mot de l'Apôtre : « Où est le sage, où est l'écrivain qui doit conquérir le siècle qui s'ouvre? *Ubi sapiens, ubi scriba, ubi conquisitor huius sæculi?* »

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ECCLÉSIASTIQUE
DEPUIS LE CONCORDAT

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE DEPUIS LE CONCORDAT [1]

Messeigneurs [2],
Messieurs,

La présence au milieu de nous du doyen des Évêques de France, du prélat qui survit seul de ceux qui fondèrent notre Institut, est le symbole le plus éloquent qui pouvait être donné de la durée de l'œuvre qui cé-

1. Discours prononcé le 12 novembre 1902, pour le jubilé de l'Institut catholique de Toulouse.

2. NN. SS. les archevêques de Toulouse, d'Albi, de Besançon ; les évêques d'Aire, Cahors, Mende, Montauban, Pamiers, Périgueux, Rodez; Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris.

lèbre aujourd'hui son vingt-cinquième anniversaire. Que Mgr l'Évêque d'Aire veuille bien agréer notre gratitude pour le témoignage qu'il rend ainsi de nous.

Sa présence nous reporte aux jours déjà bien lointains des débuts de cet Institut. Je revois, car j'y assistai, le meeting où M. de Belcastel fit voter d'enthousiasme la création de ce qu'on rêvait devoir être l'Université catholique de Toulouse. La générosité des catholiques du Sud-Ouest fut magnifique. La sagesse du cardinal Desprez inspirait une confiance souveraine. Tous nos Évêques du Midi unirent leurs efforts avec cette commune conviction qu'ils travaillaient autant à l'honneur de l'Église qu'à la restauration de la patrie. Un groupe de prêtres d'élite, qui portaient des noms chers au clergé toulousain, devenaient les premiers conseillers de l'œuvre, pendant que les hommes les plus en vue de l'aristocratie de notre province, consentaient à en être les administrateurs. Et de toute cette activité, et de tout cet élan, un homme était tout ensemble l'excitateur et

le guide, grand par sa renommée, grand par son éloquence, grand par l'autorité de son intelligence et de son caractère : vous aurez deviné que je parle du premier Recteur de votre Institut [1].

Ah! combien voilà de raisons de regretter les ouvriers de la première heure! Et pourtant, Messieurs, vingt-cinq années traversées sont une consécration qui a son prix. A vingt-cinq ans de distance, voici toujours et fidèlement unis les mêmes diocèses qui jetèrent les premières semailles dans le sillon. Le cardinal Desprez a trouvé dans ses deux successeurs sur le siège métropolitain de Toulouse des continuateurs dont une réserve filiale m'empêche seule de louer le dévoûment. Nous ne pouvons pas dire que le plan si hardiment tracé par nos fondateurs ait été exécuté, et peut-être, même abstraction faite des entraves dont une législation de plus en plus restrictive nous a opprimés, cette hardiesse des débuts contenait-elle bien

1. Le R. P. Caussette.

d'irréalisables desseins : mais du moins, réduite à de modestes proportions, votre œuvre a mieux montré ce qu'elle a d'essentiel; sa raison d'être s'est imposée, plus pressante et plus sympathique; l'indifférence a été désarmée; et aujourd'hui, où le principe même de la liberté de l'enseignement supérieur semble si menacé, il se trouve que cette liberté a justifié son existence si hautement, que chacun parmi nous sent qu'on ne pourrait plus se passer d'elle.

A plusieurs reprises déjà, Messieurs, l'occasion me fut donnée d'exposer devant vous le rôle d'un Institut comme le nôtre. Nous ne penserions qu'à sa fonction pratique, nous trouverions dans la réforme qui vient d'être faite de l'enseignement secondaire public, et tout autant dans le projet de réorganisation de l'enseignement secondaire libre déposé sur le bureau du Sénat par M. le ministre de l'Instruction publique, une confirmation directe des considérations que vous savez m'être familières. Mais il convient, surtout en une solennité comme est ce jubilé,

de se détourner de ces considérations, pour être tout entier à la pensée maîtresse qui est la vraie raison d'être des combats que les catholiques de France ont combattus pour la liberté d'enseignement, et des sacrifices qu'ils ont si généreusement consentis pour son existence. Si nous songeons aux attaques passionnées dont cette pensée maîtresse est l'objet en ce moment même, jusqu'à ce point que des hommes d'enseignement supérieur, comme M. Buisson ou M. Séailles, conjurent la conscience publique de décréter l'incompatibilité des fonctions religieuses et des fonctions enseignantes, nous découvrons combien prévoyante fut la politique des catholiques en tenant à affirmer si persévéramment leur foi religieuse dans des chaires d'enseignement supérieur.

Car notre foi est une doctrine et notre doctrine est une science.

De ce principe, Messieurs, nous n'avons pas besoin de vous présenter la justification, après le discours que prononçait ici même M^gr^ l'Archevêque d'Albi, voici

un an; nous ne pourrions qu'affaiblir ce qui a été si magistralement affirmé. Du moins vous permettrez à un historien de chercher, dans un passé qui nous touche encore de près, je veux dire dans les essais, dans les déconvenues et dans les aspirations de nos aînés, la preuve empirique que la foi est une doctrine qui souffre un dommage douloureux quand elle ne s'organise pas et ne se distribue pas en science vivante.

*
* *

Sur la fin du XVIII[e] siècle les Facultés françaises de théologie étaient des institutions vieillies, qui ne vivaient plus que par habitude. On y était attaché aux usages, et à tout un code écrit et non écrit de préséances et de titres, d'avantages temporels et de traditions. Mais l'activité scientifique s'était retirée.

Les étudiants étaient nombreux encore, mais pourquoi? Sans doute, il en était qu'attirait la réputation de piété de notre sémi-

saire de Saint-Charles, en par exemple, n'était le cas des Bayonnais que dirigeait sur l'Université de Toulouse le vénérable fondateur de Lacroisade. M. Dupuch, pour les soustraire au séminaire de Bayonne suivait de jansénisme.

Mais une autre cause n'avait pas des inventions si pures. La plupart trouvaient bel pour s'instruire sans bruit et pour pouvoir atteindre les bénéfices qui étaient chaque année à la nomination de l'Université. Certains sont devenus célèbres par leur bonne pratique de connaître la science pauvre : ils se précipitaient sur le droit canonique pour cette raison qu'on n'y avait pas d'examen à subir, où chaque jour plus d'un leur à entendre. Les thèses de ces jeunes gens pour leurs grades de licence et de doctorat sont décevantes, n'étaient que de longues argumentations sur des sujets incompréhensibles de scolastique. Quant aux professeurs, ils n'avaient pas moins décevants que leurs auditeurs et leurs hommes. Mais n'étaient, au demeurant, des personnages importants et

obscurs, comme ceux que produit en général la discipline des concours scolaires. Tel était ce Simon Borès, — dont notre jeune collègue M. Crouzil, grâce à une obligeante communication de M. le chanoine Bepmale, va publier les curieux mémoires [1], — étonnant mélange d'enfantillage et de solennité.

Or, Messieurs, et c'est ce qu'il ne faut jamais oublier quand on juge ce clergé du XVIII[e] siècle, c'était le temps où la philosophie de l'Encyclopédie préludait à la Révolution française. Ce clergé n'a jamais songé, peut-être, que d'actifs foyers d'étude et de science religieuse auraient pu décupler le pouvoir éclairant de la foi chrétienne et rallier tant d'âmes qui s'égarèrent. Grand exemple de l'erreur de tout un clergé qui n'a pas su reconnaître les signes des temps, voir au delà du devoir ou de l'intérêt quotidien, et aider lui-même à sa destinée.

La Révolution passa. On a pu dire hardiment, mais sans injustice, qu'en suppri-

1. M. Crouzil les a publiés dans notre *Bulletin*, 1902, p. 257-206.

mant les anciennes Facultés de théologie elle avait fait une coupe de bois mort.

Le Concordat vint ensuite, qui permit aux évêques de reconstituer leurs séminaires diocésains. En 1801, on ne pouvait que parer aux besoins le plus immédiats : on avait à pourvoir les paroisses de prêtres sûrs ; les paroisses à pourvoir se comptèrent longtemps par milliers ; les vocations étaient rares et le gouvernement exerçait un contrôle excessif sur les permis d'ordination, comme s'il eût redouté que le clergé pût suffire à sa tâche.

Puis, Messieurs, les hommes de l'Empire comme les hommes de la Révolution, formés par la philosophie du XVIII^e^ siècle, ne concevaient pas que la religion fût autre chose qu'un culte. Et qu'elle fût une doctrine, et que cette doctrine pût avoir été et redevenir une science, c'était bien ce dont ils avaient le moindre soupçon.

Pourtant, du clergé de France, rétabli par le Concordat, mais purifié, mais instruit par les épreuves de la Révolution, devait venir

l'orientation nouvelle. Messieurs, après cent années, le souvenir n'a pas encore péri parmi nous de ces prêtres admirables de modération, de régularité, de vertu ecclésiastique et de piété, un peu sèche parfois, mais si saine! Et on a coutume de dire que ces hommes n'avaient pas eu le temps d'étudier, je le veux bien. Mais comme ils se rendaient compte maintenant avec clairvoyance du déficit doctrinal et scientifique qui avait été celui du clergé de l'ancien régime! Écoutez, Messieurs, cette plainte qui montait d'un presbytère de Bretagne, vers 1808, et dont l'auteur est un prêtre que nous verrons peut-être un jour canonisé [1]. Il écrivait :

« A aucune époque, l'Église n'eut à repousser des attaques plus dangereuses. Au moment où je parle toutes les universités protestantes sont en travail. Quelle voix s'élève pour répondre? Aucune, et tandis que nos ennemis, s'enfonçant dans les lan-

1. L'Abbé Jean-Marie de Lamennais.

gues orientales, en font comme un champ de bataille où ils nous défient, il ne se trouvera bientôt plus parmi nous personne en état de les y poursuivre et de les y combattre. »

Ne croyez pas, Messieurs, que ce prêtre fût un isolé, car à sa doléance répondait la préoccupation de prélats comme le cardinal Fesch, quand, de concert avec Jauffret futur évêque de Metz, se rendant compte de ce que serait nécessairement le niveau des séminaires, il travaillait à l'organisation de séminaires supérieurs. Chaque archevêque aurait eu dans sa ville métropolitaine un séminaire métropolitain, doté et entretenu par l'État, dirigé par l'archevêque faisant fonction de recteur d'Académie, décernant les grades de docteur, licencié, bachelier. On y aurait enseigné le grec, l'hébreu, la philosophie, les sciences, l'Écriture Sainte, le dogme, la morale et l'histoire ecclésiastique. Les études auraient duré quatre ans. Désormais, on requerrait les grades pour la nomination aux fonctions les plus élevées : les curés de première classe devraient être ba-

cheliers, les chanoines licenciés, les vicaires généraux et les évêques docteurs.

Ce projet était fort séduisant, en ce qu'il restaurait les anciennes Facultés de théologie, d'abord, et en ce qu'il les restaurait sur un plan plus vaste, plus aéré, plus adapté aussi aux nouvelles circonscriptions ecclésiastiques et à la discipline simplifiée du nouveau régime. Mais il avait le tort d'introduire l'État, ne fût-ce que sous forme d'une intervention budgétaire, dans une administration que le Concordat avait exclusivement confiée aux évêques. Ceux-ci ne devaient être guère portés, même au prix de dotations convenables, à abandonner rien de cette autonomie ecclésiastique. Puis, et ce point est plus délicat, la Révolution avait si irrévocablement supprimé les vieilles provinces et si démocratisé le clergé lui-même, que la subordination des évêchés à une métropole était déjà un anachronisme, tout autant que le privilège qu'on pensait reconstituer au profit des prêtres bacheliers sur les prêtres qui ne le seraient pas.

Le cardinal Fesch ne réussit pas à faire aboutir le projet des séminaires métropolitains. Il ne fut pas plus heureux quand il tenta d'intéresser l'empereur son neveu à un projet d'organisation du chapitre de Saint-Denis. « Je voudrais, écrivait-il, en faire une école de perfectionnement des études ecclésiastiques. » On y appellerait de toutes les parties de l'Europe les professeurs les plus remarquables. On y établirait, à côté du chapitre des chanoines évêques, une « communauté de prêtres qui seraient en nombre égal des départements de la France... Il sortirait de là des grands vicaires, il s'y formerait d'habiles canonistes, de savants théologiens. Ce serait le corps de réserve pour la défense de la foi et pour le renouvellement de l'esprit ecclésiastique ». Toujours le même rêve de perfectionnement des études et de science plus forte et plus honorée, avec, chez ce Cardinal qui avait été militaire, du goût pour les états-majors, et peut-être aussi le dessein un peu trop familial de rattacher le nouveau clergé à la nouvelle dynastie.

Dans l'intervalle un autre projet avait fait son chemin, il aboutissait en 1808 à la création de l'Université impériale, et, dans cette Université, à la création de Facultés de théologie.

Ici, Messieurs, se manifestait au grand jour le dessein d'avoir une pédagogie d'État, une doctrine d'État, et de donner à toute pensée un uniforme. « Désormais, pouvait dire Portalis, toutes les branches de l'enseignement ne seront plus qu'un seul et même arbre, dont les racines seront dans les mains du souverain, et dont les rameaux s'étendront jusqu'aux extrémités de l'Empire ». Portalis n'était vraiment pas heureux en images, mais enfin il disait tout, et c'était bien en dernière analyse ce qu'on avait voulu, — pardonnez-moi de répéter ce galimatias, — mettre les racines de l'arbre dans la main impériale. Or, sur ce point, M. Emery avait grand'raison de représenter à l'épiscopat qu'il était « du plus grand intérêt des évêques et de leur autorité de demeurer entièrement les maîtres de l'enseignement

dans leurs séminaires, en ce sens qu'ils pussent destituer à leur gré les professeurs et régler seuls les objets de l'enseignement ».

Voyez, Messieurs, comme déjà, en 1808, on affirmait fortement, avec la nécessité de la science ecclésiastique, le besoin qu'elle a de son indépendance vis-à-vis de l'État. Dès 1808, nos évêques de France inauguraient la revendication de la liberté d'enseignement.

Mais, supposé cette indépendance assurée, une difficulté plus grave se posait, qui était le recrutement du personnel enseignant et de la clientèle enseignée. Les grands séminaires étaient maintenant organisés en écoles fermées et se suffisant à elles-mêmes. Le régime des prébendes et des bénéfices avait disparu qui jadis entretenait tant d'étudiants de tous les diocèses du Midi sur les bancs de l'Université de Toulouse. A l'avenir, le grade de docteur en théologie ou de docteur en droit canonique ne conférerait aucun avantage; ce serait un parti honorable, un

mariage d'inclination, mais un mariage sans dot, et vous n'ignorez pas que l'on traite de romanesques les hommes qui se contentent du bonheur.

Puis, le bonheur était ici fort discutable, j'entends la science qui s'élaborait dans ces facultés improvisées. A Toulouse, on mit trois ans à trouver cinq professeurs, car la Faculté ne s'ouvrit qu'en 1810-1811. On nomma doyen et professeur de dogme un certain Pijon, et professeur de « morale évangélique » un certain Laroque, deux revenants de l'Université de Toulouse d'avant la Révolution. L'histoire fut confiée à l'abbé Jammes, la philosophie à un certain Prévost, et l'Écriture Sainte à un certain d'Haubech. En 1817, Pijon eut pour successeur un abbé Compans, et en 1824 deux suppléants apparaissent, MM. Laneluc et Isac, dont le premier devait mourir évêque d'Aire, le second, supérieur de l'Esquile. Mais, Messieurs, ces vénérables ecclésiastiques n'ont pas, que je sache, conquis un nom en théologie. Ce qu'on sait de plus certain de

leur doctrine, c'est qu'ils étaient légitimistes. Car, en 1830, mis en demeure de prêter serment au gouvernement de Louis-Philippe, ils refusèrent tous, à l'exception de M. Jammes que la pratique de l'histoire ecclésiastique avait rendu plus indifférent aux changements de régime. Cette Faculté qui n'avait jamais eu d'étudiants à elle, se trouva n'avoir plus même de professeurs.

*
* *

On était alors en 1830, à cette heure où de toute part, comme après les détresses et les contraintes d'un âpre hiver, tout s'animait et débordait de sève. Que d'enthousiasmes, que de promesses, que d'entreprises! Alors se formait ce mouvement d'expansion catholique qui devait atteindre son apogée en 1850, puis se diviser, s'affaiblir et s'éteindre dans les défaites de 1877. Alors renaissait la vocation du clergé pour l'enseignement secondaire, pour la vie mo-

nastique et religieuse. Alors aussi renaissait plus fort et plus passionné son amour pour Rome et pour l'union à Rome. Messieurs, notre reconnaissance restera toujours grande pour les hommes qui furent les initiateurs de ce triple renouveau, et pourtant ce n'est pas sans un regret que nous constatons combien ces cinquante années d'éloquence et d'action furent inférieures pour l'organisation de la science sacrée.

On se plaignait, et c'est Lamennais, en 1829, qui s'exprime ainsi, que la théologie enseignée en ce temps-là dans les séminaires fût « une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves, et qui ne leur donne aucune idée d'ensemble de la religion, ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée ». On signalait comme un danger mortel « le pesant ennui qui éteint parmi les jeunes gens destinés au sacerdoce le goût de l'étude et même le talent ». On disait avec force autant qu'avec raison : Il faut revenir à saint Thomas, il faut

revenir aux Pères : « Il est nécessaire d'apprendre autrement et d'apprendre davantage : autrement, pour mieux entendre ; davantage, pour ne pas rester en arrière de ceux qu'on est chargé de guider. »

Or, Messieurs, et combien est significative cette rencontre, pareilles doléances se retrouvent en 1836 dans une pièce fameuse, le *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs*. Autant, en 1861, dans un beau *Traité des études religieuses en France*, publié à Toulouse par un homme que notre Institut s'honore d'avoir eu plus tard pour recteur, M. Duilhé de Saint-Projet. Autant, en 1865, dans l'œuvre du P. Perraud, aujourd'hui cardinal évêque d'Autun, sur l'*Oratoire en France au XVII^e^ et au XIX^e^ siècle*. Et qu'est-ce donc que ces doléances sinon le sentiment du déficit scientifique de cette brillante époque ?

En 1830, la Sorbonne se ranimait à la voix de Guizot et de Villemain, et le Collège de France aurait bientôt Michelet. La jeunesse catholique demandait qu'un enseignement fût

créé qui pût donner au christianisme aussi une voix éloquente et une autorité scientifique. Ecoutez bien, Messieurs, le programme de cette jeunesse en 1834 :

« Nous eussions désiré des conférences où l'on ne se fût pas borné à entrer dans le détail des preuves de fait du christianisme, à démontrer l'authenticité de ses titres, à réfuter les objections vulgaires déjà tombées dans le mépris, mais où on l'eût développé dans toute sa grandeur, dans son harmonie avec les aptitudes et les besoins de l'individu et de la société. Là trouveraient leur place : une philosophie des sciences et des arts qui nous découvrît dans le catholicisme la source de tout ce qui est vrai et de tout ce qui est beau, afin qu'à cette source chacun de nous vînt puiser suivant ses forces et sa vocation ; enfin une philosophie de la vie qui, sondant les problèmes de l'existence humaine, expliquât à l'homme son origine, dirigeât sa marche et lui fît envisager sa fin. Nous eussions désiré que cet enseignement fût tombé de la chaire sacerdotale, parce que sur les lèvres du prêtre

se trouve une grâce qui fortifie et qui convertit. »

Vous connaissez, Messieurs, le nom de l'orateur incomparable de sincérité, de profondeur, de lyrisme et de sympathie, qui exécuta le programme ainsi tracé par Ozanam. Mais, si grande qu'ait été l'autorité de la voix qui retentit dans la chaire de Notre-Dame et de Saint-Étienne, ne nous permettrez-vous pas de regretter qu'elle n'ait pas été fortifiée par l'existence d'un haut enseignement plus intégral, plus impersonnel et plus continu?

Et voulez-vous mesurer l'infériorité scientifique de toute cette admirable génération? La voici, Messieurs, dans tout son jour.

Lorsque, vers 1855, des symptômes significatifs ne permirent plus de douter des devoirs nouveaux qui s'imposaient, savez-vous, Messieurs, où dut s'adresser l'abbé Meignan, le futur cardinal de Tours, pour trouver une tradition catholique d'études scripturaires? Chez les Catholiques allemands. C'est à eux que s'adressait le P. de Valroger. C'est à eux

que s'adresserait bientôt, pour la patrologie, l'abbé Freppel.

Et tout de même, Messieurs, lorsque Mgr Pie entreprit de fonder une Faculté de théologie à Poitiers, savez-vous où il dut s'adresser pour trouver des théologiens scolastiques et des philosophes scolastiques? En Italie.

Dirons-nous, Messieurs, que le clergé français manquait d'hommes éminents par le savoir et par le talent? Assurément, non. Et pour ne parler que des nôtres, il suffirait de rappeler le nom du vénérable évêque[1], qui célébrait hier le jubilé de son sacre, et à qui vous ne serez pas surpris que j'adresse l'hommage que nous devons non seulement à un ami fidèle, mais encore à un précurseur de l'Institut. Et si les hommes éminents n'ont point manqué, c'est donc qu'une chose a manqué à ces hommes, qui était de travailler

1. Mgr Goux, évêque de Versailles, né à Toulouse, docteur en théologie et docteur ès-lettres, auteur d'une thèse, qui n'est pas oubliée, sur Vincent de Lerins et le développement du dogme.

de concert et de fonder une tradition, ce qui est le bénéfice de l'enseignement supérieur.

*
* *

Messeigneurs et Messieurs, vous aurez déjà entrevu la conclusion de tout ce discours qui est que, après tant d'essais, après tant d'aspirations, le clergé de France n'avait pas pu créer d'institution capable de répondre efficacement à ces aspirations et de réparer ces faillites, lorsque enfin la législation de 1875, en consacrant la liberté de l'enseignement supérieur, et la prévoyance de nos évêques en mettant cette liberté aussitôt en œuvre, nous donnèrent enfin ce qui nous manquait depuis si longtemps.

Il se produisit même cette application imprévue du principe qui imagine le besoin déterminant l'organe, que, au moment où fut ouvert cet Institut Catholique, le clergé pensait travailler surtout pour vous, Messieurs, en fondant ici un enseignement du droit ou de la médecine, et que, en réalité, cette pensée

aboutit à ce résultat que, grâce à votre générosité, vous avez travaillé à l'établissement d'une grande école de science ecclésiastique.

Ainsi, des hommes dévoués autant que compétents vinrent à vous qui organisèrent dans ces murs l'enseignement du droit romain, du code civil, du droit international : cet enseignement si remarquable était pourtant un essai éphémère, dont il ne devait subsister que deux chaires, la chaire de droit canonique et la chaire de droit civil ecclésiastique, comme si l'expérience avait eu mission de nous apprendre que nous n'avions qu'un droit à enseigner et à défendre, le droit de notre Église. Vous savez, Messieurs, avec quelle sûreté de doctrine cet enseignement a été donné ici pendant près de vingt ans par le R. P. Desjardins[1].

1. Le P. Desjardins a eu pour successeur son confrère le R. P. Besson. La chaire de droit civil ecclésiastique a été confiée à M. l'abbé Crouzil, dont, en ces derniers mois surtout, la tâche n'a pas chômé dans l'œuvre de la défense des droits ecclésiastiques. Il vient de publier, en outre, un livre qui est le fruit de son enseignement à nos étudiants : *La liberté d'association, commentaire théorique et pratique de la loi du 1er juillet 1901* (Paris, Bloud, 1906).

Pareil sort fut celui de notre Faculté libre des lettres. Celle-ci, en effet, n'essaya pas de résister à l'évolution qui substituait désormais à des manifestations plus éloquentes, les exercices techniques et les cours fermés. Elle concentra son activité dans la préparation de nos étudiants à l'enseignement secondaire et aux examens de licence. Sans doute, elle n'a pas renoncé à avoir une voix qui se prononce sur les sujets les plus actuels; et même, grâce à nos professeurs et à nos amis, cette salle où nous sommes en ce moment réunis, est devenue une des audiences les plus recherchées à Toulouse pour l'attrait, pour la sincérité, pour l'éclat des convictions qui s'y sont affirmées; mais c'est là encore aux préoccupations morales, sociales, religieuses de l'heure présente que vous nous avez su gré de répondre avant tout. Car c'en est fini des dilettantismes et des marivaudages : la génération qui passe s'en va soucieuse, et, pour rappeler un mot de l'Évangile, si nous lui jouions de la flûte, elle nous répondrait qu'elle ne danse plus.

Ah! comme il avait bien compris cette conversion des lettres, l'homme supérieur, l'homme inoubliable que nous avons perdu cette année même ! Nous le retrouvions dans ce beau mot qui a été prononcé de Fauriel : « Il tenait que le métier d'écrire veut du temps, et comme l'étude n'en veut pas moins, obligé de choisir, il aima mieux apprendre que paraître. » Mais, toutefois, si peu qu'il eût paru, c'en avait été assez pour conquérir une renommée qui était faite autant d'estime que d'affection. Le jour où nous donnâmes rendez-vous à ses amis et à ses admirateurs pour ce que nous avions rêvé de faire la fête jubilaire de M. Couture, du Collège de France, de l'Université de Paris, de l'Université de Toulouse, de l'Université de Bordeaux, de l'École des Chartes, de nos sociétés savantes de Paris et de province, vinrent les témoignages les plus spontanés et les plus délicats. Encore, Messieurs, n'avait-on pas connu si loin tout ce que, en près de vingt années de cours, il vous avait donné, c'est-à-dire la fleur de son érudition infinie.

Il avait avec vous commencé par Dante, il devait finir par Pascal : peut-être au début aviez-vous surpris chez lui comme les apparences d'un épicurisme de lettré; mais à mesure que vous l'aviez mieux connu, à mesure aussi que sa pensée se dépouillait, ç'avait dû être pour vous une révélation progressive et qui vous attachait plus profondément à lui, de voir cette pensée apparaître plus religieuse, plus pénétrée de l'âme même du catholicisme.

M. Couture donna peut-être son plus brillant rayonnement à notre Institut, mais comment oublier ceux qui contribuèrent avec lui à en faire un foyer? Dans des leçons d'apologétique dont le succès n'est pas épuisé, M^gr^ Duilhé de Saint-Projet déblayait les avenues de la foi des obstacles qu'y avaient multipliés les adversaires du christianisme, et parfois même ses défenseurs. M. l'abbé Jacques Thomas inaugurait ici un enseignement scripturaire dont nous n'avons connu que les promesses, trop tôt et si douloureusement déçues.

Le R. P. Coconnier, que nous prit plus

tard l'Université de Fribourg, avait ici [1], quand la philosophie aristotélicienne reprenait sa place dans l'enseignement ecclésiastique, contribué au rapprochement de la pensée ancienne et de la pensée contemporaine pour le gain de toutes deux. M. le chanoine Douais, aujourd'hui évêque de Beauvais, était le prodigieux explorateur d'archives que vous savez, et introduisait brillamment le nom de notre Institut dans l'histoire de l'histoire méridionale.

Lorsque, en décembre dernier, nous avions l'honneur, Mgr Péchenard et moi, d'être reçus par les Cardinaux de la Congrégation des Études, notre consolation était grande de pouvoir représenter à Leurs Éminences qu'il existe une France ecclésiastique du travail et que nos Instituts en sont les moteurs actifs autant que les modérateurs les plus sûrs. Que des controversistes intempérants trompent l'étranger sur cette France du travail;

1. Puis, après le R. P. Coconnier, le P. Gayraud, aujourd'hui député du Finistère, puis le R. P. Montagne, aujourd'hui professeur à Fribourg, puis MM. Baylac et Michelet.

que des esprits excessifs justifient ces diagnostics; qu'est cela auprès des réserves de science et d'irréprochable doctrine qui sont de l'essence de cette France ecclésiastique du travail, et dont la garantie est l'enseignement quotidien de nos maîtres, aussi bien dans les séminaires que dans nos Instituts?

Messeigneurs et Messieurs, on dénaturerait l'économie de tout notre enseignement, si on ne marquait pas qu'il trouve son armature dans la dogmatique de saint Thomas. Nous avons reçu mission du Saint-Siège d'être auprès du tombeau du docteur angélique des veilleurs fidèles. Le quatrième article de nos Statuts approuvés par le Saint-Siège exprime cet office propre : « *Facultates sacrae in clientelam fidemque sese recipiunt D. Thomae, quem Leo PP. XIII omnium studiorum patronum declaravit, specialius vero studii tolosani cui competit honor perpetuas doctasque agendi vigilias ad corpus Doctoris angelici.* »

Que si vous nous demandiez comment nous

avons rempli cet office, il nous suffirait de vous renvoyer à ces études si profondes et si personnelles, fruit de tant d'années de réflexion et d'enseignement, d'un enseignement qui fut nôtre éminemment, à ces études sur la théologie de la grâce suffisante que le T. R. P. Guillermin s'est enfin décidé à imprimer[1]. Vous y trouverez traitée la question, tant débattue entre d'irréductibles adversaires, de la conciliation de la responsabilité humaine avec l'efficacité souveraine du gouvernement divin. Grâce au R. P. et à son thomisme très nuancé, sommes-nous à la veille de voir s'accorder les thomistes et les molinistes? Je n'ose vous le promettre, peut-être le regretteriez-vous. Mais ce que je puis vous affirmer, c'est qu'une haute leçon aura été donnée : une leçon de modération et de probité, de critique doctrinale approfondie, d'indépendance dans l'attachement à la tradition dont on se réclame, dût-on étonner les

1. Parues dans la *Revue Thomiste* de 1901, 1902, 1903. Voyez aussi son étude sur « S. Thomas et le prédéterminisme », *Ibid.*, 1895 et 1896.

grands ancêtres. Ajouterai-je que cette leçon est fort opportune, n'y ayant rien de plus souhaitable en théologie que de dissiper les malentendus, et, comme dit le R. P., de préparer le rapprochement des esprits sincères dont l'unique désir est le triomphe de la vérité [1] ?

*
* *

Et maintenant, Messieurs, après cette trop rapide et incomplète esquisse de ce qu'a été l'activité de notre Institut depuis vingt-cinq ans, nous sera-t-il permis de dire que ce qui a été fait ici, grâce à vous et par vous, est peut-être plus fort et plus marquant que l'enseignement de 1810 à 1830, et aussi bien que tout ce qui restait en 1790 d'un siècle et plus de l'ancienne Université toulousaine ?

1. Le T. R. P. Guillermin est mort le 10 avril 1903, après vingt-cinq années consécutives d'enseignement dans notre Institut. Il a eu pour successeur un de ses meilleurs disciples en saint Thomas. — Voyez la notice biographique que nous avons publiée sur le P. Guillermin, *Bulletin*, 1903, p. VII-XX, et l'étude de M. MAISONNEUVE, « La doctrine du P. Guillermin sur la grâce », *Bulletin*, 1905, p. 16-30.

Mais pourquoi ?

Messieurs, pour cette première raison que, mis au régime de la liberté, nous avons eu à justifier chaque jour les sacrifices que nous vous coûtions par les services que nous vous rendions. Nous n'étions pas des fonctionnaires, mais des ouvriers à la tâche. Notre vie était précaire, parce que nous avions à la mériter au jour le jour. Nous pratiquions, à notre façon, la séparation de l'Église de l'État. En ce pays qui est si profondément étatiste que tout ce qui n'est pas officiel est vite traité de factieux, nous étions une œuvre privée toujours menacée, mais toujours vivante : *Quasi morientes, et ecce vivimus*.

Secondement, Messieurs, nous avons estimé que la doctrine n'est pas, comme on eût dit en droit, un majorat, dont on hérite, mais qui ne fructifie pas. Nous avons travaillé pour la mieux posséder. Nous avons travaillé pour l'enrichir de tout ce que la civilisation qui s'accroît pouvait lui donner de plus-value. Ainsi comprenions-nous que

pouvait s'exercer l'esprit scientifique le plus actuel et l'esprit de tradition le plus sincère.

Troisièmement enfin, Messieurs, il n'est pas sans une signification profonde que le jubilé de notre Institut coïncide avec le jubilé pontifical de Léon XIII. Au fond, et ç'a été la vraie vertu de notre œuvre, l'esprit qui a depuis l'origine animé cet Institut, était dans les sciences religieuses et philosophiques l'esprit même des encycliques de Léon XIII. Nous éprouvons une joie grande et une sécurité entière à nous rendre cette justice que nous avons pensé être dans l'ordre scientifique les humbles ouvriers des pensées de ce grand pontificat, et pour ce vingt-cinquième anniversaire de notre fondation à avoir reçu du Pape, notre auguste maître, cette assurance que vraiment nous avions bien mérité de l'Église, « *praeclare vos de Ecclesia meritos* », en nous appliquant à concilier sans effort la foi et les nouvelles vérités, « *sapiens maximeque commendandum studium quo fidei praecepta discipli-*

narumque inventa amico foedere sociastis »[1].

Hélas! Messeigneurs et Messieurs, les plus bienfaisants pontificats ont un terme, — je ne puis y songer sans tristesse, — et la France semble vouloir s'appliquer à montrer au monde comment les plus nécessaires libertés finissent. Mais du moins, tant que cet Institut existera, votre foi et votre raison pourront y venir goûter la paix d'une petite cité léonine.

1. On trouvera la lettre de Léon XIII dans notre *Bulletin*, 1902, p. 2-3.

SÉMINAIRES D'HISTOIRE

SÉMINAIRES D'HISTOIRE

Conférence faite à l'Université de Louvain, le 8 février 1901, devant le séminaire historique dirigé par M. Cauchie[1].

Le conférencier a commencé en remerciant le recteur de Louvain de sa présence, M. le professeur Cauchie de son gracieux accueil, et l'auditoire de son empressement, qu'il s'explique par l'autorité et la renommée des savants invités les années précédentes, le R. P. de Smedt, M. Kurth, etc.

Semblables entretiens, dit-il, sont, dans leur simplicité toute scientifique, les meilleurs actes de relations d'Université à Université. Le vœu de tous les esprits soucieux de progrès est que des relations pareilles

1. Ce résumé a paru dans le *Bulletin*, 1901, p. 65-77.

s'établissent entre l'enseignement supérieur français et l'étranger. Les initiatives en deviennent plus fécondes, les expériences plus sûres, l'émulation plus éclairée et plus cordiale, et les méthodes s'affirment et se fortifient en se comparant.

C'est, plus que pour d'autres disciplines, la condition des sciences historiques.

Nous suivons avec une grande attention les rapports publiés chaque année sur ses travaux par le Séminaire historique de Louvain [1].

Cette année dernière (1899-1900), vos travaux pratiques sur les sources, consacrés à l'étude des nonces en Flandre, étaient particulièrement instructifs. Les catholiques allemands, par la publication des *Nuntiaturberichte aus Deutschland,* nous ont devancés tous; du moins, si en France nous entrons à peine, à l'heure actuelle, dans cette direction [2], avons-nous le plaisir de voir en

1. Nous n'apprenons à personne que le séminaire historique de Louvain a pour organe la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain, qui n'a pas d'égale en France.

2. Des membres de l'enseignement supérieur français,

Belgique l'activité fermement orientée vers ces recherches.

Pareillement, vos travaux pratiques sur les institutions ont été concentrés sur l'étude de la dîme ecclésiastique, travaux de critique plus que de découverte, sans doute, mais vous avez raison de commencer par la critique du peu que l'on sait encore d'une institution qui, remontant au plus haut moyen-âge, n'a disparu que d'hier, et qui touche à toute l'histoire économique et religieuse.

Votre section dite de conférences historiques paraît être plutôt une conférence d'introduction : elle se ramène, en somme, à l'étude critique des publications récentes concernant l'ancienne histoire ecclésiastique. C'est là une méthode que pratiquent les

MM. Imbart de la Tour, Baudrillart, Chatelain, Chénon, Fournier, Guiraud, Jordan, etc., viennent de fonder avec nous une société des *Archives de l'histoire religieuse de la France*, où, entre autres publications annoncées, paraîtront les *Nonciatures de France*. — La première nonciature vient de paraître : J. Fraikin, *Nonciature de Clément VII*, t. Ier (Paris, Picard, 1906). Sans être confessionnelle à proprement parler, la société des *Archives de l'hist. religieuse de la France* est catholique.

maîtres les meilleurs, par exemple M. Gaston Paris. Nous inclinons, en France, à faire peut-être trop petite la part de l'étudiant dans nos cours les plus près de ressembler à ceux de votre séminaire; nous sommes portés à croire que le maître qui travaille et cherche *devant* et *avec* ses élèves court moins le risque de perdre du temps que celui qui les fait travailler eux-mêmes devant lui. Resterait à savoir si le profit des élèves est égal dans l'un et l'autre système.

Mais le grand mérite de votre séminaire historique consiste à vouloir être pour chacun des étudiants qui en acceptent la discipline une école d'application.

Vous n'ignorez pas combien les programmes d'examen pour les grades universitaires sont par la force des choses exclusifs de la libre recherche, et combien sont souvent mal préparés à faire œuvre scientifique les jeunes gens qui n'ont jamais fait qu'œuvre scolaire. En France, — je parle ici de la France provinciale, Paris étant à lui seul

une autre France, — l'enseignement supérieur est purement préparatoire aux grades, et la clientèle d'étudiants ne pense qu'aux grades. L'on a voulu réformer les examens de grades, notamment en histoire, et tenté d'y faire place, à côté des éléments de culture générale ou technique, à un élément scientifique procédant de l'initiative de l'étudiant : les résultats n'ont pas répondu à ce qu'on attendait [1].

Un séminaire comme le vôtre — comparable à l'École des hautes études philologiques et historiques de la Sorbonne, — est un atelier où vient travailler quiconque se sent la vocation d'historien : car la voca-

1. Voyez les critiques très vives de M. Lot, *op. cit.*, p. 141. Parlant des conférences préparatoires à l'agrégation, qui sont l'exercice le plus relevé des Facultés officielles, M. Lot écrit : « Cet exercice n'est ni de la science, ni de la pédagogie. C'est un produit indéfinissable. Je m'explique la stupeur des étudiants allemands et américains qui ont assisté à ces exercices. » Puis, expliquant en excellents termes ce qu'est la méthode d'un séminaire, M. Lot conclut : « C'est grâce à ce procédé qu'un professeur allemand peut renouveler en quelques années toute une branche d'études. Quant au profit que retirent les jeunes du travail en commun sous la direction d'un maître, on ne saurait l'exagérer. »

tion est indispensable. Mais un séminaire comme le vôtre est très propre à éprouver et à éduquer une vocation. Et que cette éducation fasse de bons ouvriers, capables à leur tour d'œuvres excellentes, c'est ce que les anciens membres de votre séminaires n'ont pas attendu longtemps à prouver. Permettez à un étranger de vous en féliciter de tout cœur.

Dans des conditions assez différentes de celles où fonctionnent votre faculté de théologie et votre faculté de lettres, notre modeste faculté de théologie de Toulouse a constitué aussi, — et non sans vous imiter très consciemment, pour une part, — un séminaire historique.

Dans la pensée de celui de nos professeurs à qui l'on doit cette création, M. le chanoine Douais, aujourd'hui évêque de Beauvais, ce devait être avant tout une conférence pratique de paléographie, dans le genre de celle que M^gr^ Carini avait organisée auprès des archives vaticanes, et pour rendre le même service. Je vous renvoie à

la notice publiée par Mgr Douais sous le titre de *Travaux pratiques d'une conférence de paléographie à l'Institut Catholique de Toulouse* (Paris, Picard, 1892).

Les étudiants de notre faculté de théologie, quand ils rentrent dans leurs diocèses respectifs, ont chance de trouver près d'eux maint dépôt d'archives, départementales, municipales, épiscopales, notariales, privées : on ne sera pas surpris que plusieurs témoignent un goût très vif pour ces recherches.

On ne se doute pas assez, à Paris et à l'étranger, de la richesse de nos dépôts d'archives provinciales. Les *Archives départementales,* en chaque chef-lieu de département, ont recueilli à la Révolution tout ce que possédaient d'archives particulières les évêchés, les chapitres et collégiales, les couvents. Toute l'histoire ecclésiastique aussi bien que l'histoire civile, depuis le XIIe siècle, en moyenne, a ses sources profondes dans ces dépôts, dont l'organisation « scientifique », je veux dire au profit de la

science, date de 1840, et dont un *Inventaire sommaire* est en cours de publication département par département, depuis 1860, sous la direction du Ministre de l'Intérieur. On en a publié environ 200 volumes.

Je reviens aux ressources des archives provinciales.

A Toulouse, par exemple, les archives départementales ont incorporé les archives de l'archevêché, du chapitre métropolitain, des évêchés supprimés de la région (Rieux, Saint-Bertrand de Comminges), des officialités, des abbayes et couvents supprimés, de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Telles de ces archives, — celles des Hospitaliers, celles des Dominicains, — représentent un priorat ou une province qui englobait tout le Midi.

Joignez-y, et c'est une exceptionnelle fortune, les archives du Parlement de Toulouse. Le Parlement date de 1444, et sa juridiction s'étendait sur tout le Languedoc et une partie de la Guyenne. Les archives du Parlement de 1444 à 1789, et des juridictions

s'y rattachant, ne comptent pas moins de 5.000 registres : collection des édits et lettres patentes, arrêts de la chambre de l'Édit (1579-1679) concernant les affaires protestantes, arrêts de la chambre criminelle, arrêts des trois chambres civiles, dont la première — la Grand'chambre — connaissant spécialement des affaires ecclésiastiques.

Par une mesure des plus heureuses, la chambre des notaires de Toulouse a confié les archives notariales à l'administration des archives départementales : soit 10.000 volumes et 20.000 dossiers, allant du XV^e^ siècle à la Révolution, collection de premier ordre, pour l'histoire des bénéfices, des charges, de la propriété et des arts[1].

M^er^ Douais, comme son successeur actuel, notre jeune collègue M. Saltet, avait compris qu'il importait d'exercer nos étudiants

1. Les autres archives départementales du Midi sont loin d'égaler celles de Toulouse. Signalons cependant parmi les plus riches celles d'Albi (500 registres), celles de Rodez (800 registres). On trouvera des indications sommaires dans le répertoire de MM. LANGLOIS et STEIN, *Les archives de l'histoire de France* (Paris, Picard, 1891).

au maniement des inventaires, à la connaissance des fonds, au déchiffrement des pièces. Notre séminaire historique possède une modeste collection de diplômes originaux : nous avons fait exécuter une série de fac-similés photographiques de diplômes représentant les divers types graphiques usités dans nos régions du XI^e^ siècle au XVI^e^. Originaux et fac-similés dressent nos étudiants à la lecture, le professeur ayant soin dans son commentaire d'en indiquer les règles, ainsi que les instruments qui doivent servir à résoudre les questions d'histoire, de géographie et de lexique, que chaque texte peut soulever.

Nous disons de lexique... C'est rappeler d'un mot que nous sommes en pays roman, que nombre de nos diplômes sont rédigés, non pas en latin, mais dans les dialectes variés de notre vieille langue romane. Il faut être romaniste pour n'être pas pris de court dans nos archives méridionales. Heureusement pour notre séminaire, Toulouse possède un remarquable enseignement

des langues romanes : il fut inauguré par un des nôtres, M. l'abbé Couture, voici vingt-cinq ans. L'Université de Toulouse l'a organisé et développé, sous la direction de M. le professeur Thomas, aujourd'hui professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, puis de M. le professeur Jeanroy : nous sommes infiniment reconnaissants à ce dernier de la formation philologique qu'il donne à ceux de nos étudiants que nous lui adressons[1].

A quoi appliquerons-nous les chercheurs que nous aurons formés ?

C'est un vœu cher à beaucoup de travailleurs que de voir entreprendre une refonte et une correction de la *Gallia christiana :*

1. A deux de nos étudiants, on a pu procurer un séjour prolongé à Paris, au laboratoire de M. Rousselot, au Collège de France. Un des deux a pu même passer deux semestres en Allemagne, auprès de M. le professeur Koschwitz. Je me reprocherais, à ce sujet, de ne pas mentionner l'appui que nous a donné en pareille occurrence la « Société pour l'encouragement des études supérieures dans le clergé ». Nous avons pu, en outre, grâce à elle procurer à un des nôtres, qui s'appliquait à l'Écriture Sainte, une visite en Égypte et en Palestine.

la Belgique n'y saurait demeurer indifférente puisqu'elle y figure.

Mgr Duchesne écrit dans la préface du premier volume de ses *Fastes épiscopaux* : « Il serait bien à désirer que quelque corps savant reprît cette grande œuvre sur des bases plus larges et avec une méthode plus précise. » On sait, en effet, combien de lacunes présente la *Gallia christiana,* même dans ses volumes les plus récents, et combien l'absence de références et de preuves en fait une autorité précaire. Le chanoine Albanès, qui avait entrepris cette réfection pour la Provence, est mort à la peine sans avoir mis la dernière main à son œuvre, dont M. le chanoine Ulysse Chevalier conduit l'impression. Mais la dernière main est-elle jamais mise à une œuvre pareille? Le cadre n'en est-il pas arbitraire pour une trop grande part? Le mieux ne serait-il pas de diviser le travail selon la diversité des sources d'information?

Un modèle de ce genre est donné par M. l'abbé Guérard dans ses *Documents*

pontificaux sur la Gascogne d'après les archives du Vatican, Pontificat de Jean XXII (1316-1334), publiés pour la société historique de Gascogne, en 1896.

Deux de nos anciens étudiants, M. l'abbé Calmet et M. l'abbé Vidal, formés tous deux dans notre séminaire, fixés à Rome, ont travaillé dans le même sens que M. Guérard, mais malheureusement sur un plan trop étroit. Renonçant à émietter diocèse par diocèse les documents trouvés au Vatican, il conviendrait de prendre comme cadre géographique les grandes divisions civiles de l'ancienne France, Gascogne, Languedoc..., en groupant les documents par métropoles ecclésiastiques, Toulouse, Auch, Albi... Il conviendrait aussi qu'un relevé préalable fût fait, qui inventorierait tous les documents déjà connus et publiés dont on a l'analyse dans les *Registres* de Jaffé et de Potthast, ou le texte dans les registres actuellement publiés des papes depuis Innocent III. Ces réserves faites, on ne saurait trop encourager les publications comme les *Varia documenta*

quae Ruthenensem et Vabrensem dioeceses respiciunt de M. Calmet (Rodez 1896), et de M. Vidal ses *Documents [pontificaux] sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse* (Rome 1901)[1].

Mgr Douais avait appelé l'attention sur d'autres sources intéressantes de notre histoire ecclésiastique, les statuts synodaux. Il avait signalé, inédits encore aujourd'hui, ceux du diocèse de Cahors de 1325, du diocèse de Pamiers de 1342 et 1382, ceux du diocèse d'Elne de 1524, ceux du diocèse de Rodez, la série de ces derniers allant du XIIIe au XVe siècle. Peu de documents nous font entrer plus avant dans l'administration épiscopale et dans la vie du clergé. Mgr Douais

1. Depuis, M. Vidal a publié les *Lettres communes de Benoit XII*, dans la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Un autre de nos anciens étudiants, M. Albe, envoyé à Rome par son diocèse (Cahors), a recueilli des documents sur Jean XXII et sur le Quercy. — Un autre, M. Clergeac envoyé par son diocèse (Auch), recueille les documents relatifs à l'histoire épiscopale de la Gascogne. Il a publié le *Cartulaire de Gimont* (1906) dans les « Archives historiques de la Gascogne ». — J'ai parlé plus haut (p. 39) de l'œuvre de M. Degert. Son *Histoire des évêques d'Aire* est sous presse.

en 1894 en a publié un qui est un excellent spécimen, le *Synodal de Lodève* du célèbre Bernard Gui (1325).

Antérieurement, Mgr Douais avait retrouvé dans le trésor de notre basilique toulousaine de Saint-Sernin le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin*, qu'il publia en 1887.

Si nous ne pouvons trouver dans nos archives beaucoup de sujets de grande politique, du moins l'historien des institutions et de la civilisation y a grandement à s'instruire.

Mgr Douais, que l'histoire de l'Albigéisme avait attiré de bonne heure, a publié en 1886 la première édition de la *Practica inquisitionis haereticae pravitatis* de Bernard Gui. Il vient de donner (1900) à la Société de l'histoire de France un volume de *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc au XIIIe et au XIVe siècles*. En 1894, et on sait le lien qui rattache les Frères Prêcheurs à l'histoire de l'hérésie dite albigeoise, Mgr Douais avait retrouvé et publié les actes de leurs chapitres

provinciaux de 1239 à 1302, *Acta capitulorum provincialium ordinis Fratrum Praedicatorum* [1].

L'ancienne Université de Toulouse, moins heureuse que l'Université de Paris, *Si parva licet...*, n'a suscité personne encore pour la publication intégrale de son cartulaire. Une bonne notice a été donnée par les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc,* avec un choix de documents (bulles, statuts, etc.); puis est venue la publication de M. Fournier, *Statuts et privilèges des universités françaises,* qui a provoqué de si graves critiques. On voit, le sujet a été non pas épuisé, mais plutôt défloré, fâcheux accident de nature à retarder longtemps encore la mise sur chantier d'un cartulaire de l'Université de Toulouse.

La condition du Parlement de Toulouse est

1. Un de nos étudiants, M. Annat, aujourd'hui professeur au grand séminaire à Bayonne, a publié dans notre *Bulletin*. 1904, p. 207-217, des « Documents inédits (1482-1498) pour servir à l'histoire de l'ancienne Université de Toulouse ». — Voyez du même et dans un autre ordre de recherches, « Les revisions du texte de Maldonat d'après un document inédit », *ibid.*, p. 250-259.

beaucoup meilleure. Nous attendons la prochaine publication du premier volume de l'inventaire des arrêts civils[1] : M. Saltet, qui a eu l'avantage d'en parcourir les bonnes feuilles, grâce à l'obligeance de M. l'archiviste Pasquier, est frappé de la richesse des renseignements qu'on y peut puiser, — au XV^e^ siècle, sur les rapports de la France avec Rome, sur les collations de bénéfices et sur l'état (fort misérable et décadent) du clergé, — au XVI^e^ siècle, sur l'acceptation du Concordat de 1516, sur les tentatives de réforme catholique dans le Midi avant le protestantisme, sur les guerres de religion.

L'histoire de la Réforme en France est un sujet qui a l'avantage d'être neuf encore et qui sera sûrement des plus rémunérateurs, à condition qu'on l'aborde par les archives locales. Pour mon humble part, j'estime qu'il faut inciter les érudits provinciaux à exploiter cette mine si peu fouillée et si riche, à se partager

1. Il a paru en 1903.

la France, pays par pays, et à publier pour chaque pays le dossier de la propagation de la Réforme et de la résistance que nos pères lui opposèrent. On y pense parmi nous : on nous a donné les *Huguenots en Bigorre* et les *Huguenots dans le Béarn et la Navarre,* deux publications de la Société historique de Gascogne. Un élève de Mgr Douais, M. l'abbé Lestrade, vient de publier les *Huguenots en Comminges* (1900), simple recueil de documents annotés, pour la plupart extraits des archives des États de Comminges, archives oubliées dans la mairie de Muret, ancienne capitale du comté de Comminges... Vous sentez à quelle profondeur nous sommes dans le sous-sol documentaire.

Tout ce qui vient de vous être exposé a trait à l'histoire médiévale : passons à l'histoire ancienne de l'Église.

Notre conférence de critique des sources anciennes a été organisée par M. Saltet au cours de l'année 1898-1899.

Dans les deux dernières années, la conférence pratique, qui a fonctionné seulement

pendant le semestre d'hiver, a été consacrée à l'étude de l'hagiographie méridionale. Le semestre 1898-1899 a été d'abord employé à quelques études préliminaires, dont les *Acta martyrum* de Ruinart et le *Martyrologe* dit *hiéronymien* ont fourni les éléments.

Ainsi préparée au maniement des textes les plus essentiels, la conférence a abordé les recherches proprement dites. Le champ d'études choisi a été l'Agenais, une de nos provinces du Midi où les souvenirs de l'époque gallo-romaine se sont le mieux conservés dans les monuments archéologiques et dans les textes. La *Passion de sainte Foy et de saint Caprais*, étudiée dans des textes inédits, a fourni des matériaux particulièrement riches à la critique des sources. Ce morceau était regardé comme homogène. En fait, l'analyse et la comparaison ont montré que c'était un assemblage des plus composites, un bel exemple de la manière gauche et toute d'emprunts des érudits du VII^e^ siècle[1].

1. *Bulletin*, 1899, p. 175-190.

La critique des sources de la *Passion de saint Vincent d'Agen,* entreprise encore pour la première fois, a fourni à la conférence un nouvel exemple de déformation de la vérité historique, due ici, non pas à l'intervention des érudits, mais à l'imagination populaire. Certain épisode des derniers temps du royaume wisigothique de Toulouse, raconté par Isidore de Séville, a été réduit par les Agenais aux proportions d'un fait d'histoire locale, pour le plus grand honneur du culte de saint Vincent [1].

Le semestre 1899-1900 a débuté, en manière d'introduction, par la discussion des principaux chapitres du second livre de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours. L'histoire de Clovis a bientôt amené la conférence à s'occuper des saints que les légendes mettent en rapport avec le converti de saint Remi. A ce titre, la *Vie* de saint Germier, évêque de Toulouse, présentait pour nos étudiants un intérêt spécial. La confé-

1. *Revue de Gascogne,* mars 1901.

rence s'est appliquée à l'étude de cette question qui, de l'avis des Bollandistes et de Mgr Duchesne, reste tout entière, et au cours de la comparaison des textes s'est révélé dans la *Vie* de saint Germier un point d'attache avec l'époque de Clovis III : constatation qui introduit un fait précis dans cette discussion[1].

Un autre problème et d'un intérêt plus général a été ensuite fourni par l'histoire des Églises du monde barbare germanique, qui faisait à ce moment l'objet du cours d'histoire. Ce problème, c'est la question de l'introduction de l'arianisme chez les peuples germaniques, et plus spécialement la biographie de l'apôtre des Goths, Wulfila. Les sources anciennes ont été sur ce point heureusement enrichies par la publication d'une diatribe arienne inédite, la *Dissertatio Maximini contra Ambrosium*, publiée en 1899 par le professeur Kauffmann de Kiel. Cette diatribe arienne contient entre autres docu-

1. *Annales du Midi*, avril 1901.

ments une biographie de Wulfila. M. Saltet a pris de là occasion pour étudier les rapports de ce texte nouveau avec les renseignements que nous possédions déjà dans les historiens et les Pères grecs, et dans les actes des martyrs de la persécution gothique [1].

Je ne puis donner qu'un aperçu de ces exercices de critique [2].

Vous me permettrez d'être très bref sur une troisième section de notre séminaire, la conférence d'ancienne littérature chrétienne, parce que cette section est mon œuvre per-

1. *Bulletin,* 1900, p. 118-129.

2. Depuis 1901, le séminaire historique a continué de travailler sur les antiquités et l'hagiographie méridionales; voyez « Saint Vidian de Martres Tolosane et la légende de Vivien des chansons de geste » (*Bulletin,* 1902); « Le diplôme d'indulgence pour la construction de l'église Sainte-Foy-de-Conques », 1041-1052 » (*Ibid.*); « L'évêché d'Arisitum » (*Ibid.*); « La formation de la légende de sainte Enimie », (*Ibid.* 1903); — puis sur l'histoire générale et la patristique, voyez « Les sources de l'Eranistes de Théodoret » (*Revue d'hist. eccl.*, de Louvain, 1905); « La formation de la légende des papes Libère et Félix » (*Bulletin*, 1905); « Les fraudes littéraires des schismatiques luciférien s » (*Ibid.* 1906). — D'autres mémoires préparés ainsi dans le travail collectif du séminaire restent à publier.

sonnelle. A peine arrivé à Toulouse, à la rentrée de 1898-1899, je m'appliquai à intéresser quelques ecclésiastiques de nos étudiants aux travaux, si activement poussés un peu partout en Europe, d'ancienne littérature chrétienne. La critique textuelle ne pouvait être notre fait, au moins au début. Mais la recherche des sources d'un auteur est une investigation qui ressemble parfois à un jeu : nous en fîmes l'épreuve sur les *Commentarii in Genesim* du pseudo-Eucher, qui ne sont qu'un centon de saint Augustin, d'Isidore de Séville, de saint Grégoire, d'Alcuin, de nos *Tractatus Origenis* et de quelques sources non reconnues.

La critique de provenance ou d'authenticité est un exercice plus propre qu'aucun autre à développer le sens critique : nous nous appliquâmes, par exemple, à fixer la date des homélies stationales de saint Jean Chrysostome, homélies prononcées à Constantinople, et dont, depuis, le R. P. Pargoire, suivant l'indication par nous donnée et poussant notre enquête à fond, a pu dé-

montrer qu'elles dataient de juillet 399 [1].

Enfin l'ancienne littérature chrétienne ne saurait être purement littéraire et s'abstraire de l'histoire critique des doctrines. J'appliquai mes étudiants pendant un trimestre, en 1900, à l'étude critique du symbole des apôtres [2], et, ce premier trimestre 1901, nous avons entrepris l'histoire des idées morales dans la littérature du IIe siècle, histoire qui nous semble l'introduction nécessaire, mais combien négligée! à une histoire des origines de l'institution pénitentielle [3].

De cette exposition détaillée il doit ressortir quelle est la communauté d'attitude de nos séminaires historiques.

1. Voyez *Revue biblique*, octobre 1899, et *Échos d'Orient*, 1900.

2. Ce travail est devenu l'article « Symbole des Apôtres » du ***Dictionnaire de théologie.***

3. Ce travail a été la première partie de mon étude sur les origines de la pénitence, publiée dans *Études d'histoire et de théologie positive*, Paris, 1900, première série. Pareillement, mon étude sur l'Eucharistie et l'histoire du dogme de la transsubstantiation (*Études d'histoire*, Paris 1905, deuxième série), a été faite avec nos étudiants.

Ensemble et à l'envi, nous appréhendons de plus en plus les synthèses prématurées et ces schématisations artificielles où se complaisent les esprits oratoires et doctrinaires. Certes les idées abstraites gardent leur prix : mais combien il est rare que ceux qui les manient n'en abusent point ? Pour nous, nous avons le souci dominant de vouloir connaître bien les faits, tous les faits connaissables, avant de conclure, de crainte qu'une conclusion hâtive ne soit ruinée par l'apparition d'un petit fait nouveau, ou par l'observation plus attentive d'un fait qu'on croyait connaître. Toute construction nous fait trembler pour elle, dont la base positive n'est pas constituée par des faits trois fois éprouvés.

Mais si les enquêtes documentaires et les monographies de détail semblent attirer de préférence nos meilleurs érudits catholiques ; — si nos séminaires poussent et préparent spécialement à de pareilles études ; — gardons-nous de professer que les textes et les documents sont tout, par réaction contre l'esprit théologique ou juridique.

Il ne faut pas que nos écoles catholiques belges ou françaises aient l'apparence de laisser à d'autres le monopole des constructions vigoureuses ou ingénieuses, et de nous enfermer dans la simple et éternelle préparation des matériaux. Apprenons à nos élèves à admirer des œuvres, comme celles de Fustel de Coulanges ou de Kurth, deux maîtres de l'histoire critique en langue française, des œuvres où l'exégèse des textes et des documents originaux et où l'analyse des faits et des témoignages est l'opération préalable, fondamentale, et nous dirions presque exclusive, si cette analyse et cette exégèse n'avaient pas pour résultat de retrouver sous la lettre morte la réalité des institutions, des pensées, des sentiments, de la vie.

Quand il s'agit de l'histoire ecclésiastique et de la vie de l'Église, ce résultat vaut tous nos soins et nous paye de toutes nos peines.

LE SENS ET LES LIMITES
DE
L'HISTOIRE DES DOGMES

LE SENS ET LES LIMITES

DE

L'HISTOIRE DES DOGMES[1]

Assurément, une des tâches les plus urgentes qui s'imposent à nous est de projeter de la lumière sur nos démarches intellectuelles. Nous remercierons donc M. Laberthonnière de l'article qu'il vient d'écrire [2], à propos du livre d'un de nos amis, qui est en même temps de nos anciens élèves et de

1. Cette étude a paru dans le *Bulletin* de Toulouse du 10 juin 1906 (p. 170-179).

2. *Annal. de philosophie chrét.*, février 1906 : « Le dogme de la rédemption et l'histoire, d'après un livre récent » [celui de M. Rivière].

nos collaborateurs. Car cet article, qui pourrait s'intituler « Le dogme et son histoire », nous aidera à bien faire comprendre ce qu'est pour nous l'histoire, l'histoire d'un dogme s'entend, et en quoi une pareille histoire n'implique pas l'évolutionisme que d'aucuns voudraient y impliquer.

Nous ne relèverons pas, ou nous relèverons seulement pour mémoire, l'erreur qui consisterait à dire que parler de *théologie positive*, c'est vouloir « éveiller l'idée d'une nouvelle manière de théologie qui serait à l'ancienne ce que la physique d'aujourd'hui, par exemple, est à la physique d'autrefois ». Il y aurait là, nous assure-t-on, « un modernisme de mots dans lequel on se complaît et par lequel on s'en impose à soi-même en parlant un langage à la mode » (p. 532). Ce n'est là, j'imagine, qu'une boutade : pour une fois, M. Laberthonnière se sera diverti à parler comme aime à faire le R. P. Billot en son cours. Mais, au fond, M. Laberthonnière, le P. Billot moins encore, n'ignore pas que ce « modernisme » date du XVI^e^ siècle, et

que saint Ignace, dans ses *Exercices spirituels*, a jugé bon de recommander également la théologie scolastique et la théologie positive[1]. Sans remonter à Petau et à Maldonat, à Thomassin et à Morin, que nul n'a le droit d'ignorer, quiconque voudra bien feuilleter l'*Apparatus ad positivam theologiam methodicus* (Paris 1700) d'un toulousain, le P. Annat, se convaincra que la théologie positive n'est pas née d'hier, ni même d'avant-hier, et que, pour ne pas la faire remonter à la Pentecôte, comme fait un historien récent, — imitateur en cela de ce bourgeois de Lodève à qui nous devons l'*Histoire du département de l'Hérault depuis les temps les plus reculés*, — la théologie positive date de la Contre-Réforme.

Cela suffirait à nous éclairer déjà sur sa méthode et sur sa raison d'être. Il n'est

1. S. Ignat., *Exercit. spiritual.*, dans les *Regulae aliquot servandae ut cum orthodoxa Ecclesia vere sentiamus*, ad XI : « Undecima. Doctrinam sacram plurimi facere, tum eam quae Positiva dici solet, tum quae Scholastica ».

pas niable que, depuis quatre siècles, après avoir eu ses années de prospérité et ses années de disette, après avoir été fort éprouvée depuis la seconde moitié du XVIII[e] siècle par la décadence générale des études théologiques, la théologie positive, que nous voyons renaître, renaisse avec une méthode qui bénéficie du renouvellement contemporain de toutes les sciences historiques. Si sûr et vénérable que soit Tillemont et toute l'érudition du temps de Louis XIV, ne déprécions pas l'avantage que nous avons de travailler après Fustel ou de Rossi, même si nous travaillons à l'histoire des idées. On réclame de nous la même ample information, la même rigoureuse objectivité, que de tout critique quel qu'il soit. M. Laberthonnière a raison de dire que « en fait, sous le nom de *théologie positive*, c'est tout d'abord et spécialement d'histoire qu'il s'agit » (p. 532). Mais il n'a pas raison d'ajouter que, si c'est de l'histoire que nous faisons, nous devrions tout simplement l'appeler de l'histoire, et ne pas donner à

entendre, « par le mot *positive* accolé au mot théologie », que nos enquêtes historiques « sont, comme telles, la matière d'une science de la religion » (p. 533). M. Laberthonnière va jusqu'à insinuer, et cela manque un peu d'aménité, qu'il n'est pas bien de « *se couvrir d'une ambiguïté pour se faire valoir* ». A quoi nous répondons que nos études qui sont historiques par leur méthode, sont théologiques par leur objet; qu'il importe que, étant théologiques, elles se distinguent cependant de la théologie spéculative; et qu'enfin, il n'est pas de mot plus propre que le mot *positif* pour qualifier un inventaire et un classement de faits historiques. L'ambiguïté, s'il y en a une, serait, à tout prendre, la même que quelque agrégé de philosophie pourrait dénoncer dans le terme de *philosophie religieuse*, qui se lit au titre d'un des livres de M. Laberthonnière : nous serions peut-être quittes.

Conservons donc et la philosophie religieuse et la théologie positive. Le « modernisme » et « l'ambiguïté » serait d'abuser du

terme d'*histoire des dogmes,* que les Protestants ont accaparé surtout depuis qu'ils font profession de répudier toute dogmatique. « Histoire des dogmes » est presque une profession de foi, qui revient à dire que les dogmes sont de formation contingente, accidentelle, et, par exemple, pour rappeler une formule célèbre, l'œuvre de l'esprit grec sur le terrain de l'Évangile : si bien que faire l'histoire des dogmes, ce serait ruiner, comme on l'a dit encore, les illusions des Églises sur l'origine évangélique et sur la pérennité des articles de leurs symboles. Parce que le terme d'*histoire des dogmes,* dans la littérature contemporaine, a pris ce sens, nous ne nous en servons qu'avec une réserve, que M. Laberthonnière partage avec nous (p. 533). Mais n'avons-nous pas à reprendre l'enquête historique que l'*histoire* protestante *des dogmes* a prétendu conduire contre nous?

M. Laberthonnière le croit, et nous pareillement : toutefois sur le principe de cette contre-enquête, je découvre un désaccord,

dont je voudrais espérer qu'il n'est qu'un malentendu.

Premièrement, en effet, M. Laberthonnière pose à sa manière la question du jour : Qu'est-ce qu'un dogme? Il y répond en professant « *que les formules dogmatiques, si pleines qu'elles soient de vérité divine, ont été l'objet d'une élaboration humaine, et qu'au lieu d'être tombées du ciel toutes faites, elles ont été vécues et sont en un sens un produit de la vie* » (p. 521). J'avoue que cette très fluide formule m'inquiète. Sans doute, les définitions ecclésiastiques de la foi ont été l'objet d'une élaboration humaine, en ce sens que la définition est tantôt le résultat, tantôt le point de départ d'un travail de réflexion : ainsi la formule *Consubstantialem Patri* n'est pas tombée du ciel toute faite, assurément, et, une fois constituée, elle a donné naissance à des formules complémentaires, comme la formule *Theotocos* ou la formule *Unus de trinitate passus est.* Il y a là une élaboration plus ou moins lente, et, comme dit quelque part Suarez, un *naturalis dis-*

cursus, qui se poursuit dans l'Église, avec le concours de l'Esprit-Saint. Mais les définitions ecclésiastiques ne sont-elles pas issues de données primitives qui appartiennent au trésor de la révélation? N'est-ce pas le cas de l'expression « Fils de Dieu », énoncée par Notre-Seigneur lui-même? Dirons-nous que pareilles données primitives sont « un produit de la vie » chrétienne? Et à quoi tiendra alors « la vérité divine » dont on accepte qu'elles soient pleines? Élaborer n'est pas découvrir, et la révélation n'est pas une découverte, à moins que nous ne voulions donner aux mots un sens nouveau et hétérogène à leur sens historique [1].

J'insiste à regret sur ce point, où gît une équivoque, et où il me semble que la pensée de M. Laberthonnière manque de précision. J'y insiste, parce que lui aussi insiste : c'est le point critique de sa théorie. Il nous dit : « *Le relativisme qui ainsi se trouve inévita-*

1. Voyez les observations très justes du P. Lebreton, dans la *Revue pratique d'apologétique*, 15 mai 1906, p. 179.

blement en elles », — savoir dans les formules dogmatiques, — « *bien loin d'être un obstacle infranchissable entre la vérité et nous, n'est, au contraire, que le moyen par lequel la vérité devient participable pour nous. Tout en étant relatives, elles n'en contiennent pas moins l'absolu. Mais c'est l'absolu vivant, l'absolu divin d'une bonté qui... se fait vivre et penser humainement pour diviniser l'humanité* » (p. 521, note). Si j'entends bien, l'absolu, autant dire la vérité que Dieu nous fait connaître, ne nous est connaissable ou participable qu'autant qu'il s'exprime, et ses expressions sont inévitablement relatives, je veux dire analogiques. Et cela est de théologie élémentaire. Mais est-ce toute la pensée de M. Laberthonnière? Cet « absolu », que nous nommons vérité, il l'appelle « l'absolu vivant », et cela revient à dire que l'absolu, en soi impensable, « se fait vivre et penser humainement », la pensée étant chose purement humaine... Et où donc, demanderai-je, l'inexprimable et l'impensable devient-il exprimé et pensé? Est-ce dans la

raison humaine ou dans la raison divine, si on peut parler de la sorte?

Et si, *in primo instanti suae conceptionis*, le dogme est humain par là même qu'il est pensé, — c'en est fait du dogme et de toute religion d'autorité, — et nous voici en Sabatier ou en Tyrrel.

Cette équivoque une fois posée [1], se retrouve un peu partout dans l'essai que nous examinons, et, par exemple, dans cette proposition-ci : « *Il faudrait enfin se défaire, mais se défaire jusqu'au fond, de cette illusion qui paralyse à la fois aussi bien ceux qui s'en effraient que ceux qui s'en enchantent, et qui consiste à supposer qu'on ne peut adhérer à une doctrine et croire à la vérité qu'en s'immobilisant intellectuellement* » (p. 518). Comment l'éminent essayiste ne voit-il pas que, en s'exprimant ainsi, il n'y a pas un seul article du *Credo* dont, en bonne

1. Nous n'avons qu'à renvoyer nos lecteurs à la page lumineuse du R. P. de Grandmaison discutant une des thèses de M. Le Roy. *Bulletin*, 1905, p. 198. Voyez aussi l'étude de notre collègue M. Portalié, « L'explication morale des dogmes », dans les *Études* du 20 juillet et du 5 août 1905.

logique, il n'encourage son disciple à se libérer?

Deuxièmement, nous différerons de M. Laberthonnière sur un autre point, qui est l'idée qu'il se fait du développement du dogme. Pour nous, en effet, le dogme, parce qu'il est une assertion, est susceptible de la part des croyants d'une théorie; et, parce que toute théorie peut dévier, l'Église dirige, par des définitions et des condamnations, la pensée catholique dans le droit fil. Ainsi l'Église a détourné la pensée catholique du monarchianisme, du subordinatianisme, de l'adoptianisme, du monophysisme, etc., et a explicité, par définitions successives, la christologie. Et nous croyons que la christologie ainsi édifiée est la seule valable, si bien que toute tentative de ressusciter le monarchianisme, le subordinatianisme, ou l'adoptianisme, nous paraît condamnée d'avance [1]. Une défi-

1. Lire dans la *Quinzaine*, du 16 août 1904, l'examen par M. Wehrlé, de l'essai de M. le baron de Hügel intitulé « Le Christ éternel et les christologies successives ». Voyez *Bulletin*, 1904, p. 323-326.

nition ecclésiastique est donc, en ce sens, un *terminus ad quem,* auquel il n'est pas possible de refuser « un caractère statique, purement objectif et extrinsèque » (p. 522).

Mais alors, nous objecte M. Laberthonnière, pourquoi vous intéressez-vous à l'histoire des dogmes ? Vous nous exposez, en historiens critiques, par quelles péripéties, par quels tâtonnements, par quelles oscillations, on est arrivé à une définition qui a pu demander jusqu'à douze siècles d'élaboration ; — mais pourquoi arrêter à cette définition le terme final du développement ? Au lieu de suspendre la vérité à l'éternité, « conformément à ce qu'on a appelé jusqu'ici la méthode historique, voilà qu'on la rejette en plein devenir, pour se mettre à sa poursuite » : puis, « comme si on avait peur qu'elle ne fuie encore, on l'arrête à un moment donné... Pourquoi l'arrête-t-on à ce moment-là plutôt qu'à un autre ? C'est ce qu'on ne dit pas et c'est ce qu'on ne saurait dire au nom de l'histoire. Le choix qu'on fait se présente par conséquent comme arbi-

traire : et la vérité qu'on nous offre reste suspendue en l'air. Il y a même incohérence dans les démarches, comme si l'on ne savait pas bien où l'on va, ni exactement ce que l'on veut » (p. 523). J'ai tenu à donner l'objection dans toute son ampleur, même en y maintenant ces derniers mots qui ne sont peut-être pas d'une bonne grâce parfaite.

Je réponds que nous trouvons profit à écrire l'histoire de l'élaboration d'un dogme, pour cette raison d'abord que l'histoire seule nous permet de distinguer dans un dogme l'élément central et immobile, et l'élément peu à peu explicité ou inféré par la réflexion ecclésiastique. Le premier de ces deux éléments est une constante, dont l'histoire va à montrer qu'elle n'a pas d'histoire ; le second élément, au contraire, est légitimé parce qu'il a une histoire. Dans les deux cas, la méthode de prescription, employée par nos controversistes du XVII^e^ siècle, est, du point de vue historique, insuffisante : nous avons à vérifier la perpétuité pièce à pièce, et, là où n'y a pas perpétuité, mais développement, nous avons à

suivre dans le dernier détail les phases de ce développement. En quoi, à la suite du cardinal Newman, nous ouvrons une *via media* entre les vieux protestants qui voient dans toute formule ecclésiastique — et datée — du dogme une intrusion, un terme « aventurier », et ceux de nos scolastiques d'aujourd'hui, qui à tout prix veulent que tous les Pères aient intégralement pensé comme eux, et, par exemple, retrouvent chez Tertullien la génération éternelle du Verbe, et chez Théodoret la théorie des accidents absolus.

Nous trouvons profit à écrire l'histoire de l'élaboration d'un dogme, pour cette autre raison que les formules ecclésiastiques du dogme ne doivent pas être traitées comme des textes juridiques et selon la méthode juridique, c'est-à-dire comme des textes qui, parce qu'ils font loi, sont responsables de toute la signification que l'on peut enclore dans les mots qui les composent. Je me contenterai sur ce point de renvoyer au très remarquable essai du R. P. de Grandmaison sur « l'élasticité des formules dogmatiques »,

qui a le premier peut-être posé les premières règles de l'interprétation des formules dogmatiques [1]. J'insisterai seulement sur ce point, que les formules dogmatiques doivent être comprises conformément à « la pensée du législateur », c'est-à-dire dans le sens que leur donnaient les conciles qui les ont formulées dans les circonstances où ils les ont formulées. L'histoire des dogmes nous fera seule connaître et ce sens et ces circonstances.

Ajoutons une troisième raison. Les formules dogmatiques, nous venons de l'insinuer, ont toujours été occasionnelles, en ce sens qu'elles étaient rendues nécessaires par des controverses contingentes. Si Praxeas, si Arius, si Nestorius, si Pélage, si Eutychès, si Bérenger, si Wicleff... n'avaient pas erré, l'Église n'aurait pas eu à défendre contre eux le dépôt de la foi et à définir l'article qu'ils menaçaient. Mais les définitions ou formules dogmatiques, par là même qu'elles sont occasionnelles et qu'elles visent tou-

1. *Études*, 5 août et 20 août 1898 : « L'élasticité des formules de foi, ses causes et ses limites ».

jours une erreur partielle, n'intègrent pas nécessairement toute la tradition. Il est très remarquable que la formule par laquelle, en 1079, l'Église a condamné Bérenger, est une formule qui n'intégrait pas toute la tradition sur le concept de la présence réelle, à preuve que la formule du Latran en 1215 en dit incontestablement davantage. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Il arrive même qu'une formule ecclésiastique, prise en soi, courrait risque d'être étroite, insuffisamment compréhensive, si la tradition n'avait pas des droits sur elle et expressément le droit de l'entendre en fonction d'autres données de la foi ou de la raison. N'est-ce pas l'histoire des Cappadociens après Nicée, de saint Cyrille après Éphèse, des théologiens du XII^e^ siècle après la condamnation de Bérenger? La conclusion que je veux déduire est que les définitions ou formules dogmatiques ne se suffisent pas à elles-mêmes, et que la tradition les explique et les complète. Or la tradition nous est connue par l'histoire.

En tout cela, nous ne forçons pas l'histoire à jouer « en tant qu'histoire un rôle démonstratif » (p. 520), comme M. Laberthonnière croit que nous faisons. Nous laissons à l'histoire son rôle natif, qui est de connaître le passé. Mais comme ce passé est la « tradition », il se trouve que l'histoire nous fait connaître l'élaboration des définitions ecclésiastiques, tout ce qu'elles contiennent, tout ce qu'elles condamnent, et, du même coup, tout ce qu'elles n'ont pas cru le moment venu d'intégrer.

Notre distingué contradicteur n'a vraisemblablement pas fait les distinctions que nous venons de faire là, quand, signalant pour un dogme un « mouvement de vie et de pensée qui se prolonge pendant douze cents ans », il suppose que ce passé « nous sollicite à entrer nous-mêmes dans ce mouvement pour le continuer »; et quand il nous reproche, au contraire, à nous, de « laisser entendre que ce qui a été la loi du passé n'est plus la loi du présent et de l'avenir, parce qu'*il existe maintenant une théorie défini-*

tivement élaborée que nous n'avons plus qu'à prendre toute faite dans l'histoire » (p. 517). Ou, pour parler plus exactement, M. Laberthonnière a, imprudemment, généralisé une observation qui est vraie — peut-être — de la théorie de la satisfaction vicaire, dont il parle, mais qui n'est pas vraie du consubstantiel, de l'union hypostatique, de la transsubstantiation, et autres articles de la foi définie. Il y revient avec une insistance qui ne laisse aucun doute sur sa pensée. « *Il ne suffit pas,* dit-il, *de chercher dans l'histoire comment au sujet des dogmes telle ou telle théorie s'est élaborée, jusqu'à un moment pris comme terme d'aboutissement. Mais ce qui est nécessaire surtout, et le reste n'a de sens et de valeur que par là, c'est de reprendre pour notre compte un travail analogue d'élaboration.* » L'histoire n'a pas à « *nous fournir des théories toutes faites que nous n'aurions qu'à recevoir* », mais à « *nous aider à dépasser, en les complétant, en les épurant, les théories mêmes qu'elle nous fournit* ». L'histoire « *nous met net-*

tement en demeure de concevoir la vérité autrement que comme une immobilité » (p. 519). « *Nous sommes mis en demeure de nous faire du dogme une idée plus profonde et d'en chercher une expression meilleure* » (p. 528).

L'erreur que M. Laberthonnière a trop d'apparence ici de favoriser, est, au fond, la même qui consiste à refuser aux définitions ecclésiastiques une valeur statique et acquise. Si les définitions ecclésiastiques ne sont que provisoires, il est clair que l'élaboration n'en est jamais arrêtée, mais se continue indéfiniment. Comme on voit qu'une telle conception du développement de la doctrine chrétienne est *a priori,* purement *a priori,* et que notre contradicteur, qui est philosophe, construit l'histoire sans l'avoir pratiquée ! S'il était historien et s'il tenait compte des faits, il saurait et il verrait que les dogmes n'ont pas un développement indéfini, pas plus qu'un germe (pour user d'une comparaison qui commence d'être bien fatiguée) n'a une croissance indéfinie. Un dogme s'explicite en définitions

successives, mais cette explicitation a une limite : un moment vient où le théologien lui-même est au bout de sa spéculation, à moins qu'il n'ait abouti à d'insolubles alternatives : le premier cas est, par exemple, celui de la théologie trinitaire, le second cas est, par exemple encore, celui de la théologie de la grâce. Il peut arriver aussi qu'un dogme n'ait pas fourni, à proprement parler, de développement : ne serait-ce pas le cas du dogme de la Rédemption?

Nous ne nierons pas, pour autant, que les dogmes soient matière à réflexion. Nous ne nierons pas que, absolument parlant, toute définition soit perfectible, et que la théologie puisse dans l'avenir dépasser, compléter, préciser, épurer. Vincent de Lérins l'avait dit, bien avant nous! Mais nous n'acceptons pas que cette élaboration possible, — et nous la concevons limitée, — soit telle qu'elle ne tienne pas pour acquis ce qui est acquis. Le magistère de l'Église n'existerait plus, s'il en était autrement. Sur ce point précis et capital, nous ne devons pas laisser confon-

dre notre pensée avec telle proposition — la cinquième — condamnée par le *Syllabus*.

Tels sont les principes qui nous font donner tout son prix à l'histoire des dogmes, et qui nous font répudier l'évolutionisme. Ce n'est pas la première fois que nous avons à les rappeler. Nous ne nous lasserons pas de les rappeler. Nous n'espérons pas rallier à notre pensée tels théologiens qui, pour mieux exterminer la théorie newmanienne du développement, s'appliquent à la confondre avec l'évolutionisme : mais nous serions peinés de voir des penseurs de la sincérité de M. Laberthonnière contribuer à accréditer cette confusion.

Dans une note de ses *Essays critical and historical,* note datée de 1871, le cardinal Newman semble avoir eu l'intuition de cette confusion tendancieuse, et il l'a déjouée en quelques lignes qu'on me permettra de citer[1] :

« L'hypothèse concernant le *depositum fidei* à laquelle je me suis rallié peu à peu

1. H. Bremond, *Newman, le développement du dogme chrétien* (Paris 1906), p. xxxiv.

admet un développement doctrinal, c'est-à-dire une évolution doctrinale partant de certaines *vérités dogmatiques*, originales et fixes, que, du premier jour jusqu'au dernier, on tient pour inviolables et que le travail d'*épanouissement* (*elargement,* en anglais) ne fait qu'illustrer et établir plus fermement. »

Et, corrigeant un passage de l'essai qu'il annote, Newman ajoute : « Dans le présent passage, au contraire, je laissais parler une théorie, elle n'est pas mienne, d'après laquelle les doctrines seraient métamorphosées et refondues en des formes nouvelles, *in nova mutatas corpora formas*. Dans cette théorie, les anciennes et les nouvelles formes seraient étrangères les unes aux autres, elles ne se relieraient entre elles qu'en tant qu'elles symbolisent ou réalisent certains principes immuables, mais nébuleux [1]. »

1. Je suis heureux de pouvoir renvoyer mes lecteurs à la remarquable étude sur « John Henry Newmann considéré comme maître », publiée par les *Études* du 20 décembre 1906 et du 5 janvier 1907, par le P. de Grandmaison.

LÉONCE COUTURE

LÉONCE COUTURE

Le présent recueil d'*Études d'histoire méridionale*[1] est un hommage que les amis et les élèves de M. Léonce Couture pensaient lui offrir à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance et du jubilé que nous aurions célébré en son honneur à la Pentecôte de 1902. La mort, le 17 février dernier[2], a douloureusement prévenu ce dessein.

Du moins, et ainsi qu'il a été fait pour des savants comme Charles Graux, Julien

1. Cette notice biographique a paru en tête des *Mélanges Léonce Couture, Études d'histoire méridionale* (Toulouse 1902).
2. En 1902.

Havet, Paul Fabre, les travaux réunis ici seront l'hommage empressé des meilleurs méridionalistes au souvenir de celui que tous, ici, unis par une supérieure communauté d'études, se plaisaient à regarder comme un maître excellent et un ami plus excellent encore.

La Société nationale archéologique du Midi de la France a demandé à M. Jeanroy, professeur de langues romanes à l'Université de Toulouse, l'éloge de M. Couture romaniste. La *Revue de Gascogne,* de son côté, a l'intention de consacrer à M. Léonce Couture une notice biographique, où sa vie et son œuvre seront étudiées par ceux de ses amis qui ont vécu le plus près de lui, et qui ont le mieux connu toutes les richesses de son cœur et de son savoir. Combien nous souhaiterions que ces notices eussent déjà paru pour y pouvoir puiser à pleines mains[1]. Nous songeons avec envie à tout ce que la correspondance de M. Léonce

1. *Revue de Gascogne,* octobre-décembre 1902.

Couture et les souvenirs intimes d'un disciple de choix comme M. Laclavère, grand-vicaire d'Auch, révéleront de charmant et de sensible sur cette âme qui fut toujours discrète, timorée, effrayée de s'affirmer, retranchée dans l'indécision.

Nous ne pourrons parler ici que de l'œuvre de M. Léonce Couture, c'est-à-dire de ce qu'il a donné au public : nous l'essaierons, en nous appliquant à le faire parler lui-même le plus possible. On verra que cette œuvre fut moins une œuvre qu'une vie, la vie d'un noble esprit, plus une, plus ordonnée et plus féconde que ne le soupçonnent peut-être tant d'amis qui n'en ont connu que l'apparence nonchalante, dispersée, et les longues flâneries, et les infinies curiosités de celui dont le cardinal Mathieu nous disait avec émotion : « Quel dommage qu'il ait semé sa poudre d'or sur tant de petits chemins! »

I

M. Couture avait trente et un ans lorsqu'il

fut nommé (1863) professeur au Petit Séminaire d'Auch, où il devait enseigner jusqu'en 1880.

Il était de la maison, y ayant fait ses études classiques, au sortir de la maîtrise d'Auch. Nous pourrions ajouter qu'il y avait fait ses études théologiques, puisque le même toit abrite le Grand et le Petit Séminaire diocésain. Cependant, il ne semble pas que l'enseignement du Grand Séminaire ait beaucoup marqué sur M. Couture. Le supérieur du Grand Séminaire, M. Chevallier, homme très mortifié, était fort dur aux belles-lettres, qu'il traitait irrévérencieusement de *fanfreluches*. On a dit de lui, avec ma lice, qu'il croyait avoir immolé à Dieu son intelligence parce qu'il ne la cultivait plus. Et on a rappelé qu'il avait trop accoutumé de faire l'éloge des sujets dénués de talent : « Il n'y a que ceux-là, assurait-il, qui fassent du bien. » Le terrible homme exagérait! Mais on comprend qu'un idéal si fruste ait effrayé M. Couture. Et peut-être conviendrait-il de chercher dans ces rudesses de M. Chevallier

l'origine des scrupules qui fixèrent à tout jamais notre ami dans le plus humble des ordres, la tonsure; l'origine aussi des hésitations qui semblent avoir traversé sa vie au cours des années qui suivirent sa sortie du Grand Séminaire, comme s'il eût encore cherché sa voie. Pendant cinq ans (1853-1858), il enseigne les humanités au collège de Lectoure. En 1858-1859, il est à Paris, partagé entre deux admirations, celle de Quicherat et celle de Gratry. En 1859-1861, il est à Naples, précepteur du fils du sénateur Lapiccola. En 1863 seulement, après une année encore passée au collège de Lectoure, il est ramené à Auch dans la maison qui l'avait façonné et qui allait déterminer sa vie entière.

Le Petit Séminaire d'Auch avait été, de 1838 à 1858, gouverné par un supérieur devenu légendaire[1]. Ce que, à Paris, l'abbé Dupanloup avait fait pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet, M. Canéto l'avait fait à Auch

1. Voyez la notice de M. Couture sur M. Canéto dans la *Revue de Gascogne*, 1884, pp. 545-557, et 1885, pp. 77-96.

pour le Petit Séminaire. M. Canéto avait formé à son image la maison qu'il gouvernait : tout avait subi son action, tout avait pris son pli. « Ceux qui n'ont pas vu à l'œuvre l'homme que nous avons nommé jusqu'à la fin *M. le Supérieur*, ne se feront pas une idée exacte de cette activité ni de cet ascendant. Il animait de son esprit, il formait par ses avis et plus encore par ses exemples, il soutenait de son autorité tous nos maîtres..... Il y a des directeurs de maison dont l'ascendant est surtout affectueux; l'ascendant de M. Canéto était plutôt celui de la supériorité proprement dite. Du reste, il y avait assez d'éléments de joie et de vraie liberté, assez de franche sympathie, assez de vie de famille dans l'organisation du Petit Séminaire pour que la crainte n'y gâtât rien. » M. Couture, car c'est lui que je cite, nous a livré en quelques pages savoureuses ses impressions d'enfance et de jeunesse. Il nous a raconté comment M. Canéto, qui avait été d'abord professeur de sciences, lui donna un jour l'illusion de s'enthousiasmer

chœur de Sainte-Marie d'Auch revenaient souvent sur le tapis, on le pense bien. » — M. Canéto avait publié une *Monographie* de la cathédrale d'Auch (1850). — « Tous, jusqu'aux plus jeunes enfants, écoutaient avec ravissement. Pour ma part, je puis dire que rien ne m'a donné soit une idée plus nette des conditions de la parole vraiment *parlée,* sans ombre de rhétorique, soit un sentiment et un appétit plus vifs des études historiques et religieuses. »

M. Canéto avait réussi à former et à entretenir un personnel enseignant choisi, et « il excellait, en laissant aux hommes une large initiative, à encourager et à soutenir le travail des maîtres comme celui des élèves. Surtout, il poussait chaudement aux études spéciales les professeurs que des aptitudes ou des goûts plus marqués y portaient, et il prêchait d'exemple. J'ai signalé dans le temps[1], continue M. Couture, le remarquable mouvement littéraire qui se produisit dans

1. *Revue de Gascogne*, 1868, pp. 166 et suiv.

notre pays de 1840 à 1850, et dont le Petit Séminaire fut à peu près le centre et son supérieur le chef en vue. A vrai dire, j'aurais dû remonter un peu plus haut, jusqu'en 1833 environ, et M. Canéto n'aurait pas perdu pour cela la place privilégiée que je lui assignais dans ce travail commun de progrès scientifique[1] ».

En 1863, au moment où M. Couture fut nommé « professeur d'humanités » au Petit Séminaire, M. Canéto était depuis quelque cinq ans vicaire général; mais son action n'y avait rien perdu, bien loin de là. M. Couture pourra écrire plus tard dans la *Revue de Gascogne :* « Les premières pages de ce recueil renferment les actes de fondation et

1. Montalembert, avec qui M. Canéto était en relation, lui écrivait en 1838 : « Quoique les sciences exactes, où vous occupez déjà une place si honorable, ne soient pas précisément celles qu'il importe le plus de répandre, selon mon humble opinion, dans le clergé français, si déplorablement étranger à sa propre histoire et aux plus belles gloires de l'Église; cependant je n'en suis pas moins heureux de pouvoir applaudir aux efforts et aux succès des hommes trop rares qui, comme vous, Monsieur l'abbé, travaillent avec tant de courage à régénérer les études ecclésiastiques. » Cité par M. Couture dans la *Revue de Gascogne,* 1885, p. 78.

d'organisation du *Comité historique de la province ecclésiastique d'Auch,* créé par Mgr de Salinis (en 1859), et dont M. Canéto fut le président, ou, pour mieux dire, l'âme et le ressort principal. Sans lui, le *Bulletin* n'aurait jamais lancé ses modestes livraisons trimestrielles, le Comité même n'aurait jamais existé que sur le papier. Quand le *Bulletin* se fut nommé, par mon initiative (en 1864), *Revue de Gascogne*, quand le Comité devint *Société historique de Gascogne,* la direction n'en resta pas moins tout entière aux mains prudentes et actives de notre vénéré président. Mais il ne demandait à tout ouvrier un peu outillé que d'aimer l'œuvre commune pour y travailler librement. Après avoir aidé plus qu'on ne croirait beaucoup de débutants peu sûrs de leur plume, il était heureux de les voir ensuite aller de l'avant et ne leur marchandait pas la place. C'est ainsi que, lorsque sa précieuse collaboration nous manqua, les recrues qu'il avait successivement accueillies purent suffire au travail obligé. Mais on n'au-

rait pas vu naître sans lui ce mouvement de recherches et de publications qui laissera bien quelque trace dans l'histoire de notre temps et de notre pays. »

En ces quelques lignes, M. Couture résume l'histoire de cinquante années d'une activité dont M. Canéto avait été l'initiateur, mais dont M. Couture lui-même, lui surtout, fut l'ouvrier le mieux outillé et le plus ardent. Au Congrès bibliographique qui se tint à Montpellier en 1896[1], M. Couture racontera à grands traits l'histoire de la *Société historique de Gascogne,* et « comment on peut, dans un milieu provincial encore dépourvu de publications historiques régulières, fonder, faire vivre, faire durer et prospérer une revue exclusivement vouée à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie de la région ». Le *Bulletin,* fondé pour « étudier le passé » de la province d'Auch et « préparer l'histoire du présent », s'était déchargé sur la *Semaine religieuse* de cette

1. On trouvera ce rapport de M. Couture dans le *Bulletin* de notre Institut, 1896, pp. 33-44.

seconde partie de son programme. On s'était dès lors, c'est M. Couture qui parle, « obstinément fixé sur le terrain de l'archéologie et de l'histoire provinciales ». En 1896, à quelque trente-cinq ans des débuts, M. Couture racontait avec bonhomie comment des abonnés de la première heure, les complaisants s'étaient retirés les premiers; puis les « lecteurs littéraires », ceux qui attendaient des vers et des « causeries légères », étaient partis, faute d'en voir venir. Et il pourra ajouter : « Notez, à ce propos, que nous serions morts depuis beau temps déjà si nous avions écouté ces vœux imprudents. En restant rigoureusement fidèles à notre programme d'histoire, d'archéologie et de philologie gasconnes, nous avons gardé les vrais amis de ces nobles études, que nous nous flattons de servir sérieusement. »

Les débuts de M. Couture à la *Revue de Gascogne* ne firent qu'un avec les débuts mêmes de la *Revue*. Nous avons lu avec une admiration mêlée de mélancolie les trois grands articles qu'il y donna en 1860 et 1861, sous

le titre d'*Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne* : ils sont un programme, ils sont la confidence d'un projet mûri déjà. L'*Histoire littéraire de la Gascogne* est à cette époque un sujet qui « n'a pas même été effleuré », dit-il, et « c'est une lacune que je songe à combler, depuis dix ans bientôt. J'y ai travaillé fort timidement, presque toujours en l'absence des moyens d'information les plus indispensables, et à travers des occupations étrangères qui me laissaient bien peu de loisir. Pourtant, sur une invitation trop flatteuse, je me décide à inventorier rapidement les matériaux déjà recueillis, tout incomplets qu'ils sont ».

M. Couture est déjà en possession de sa méthode ; il est dressé à l'information précise et détaillée, mais il en fait peu de montre. Il délimite fermement son sujet. Il est curieux, critique, et, par-dessus tout, homme de goût, d'un impeccable goût, ce qui le libère du soin de la forme. Peu d'érudits, mieux que lui déjà, savent situer leur sujet à son plan dans une perspective plus générale

et dans un horizon que son regard, on s'en doute, a calculé ou pressenti. Quel latin que ce vif et compréhensif esprit ! Comme on devine de quelle terre il est, et de quel cœur il l'aime sa terre gasconne, dans la tradition de sa littérature, dans son dialecte énergique et sonore, dans la perpétuité de son souple génie, dans l'âpreté de ses montagnards, la vanité des riverains de la Garonne et de l'Océan, la douceur des habitants des plaines, dans leur « facilité à prendre, tous, les habitudes d'une civilisation supérieure à la leur ». Quel beau livre sera cette *Histoire littéraire de la Gascogne!* Mais ce livre ne se fera pas. Déjà l'esquisse publiée par la *Revue* annonce une dernière partie, l'histoire littéraire de la Gascogne pendant la période française, c'est-à-dire le dix-septième et le dix-huitième siècles, et cette dernière partie de l'esquisse elle-même a manqué.

Mais que l'on veuille bien parcourir les articles écrits, quarante années durant, par M. Couture dans la *Revue de Gascogne,* on

aperçoit vite le fil léger qui les rattache les uns aux autres. Ses notes sur l'épigraphie de la Novempopulanie; ses études sur sainte Silvia, sur Pétrarque, sur Monluc, sur du Bartas, sur Scaliger, sur Pierre Charron, sur le cardinal Georges d'Armagnac, sur Dominique de Gourgues, sur Fromentières; ses articles sur les auteurs patois et sur la littérature populaire en Gascogne; tout ce qu'il a versé de dissertations, de recensions, d' « articulets » et de notules dans la *Revue;* tout ce qu'il a suggéré de livres et de thèses à ses élèves; autant de matériaux recueillis et ordonnés en vue de l'*Histoire* qui ne s'est pas faite.

Et elle ne s'est pas faite pour la même raison qui arrêta M. Couture sur le premier degré des saints ordres, et qui est aussi bien le secret de la rare valeur de tout ce qu'il a produit : c'est que M. Couture n'aimait rien faire que d'achevé, et qu'il ne se croyait jamais assez préparé. Par là s'explique qu'il ait été perpétuellement disposé à céder à autrui sa propre tâche, avec la

persuasion qu'autrui en viendrait à bout mieux que lui-même. Dès 1856, il suggérait à Sainte-Beuve de s'intéresser au cardinal d'Ossat, comme si ce n'eût pas été un chapitre réservé à l'*Histoire littéraire de la Gascogne* [1].

Nous voudrions ici laisser parler ceux qui le connurent vers ce temps et qui s'attachèrent à lui comme on s'attache à un délicieux compagnon de route et d'étude. C'était le temps où J.-F. Bladé, cet étincelant artiste de lettres égaré dans la critique documentaire, lui dédiait le conte bizarre et prestigieux intitulé *Le dernier des hermétiques*. C'était le temps aussi où M. Couture conquérait à la *Revue de Gascogne* la collaboration de ce brave et grand cœur de Tamizey de Larroque, dont il devait un jour

1. Sainte-Beuve lui répondait : « Que je suis confus d'avoir tant tardé à répondre à votre aimable et docte communication... ; j'ai dû vous paraître bien ingrat... Le cardinal d'Ossat est un bien beau sujet ; mais, si je m'enhardissais jamais à l'aborder, ce seraient vos indications utiles qui m'y encourageraient surtout... » *Correspondance* (Paris 1877), t. I, p. 127 (27 oct. 1856). Cf. A. DEGERT, *Le cardinal d'Ossat* (Paris 1894).

écrire la biographie [1]. Du moins, ce que nous avons lu de ses productions d'alors donne la même impression exquise qu'il donnait en ces dernières années où nous l'avons connu : il croyait au mérite d'autrui et y trouvait son plaisir sans être dupe de sa politesse; il aimait à approuver, mais sans compromettre jamais sa sincérité. Elle est de lui cette jolie phrase d'une réponse à un grincheux : « M..., j'en ai la confiance, ne verra dans cette note qu'une rectification dictée par cet esprit de franchise et de bonne foi qui, Dieu aidant, présidera toujours à mes petites affaires littéraires » (1858). Et celle-ci est du même temps qui clôt une recension de grammaire gasconne : « On aura bien remarqué que le plus souvent je doute et j'hésite plus que je ne désapprouve; même quand je prends ce dernier parti, je n'ai garde de me croire juge en dernier ressort, et je me réserve le bénéfice de ma faillibilité. » Faillible, il l'était sûrement moins que d'au-

1. *Revue de Gascogne*, 1898.

plia pour réaliser le rêve commun. M. Couture voulait que tout l'honneur revînt du succès matériel de l'entreprise au vaillant curé de Mont-d'Astarac : « Dieu sait, disait-il, que de lettres partirent de Mont-d'Astarac dans toutes les directions pour éveiller chez les hommes studieux de la contrée et chez les héritiers de nos vieilles familles historiques l'amour de l'histoire provinciale, j'entends un amour agissant... et payant[1]. » M. Couture avouait plus tard que la question budgétaire s'était quelquefois embrouillée. Mais en Gascogne on n'a jamais marchandé la gloire, les bons et beaux volumes se succéderont sans que personne ait regardé à la dépense ; ils forment à l'heure qu'il est une série parmi les plus méritoires que la province ait produites.

Tant de curiosité et de soins n'épuisaient pas l'activité robuste et tranquille de M. Couture. De professeur de seconde, il avait passé professeur de philosophie au Petit Séminaire

1. *Bulletin* de notre Institut, 1896, pp. 33-44.

(1866). Il se mêlait à la vie de ses élèves avec un cœur ardent de zèle. Tel qui l'eut pour professeur alors nous a conté des traits charmants de cette époque, la plus pleine et la plus expansive de la vie de M. Couture : l'attachement de cœur qu'il avait pour ceux de ses élèves qui promettaient davantage; la vigilance toute sacerdotale dont il les enveloppait; le prix et le soin qu'il mettait à la formation de leur piété; la passion qu'il leur communiquait pour l'étude, et la joie qu'il avait à les introduire dans la compagnie de ses auteurs préférés, Dante par exemple. Puis, en récréation, — car c'est une vertu de nos maisons ecclésiastiques que la vie des maîtres et des élèves y est commune de l'aube au soir, — toute cette jeunesse assiégeait M. Couture, sinon pour prolonger avec lui l'entretien de la classe, du moins pour s'égayer de quelques digressions : il était un conteur délicieux, et la Gascogne est un pays de contes, et le parler gascon est fait pour les plus étonnants de verve et de finesse. On chantait aussi, on chantait beaucoup dans le

connaissance intellectuelle établie par Aristote et complétée par la Scolastique ». Mais, au vrai, sa formation philosophique est antérieure au renouveau de l'aristotélisme dans les écoles catholiques et du kantisme dans les écoles universitaires; il est spiritualiste comme on l'était en France sur la fin du second Empire : il croit à « ce spiritualisme qui est une partie intégrante de notre tradition et de notre littérature nationale ». Il se traitera lui-même (en 1895) de « vieux spiritualiste » tenant toujours pour une philosophie qui ne rompt pas avec le sens commun, et qui « sait trouver et suivre une voie de milieu qui sauve les diverses certitudes ».

On s'étonnera moins que M. Couture se soit intéressé avec une égale ardeur à l'histoire de la littérature française. M. Couture était, on le devine, un bibliophile connaisseur et chercheur. Que d'heures il a données aux bouquinistes, voire les plus humbles, mais que de trouvailles et que de joies! Une de ses dernières fut de rencontrer un Erasme provenant de la bibliothèque de Montaigne,

et portant en *ex libris* la signature de l'auteur des *Essais*. A Auch même, il avait réuni une série très riche de livres jansénistes. Lorsque, en 1867, la *Revue critique*, que dirigeaient alors MM. Gaston Paris et Paul Meyer, chercha un critique compétent pour rendre compte du *Port-Royal* que Sainte-Beuve venait de faire paraître en troisième édition, j'ignore quel intermédiaire fit demander le compte rendu à M. Couture [1]. Mais peut-être donnerais-je, au choix, toute la collaboration de M. Couture au *Polybiblion* pour ces douze pages de la *Revue critique* [2]; elles sont d'un critique d'une souplesse extrême qu'on dirait imitée de Sainte-Beuve lui-même. *Port-Royal* est, à ses yeux, l'histoire littéraire d'une maison où presque tous les grands noms contemporains ont retenti, et de là on peut « ouvrir, dans presque toutes les directions, des perspectives neuves et séduisantes ». L'historien de *Port-Royal*

1. J'ai su, depuis, par Gaston Paris, que cet intermédiaire avait été Tamizey de Larroque.
2. *Revue critique*, 1869, 16 janvier.

est l'homme « aux retouches patientes, aux images complaisamment caressées, aux effets lents et successifs, aux digressions complaisantes ». Il ne prétend point dispenser de lire les histoires anciennes du monastère ; il fait le portrait de Port-Royal, il essaie d'en ressaisir l'esprit « en le marquant dans les circonstances ou dans les personnages les plus notables ». A voir comme M. Couture en parle, on sent que cette méthode est bien la sienne tout de même, et que *Port-Royal* est une œuvre comme aurait pu être sa propre œuvre, son *Histoire littéraire de la Gascogne*.

En même temps s'affirme, si j'ose dire, un critique plus subtil, plus pénétrant aussi, en une multitude de jugements qui « tantôt se posent en pleine clarté, tantôt et plus souvent se glissent et se trahissent à peine dans le jeu infiniment varié des plus délicates nuances » : j'use des termes mêmes qui servent à M. Couture à qualifier Sainte-Beuve. Ce n'est pas seulement un critique soucieux, comme Sainte-Beuve lui-même, des

cations de fantaisie dans l'analyse d'un système doctrinal », ou, comme il dit encore à propos de l'*Augustinus* sous le faix duquel Sainte-Beuve a plié, d'esquiver à demi la question théologique qui est le nœud de toute l'histoire de Port-Royal. Sainte-Beuve a péché par *ignoratio elenchi*, c'est bien la chose la plus hardie à lui dire, mais que M. Couture lui dit avec toute la compétence que Nicolas Cornet y aurait apportée et, en plus, un art des nuances et des souplesses que le vieux sorbonniste ignorait sans doute.

II

Le sort et le mérite de la plupart des travailleurs provinciaux, de ceux qui n'ont point courtisé la renommée à Paris, est de vivre pour leur tâche, de la faire excellemment, de n'en recevoir aucune récompense officielle : « les grands maîtres de l'érudition », comme disait Tamizey de Larroque, ceux qui sont assis dans les hautes stalles

de l'Institut et du Ministère, ne les ignorent pas, ils les estiment même, mais ils les suivent avec quelque distraction, ainsi que l'on a coutume de faire des cousins de province. Un jour, en 1899, où j'avais l'occasion de parler de M. Couture à un académicien illustre entre beaucoup, celui-ci me dit avec une grande sincérité l'estime qu'il professait pour notre ami et le plaisir qu'il avait d'apprendre qu'il était toujours en vie, car il le croyait mort depuis plusieurs années. M. Couture, quand je le lui racontai, s'amusa beaucoup de ce rien et me dit avec un bon rire : « J'ai rencontré naguère un fort savant homme qui croyait que j'avais été tué dans la guerre de 1870. »

Aussi bien, un trait du caractère de M. Couture était d'aimer l'étude pour l'étude, complaisamment, je dirais presque paresseusement, et de ne lui rien demander qu'elle-même. Il confessait n'avoir eu d'ambition qu'une fois : lorsque, la loi de 1875 ayant institué la liberté de l'enseignement supérieur, on entreprit la fondation à Tou-

louse de l'œuvre qui est aujourd'hui notre Institut, M. Couture s'offrit à y venir faire un cours de langues romanes.

« Toulouse la romaine » considère un peu Auch comme une colonie et ignore ce qui s'y peut faire. Un Auscitain qui débarque à Toulouse court risque d'être noté pour son accent. Cet abbé qui venait d'Auch une fois la semaine faire un cours rue de la Dalbade, fut, m'assure-t-on, regardé d'abord d'un peu haut. Les sentiments changèrent vite, mais, comme la vanité ne saurait perdre ses droits, ce fut à qui aurait prédit le succès de l'étranger : longtemps, me disait un spirituel témoin, ils furent plusieurs qui se disputaient l'honneur d'avoir découvert M. Couture.

« Je m'offris, racontait M. Couture, et je fus accueilli, d'abord par les organisateurs de notre œuvre et ensuite par la sympathie marquée d'un auditoire toulousain. Je m'en étonne encore après vingt années : pendant six longs mois j'ai parlé chaque semaine, voyelles, consonnes, diphtongues, phoné-

tique, morphologie [1]... J'en ai parlé sèchement, pédantesquement, à des auditeurs nombreux et toujours attentifs et fidèles. La clé de ce mystère, la voici, je crois : ce cours austère répondait à un besoin du moment. Les recherches historiques passionnaient presque tous les esprits sérieux et portaient en particulier sur les annales provinciales. Et comme la vraie méthode commençait à s'imposer, on allait aux sources, on attaquait les vieux textes pour les déchiffrer, les traduire, les interpréter, ce qui exigeait une sévère initiation grammaticale. M. Gatien-Arnoult, ancien recteur de l'Académie de Toulouse, qui honorait ces leçons de sa présence, m'avouait son regret jaloux au sujet de l'initiative prise chez nous par l'Institut. « Il y a quelques années, me di-« sait-il, j'avais demandé au ministère de « l'Instruction publique un professeur de lan-« gues romanes pour notre Faculté des let-

1. Voyez *Revue de Gascogne*, 1879, pp. 537-565, la leçon d'ouverture (29 janvier 1879) du cours.

« phie grecque et latine! » Deux ans après, il est vrai, cet enseignement fut inauguré à la Faculté de Toulouse, — avec quelle maîtrise, je n'ai pas besoin de le proclamer, — par M. Ant. Thomas. Je me contente de rappeler que, dans sa leçon d'ouverture, le très savant romaniste constata en termes excellents que sur ce terrain, l'enseignement officiel avait été précédé ici par l'enseignement libre. »

En 1879-1880, M. Couture quitta définitivement Auch pour s'installer à l'Institut, où il venait d'être nommé professeur titulaire de littérature étrangère. On aurait pu craindre de voir M. Couture faiblir sous le titre qui lui était ainsi imposé, à lui qui ne savait ni l'anglais, ni l'allemand, et qui ne cachait pas le regret de cette lacune de sa formation première. Mais du moins la famille latine était la sienne, admirablement : il entendait l'espagnol, il possédait à fond l'italien. Et la littérature étrangère fut pour lui celle de la Romania qui n'était point la Gascogne.

même nous le raconta, à ma demande, en une causerie qu'il nous donna en séance publique, à la rentrée de 1899. J'y ai puisé les lignes que je viens de citer. Écoutons-le encore :

« En 1880, je fus chargé du cours de littérature étrangère. Mais je continuai le cours de langues romanes dans des conférences fermées, qui se poursuivent encore par l'enseignement de la grammaire historique du français. Je le continuai surtout dans mon cours public de littérature, en m'attachant exclusivement aux littératures romanes, aux littératures du Midi ; et cela par préférence raisonnée, ces littératures étant vraiment sœurs de la nôtre, tandis que celles du Nord nous sont vraiment étrangères ; et aussi par nécessité : j'ai toujours été convaincu qu'on ne doit enseigner que ce que l'on sait, ou qu'on a du moins étudié de son mieux.

« Ce cours a duré dix-sept ans et s'est partagé en trois séries : l'une de quatre

ans (1880-1884), sur la Renaissance italienne; la seconde de huit ans (1885-1893), sur le Moyen-âge italien, espagnol et même français; la troisième de quatre ans (1893-1896), sur Manzoni et l'idée religieuse dans la littérature italienne de notre siècle.

« J'ai commencé par la Renaissance italienne et par son initiateur Pétrarque. J'étais attiré, captivé par sa vie voyageuse, perpétuellement agitée, mêlée à presque tous les troubles de son époque; par son âme, à la fois faible et passionnée, tourmentée elle aussi par toutes les inquiétudes de la passion. J'ai tâché de montrer l'intérêt historique de sa carrière, qui toucha de près à notre Midi : j'eus la bonne fortune de faire avec mes auditeurs et lui un voyage, en plein quatorzième siècle, d'Avignon à Montpellier, à Toulouse et à Lombez, dont Pétrarque fut chanoine et où il passa, de son propre aveu, « une saison divine »; je ne pense pas que ce fût à cause des beautés de ce séjour. — J'étudiai soigneusement

vrai père de la lyrique moderne; j'y cherchai son portrait moral et aussi celui de Laure, cette dame mystérieuse dont il nous fallut retrouver l'état civil dans les documents historiques et le caractère dans les mentions trop discrètes de son poète. J'étudiai ensuite Pétrarque philosophe, philologue, théologien; car l'amant de Laure ouvrit vraiment toutes les voies de cette belle renaissance du quatorzième, du quinzième et du seizième siècles, sur laquelle j'ai longuement et vivement insisté parce que j'avais mon idée personnelle sur cette grande période[1]. »

Ici se place la confidence d'un projet de M. Couture, qui eut le même sort que celui de son *Histoire littéraire de la Gascogne*.

« J'avais rêvé de faire sur la Renaissance un travail à la fois historique et apologétique, quelque chose (avec l'énorme différence de l'érudition et du talent) comme le travail ac-

1. Voyez notre *Bulletin*, 1884, 1887, 1888, et *Revue de Gascogne*, 1880, quelques leçons de ce cours.

compli par Ozanam sur les origines du Moyen-âge. Avant ce maître éloquent, certaine histoire aimait à dire que lorsque, après la chute de l'Empire romain, l'Église prit la direction des peuples nouveaux, elle étouffa ou du moins laissa périr chez eux toute spontanéité, tout art, toute poésie, toute civilisation. Ozanam, au contraire, montra l'Église gardienne vigilante et laborieuse inspiratrice de la science et des arts dans ces temps orageux, et fit ainsi l'histoire, à la fois scientifique et religieuse, de la civilisation dans les temps barbares, et du progrès dans les siècles de décadence. Je me suis transporté, moi chétif, à un autre point du domaine historique, à cette époque où le Moyen-âge finit et où une civilisation nouvelle, ou du moins renouvelée, s'épanouit en Italie pour se répandre ensuite dans le reste de l'Europe. Cette époque, la Renaissance, était dépeinte presque partout comme une séparation violente du Moyen-âge, comme une révolte de la pensée moderne contre la foi des aïeux, de la liberté contre l'autorité, de la matière même et des

sens contre l'ascétisme cruel de l'Église catholique. Ainsi parlaient la plupart des admirateurs de la Renaissance et aussi, hélas! ou à très peu près, certains partisans excessifs et exclusifs du Moyen-âge, qui ne voient dans cette grande période, si mêlée de bien et de mal, que l'action toujours obéie de l'Église de Dieu, et dans tout ce qui a suivi le règne de Satan. En réalité, la Renaissance du quatorzième et du quinzième siècles fut l'œuvre du Christianisme, comme celles du onzième et du treizième, malgré des caractères bien différents. L'Église, éducatrice de l'Europe, inspira ces poussées successives, ces renouveaux progressifs de vie et d'activité. Et non seulement elle imprima le premier mouvement de la grande Renaissance, mais elle en inspira les meilleurs représentants et les œuvres les plus hautes. Elle créa, encouragea, bénit le courant légitime de la Renaissance, qui va de Pétrarque au Tasse et de la Rome des papes du seizième siècle à notre dix-septième siècle français, si chrétien au fond, malgré trop de paganisme de surface. Je n'ai pas

dissimulé d'ailleurs l'autre courant, celui de la Renaissance licencieuse et négative, qui va de Boccace à Machiavel et au cavalier Marin, mais qu'il est absolument déplacé de prendre pour la vraie et légitime Renaissance.

« Le caractère religieux de cette glorieuse période, il m'a été facile de le montrer d'abord dans son initiateur Pétrarque, nommé à juste titre par Ernest Renan « le premier homme moderne », qui ressentit, en effet, toutes les aspirations de l'ère nouvelle, mais qui ne tenait pas moins, par le fond même de son âme, à la foi de ses aïeux. Au siècle suivant, Politien, Laurent de Médicis, génies plus suspects, plus profanes, n'offraient pas moins dans leurs meilleures œuvres une remarquable fidélité aux traditions populaires, nationales et religieuses de l'Italie. Enfin, le siècle de Jules II et de Léon X nous a montré le triomphe de l'art moderne, vraiment spiritualiste et chrétien, malgré l'envahissement trop réel du paganisme renaissant, qui n'a pu prévaloir contre l'esprit religieux toujours vivant, toujours gardé par l'Église.

« Après quatre ans d'études consacrées à la Renaissance, huit ans l'ont été au Moyen-âge. J'avais soutenu que la Renaissance, au lieu de rompre violemment avec la période précédente, en avait continué, en y ajoutant des éléments nouveaux, toutes les grandes traditions. Il fallait donc montrer dans le Moyen-âge les sources déjà jaillissantes et fécondes de la poésie et de l'art modernes. De là des études prolongées sur les sources poétiques de l'ère médiévale... Enfin, j'abordai Dante et son œuvre magnifique qui m'ont occupé deux ans, et je dois dire que dès le premier jour l'annonce de ce grand sujet obligea d'augmenter notablement le nombre des chaises dans ma salle de cours. Avec Dante et sa comédie, grandiose et complexe comme nos vieilles cathédrales, nous avons visité ensemble les trois mondes de l'au-delà, en cherchant toujours, sous les beautés poétiques de tout ordre, le sens profond de la philosophie dantesque : le désordre moral dans l'Enfer, la purification et le progrès dans le Purgatoire, enfin dans le Paradis la perfection

des vertus et leur union avec la perfection suprême. »

Ces cours publics de littérature méridionale furent l'œuvre maîtresse de M. Couture à Toulouse, beaucoup mieux que la préparation de nos étudiants ecclésiastiques aux examens de licence ès lettres. Ses élèves pouvaient du moins recourir, sans l'épuiser jamais, au trésor de son information encyclopédique. Il fut pour plusieurs un aide précieux, surtout leur licence une fois conquise, et pour les mener jusqu'au doctorat ès-lettres. Je serais bien surpris si tous les docteurs ès-lettres que notre Institut compte aujourd'hui parmi nos anciens étudiants, ne devaient point à M. Couture, sinon l'indication des sujets de leurs thèses, du moins les premières mises d'érudition indispensables à qui commence. M. Couture n'avait ni fiches, ni cahiers, toute son information était dans sa mémoire. Sa bibliothèque, son admirable bibliothèque, qu'il enrichissait tous les jours et qu'il mit sa vie à classer, était à portée de sa main pour compléter le renseignement qu'il donnait. Un

instant de recueillement suffisait à tout retrouver : « Vous aurez dans tel volume ce que vous demandez... Vous n'avez pas pu trouver tel auteur, il est rare, le voici... » M. Couture, qui aimait ses livres, n'en était point jaloux : il les prêtait, il oubliait de les réclamer, et Dieu, qui tient dans sa main tous les oiseaux perdus, comme dit Hugo, n'a pas toujours ramené l'absent ! On comprend, même abstraction faite de ce dernier cas, quelle ressource M. Couture était pour ses étudiants, pour ses collègues, pour ses amis. Comme ses aumônes, toute cette charité littéraire était discrète ; c'est peut-être elle pourtant qui lui a valu le plus d'influence.

Ses cours publics furent la part donnée par M. Couture à la solennité, à l'éclat. Il les préparait avec un soin extrême, encore qu'il n'en écrivît à peu près pas une ligne, si bien que rien n'en est resté que quelques sténographies. Il en préparait et le fond et la forme, soucieux d'exactitude, inquiet de rien laisser à l'imprévu. La solidité des dessous n'alourdissait en rien l'exposition qui prenait

ainsi une trompeuse apparence de facilité. Si on relit la leçon sur Dante, publiée voici deux mois [1] par M. Laclavère, d'après une sténographie que M. Couture avait consenti à corriger, on aura un modèle de la manière de M. Couture dans ses cours publics. Ce qu'ont seuls connu ses auditeurs, c'est l'art avec lequel ces leçons étaient dites, la voix souple et chaude, qui savait être malicieuse ou émue, simple ou grave, toujours enveloppante : je n'ai en ma vie rencontré qu'un professeur qui dît et prononçât avec plus d'art que M. Couture, c'est Jules Simon.

Toulouse, vieille ville universitaire et académique, fut toujours trop sensible à l'éloquence pour ne point vite donner tous droits de cité à un maître si disert. Il conquit l'admiration et l'affection d'une élite, assidue autour de sa chaire, — il n'avait jamais voulu admettre de dames à ses leçons publiques, — une élite qu'il retrouvait à la Société nationale archéologique du Midi de la

1. *Bulletin* de notre Institut, 1902, pp. 78-91. Voyez aussi *Revue de Gascogne*, 1880, pp. 33-48.

France et à l'Académie des Jeux Floraux, deux compagnies dont il était un des membres les plus entourés. Il avait cependant gardé, à Auch, la direction de la *Revue de Gascogne;* il entendait bien être fidèle à la terre natale, en dépit de quelques épines qu'elle ne lui épargna point, l'ingrate! Le jour où il fut reçu à l'Académie des Jeux Floraux, 25 juin 1882, c'est à Auch qu'il pensait en écrivant son discours de réception sur *le génie gascon*[1].

« Appelé à vous payer mon premier tribut, il me semble que je dois vous dire ce que trente ans de recherches persévérantes m'ont révélé de plus clair sur l'esprit, sur le génie propre de cette race gasconne dont l'histoire intellectuelle et morale devait être l'œuvre principale de ma vie.

« En la considérant dans toute son existence historique, dans tout son développement géographique, je lui trouve ces traits distinctifs : la fierté, source du sentiment de

1. Ce discours a été reproduit dans la *Revue de Gascogne*, 1882, pp. 297-320.

l'honneur et du courage militaire; puis le génie pratique; et, comme accessoire, la netteté de la pensée, la vivacité du langage, l'esprit, la verve joyeuse.

« Ces traits sont éminemment français, je le sais bien; ils sont encore, dans une nuance plus vague, méridionaux ou romans. Qu'importe? je les vois et je vais essayer de les montrer, profondément empreints dans le type provincial de la Gascogne. C'est de ce petit peuple, bien reconnaissable partout à son langage, comme à son type physique et moral, que j'essaie, non le panégyrique, mais le portrait fidèle, en vue surtout de ce qu'il a pu apporter à notre génie national et au trésor de la littérature et de la civilisation françaises. »

Ainsi, bien longtemps avant que M. Maurice Barrès composât son admirable vallée de la Moselle, notre ami dégageait du sol, de la langue, de la littérature et de l'histoire le caractère de sa chère Gascogne. Puis, par une habitude d'esprit qui était chez lui une loi logique, il situait la Gasco-

gne dans la grande patrie et se complaisait à noter ce que la grande doit à la petite. M. Couture exagérait peut-être un peu, ce faisant, la louange de la Gascogne, mais il montrait une fois de plus combien il était du « pur et vrai terroir », comme disait Monluc.

L'enseignement de M. Couture à Toulouse dura, avec la même activité et la même faveur sans interruption, jusqu'en 1896. A cette date, il avait soixante-quatre ans; il l'interrompit deux années durant, au moins pour la part qu'il donnait au public. La fatigue de la route commençait de peser sur notre ami : il passa par une crise de neurasthénie, qui augmentait sa défiance de soi. Quelques contrariétés s'y surajoutèrent, qui semblèrent le décourager. Lorsque j'arrivai à l'Institut, en 1898, je fus frappé du tremblement de ses mains, et de sa lassitude. Je lui dis combien nous comptions tous sur sa collaboration et sur ses conseils. J'oserai me flatter d'avoir obtenu qu'il secouât sa fatigue et ses ennuis et

qu'il reprît goût à la parole publique, en lui demandant d'entreprendre un cours d'histoire de la littérature théologique depuis la Renaissance. Je pensais surtout à procurer par là à nos étudiants en théologie l'aubaine de connaître ce souple esprit, sa curiosité, sa modération. Sans m'en douter, j'allais au-devant d'une pensée plus ancienne de M. Couture lui-même.

« C'était mon projet, put raconter M. Couture en annonçant la seconde année de ce cours, de revenir à la grande Renaissance, en ajoutant à mes études sur l'Italie des études semblables sur l'Espagne. Cette partie de mon dessein ne sera pas réalisée. Toutefois, dans ce cours modeste, presque fermé, destiné surtout aux ecclésiastiques, — ce cours d'histoire de la littérature théologique, — j'ai déjà eu l'occasion d'esquisser quelques grandes figures de la Renaissance espagnole : Ximénès, Louis Vivès, Melchior Cano... J'en étudierai d'autres dès le mois de janvier qui vient : Maldonat, sainte

Thérèse, Louis de Léon, et je ne me dissimule pas ce que laisseront à désirer ces faibles ébauches. N'importe, quelque temps encore, si Dieu le permet, je continuerai à jeter le grain dans une terre que je sais fertile et bien préparée. Je ne puis vous promettre, comme je l'ai fait dans le passé, que beaucoup de travail et beaucoup d'amour pour **mon sujet.**

Vagliami 'l lungo studio e 'l grande amore[1]. »

M. Couture, en quatre années, étudia successivement le groupe des « humanistes théologiens », qu'il aimait de prédilection pour leur théologie vivante et leur esprit de conciliation, Paul et Grégoire Cortese, Steuchus de Gubbio, Contarini, Sadolet, Pole: — le groupe espagnol, Ximénès, Vivès, Cano: — puis la mystique avec sainte Thérèse, l'exégèse avec Maldonat, l'histoire avec Baronius. Le concile de Trente fut l'objet d'une étude rapide, mais pénétrante,

1. *Bulletin*, 1866, p. 15.

de sa théologie et de son esprit. Puis on vint aux Jésuites avec Molina, à leurs adversaires avec Bañez. Les controverses sur la grâce, la congrégation *de Auxiliis*, Baius et le baianisme conduisirent cette histoire jusqu'aux origines du jansénisme que M. Couture aborda en janvier 1902. M. Couture était sur tous ces sujets dès longtemps informé; il avait lu, ou bien peu s'en faut, tous les auteurs dont il parlait : sa compétence théologique, son équité, lui permettait de les juger tous en ne s'inféodant à aucune école [1].

Mais ce qu'il importe de noter c'est que, en tout ce programme, M. Couture ne sortait point du cercle de ses études favorites; à mesure qu'il avançait en âge il en développait la perspective. De même que de l'histoire littéraire de la Gascogne il avait passé à l'histoire des littératures méridionales, ces littératures méridionales l'attiraient

1. Rien ne restera de cet enseignement que la leçon d'ouverture (*Bulletin*, 1899, pp. 51-59) et un résumé des leçons de la première année (*Bulletin*, 1900, pp. 65-77).

maintenant à leur essor le moins connu, le plus vigoureux sinon le plus original, celui de la pensée catholique du seizième siècle; deux Espagnols, Molina et Bañez, le ramenaient à notre littérature française classique et au jansénisme. C'était, on le voit, comme un troisième cycle que M. Couture nous découvrait dans sa pensée et dans son érudition, une dernière montée où l'œil allait embrasser un horizon plus vaste et combien nouveau!

Des préoccupations, non pas plus élevées que celles qu'il avait toujours portées dans ses lectures philosophiques, mais plus théologiques, témoignaient combien attentivement son esprit suivait ce qu'il appelait « la crise formidable qui marque le passage du Moyen-âge aux temps modernes et qui vit depuis dans des luttes sans repos ». M. Couture s'intéressait à l'histoire de la théologie, en savant qui estime assez la théologie pour croire qu'elle n'est pas morte, et, par conséquent, qu'elle est encore progressive. « La vraie théologie, disait-

il, est à tous les moments une science en mouvement. » Élaboration scientifique des données de la foi, elle évolue en tant que science. « On peût s'imaginer un livre qui renfermerait l'expression précise et définitive de toutes les vérités révélées : ce livre, impossible, serait le tombeau de la théologie, il ne contiendrait qu'une théologie morte, un cadavre. »

M. Couture, enfin, se rendait compte que la faveur grandissait des études de théologie historique, traitées avec une méthode de plus en plus rigoureuse et objective. Il se fit comme un point d'honneur de payer d'exemple. Il nous donna ce *Commentaire d'un fragment de Pascal sur l'Eucharistie*, où le premier il fixe un sens à une pensée demeurée jusqu'ici impénétrable à tous les éditeurs de Pascal. Il établit que Pascal a eu en vue une explication du mystère eucharistique, exposée par Descartes vers 1645 dans une lettre à un jésuite, le P. Mesland,

1. Publié dans le *Bulletin*, 1898, et mis en vente en brochure, Paris, Lecoffre, 1899.

plus soumise à Arnaud par Nicole, et reprise par Bossuet dans un traité inédit et perdu. M. Couture parvint à donner leur sens aux phrases énigmatiques de Pascal : « Elle est toute le corps de Jésus-Christ en son patois... » La restitution est d'une ingéniosité et d'une subtilité qui sont une joie et du même coup un modèle de l'application de la critique aux choses théologiques. A quelques mois de là, M. Lévesque retrouva dans les archives de Saint-Sulpice un *Examen sur une nouvelle explication du mystère de l'Eucharistie*, qui était sans nom d'auteur, mais dont M. Couture avait dans son travail fourni la preuve qu'il ne pouvait être que de Bossuet.

Si nous voulions tenter de résumer ce que nous avons dit et ce que nous aurions voulu dire, nous écririons que, en cinquante années d'études, M. Couture avait acquis une extraordinaire maîtrise dans toutes les disciplines théologiques, philosophiques, his-

toriques, philologiques. Il fut grammairien et épigraphiste, paléographe et métricien, romaniste et hagiographe, critique littéraire et folkloriste, tout cela pour l'amour de sa terre natale; et, par surcroît, il ne se désintéressa jamais des plus hautes curiosités de l'esprit. D'Ossat l'avait mis en correspondance avec Sainte-Beuve, comme, sur ses derniers mois, Pascal le mit en correspondance suivie avec M. Lachelier; il aurait lié conversation avec les plus brillants ou les plus subtils, pour le charme et le profit de tous. Nous aurions souhaité pour lui, pour nous, qu'il se fixât et qu'il produisît; l'extrême étendue de ses connaissances, son manque d'ambition et de décision en cela le servirent mal. Il nous a donné des leçons, chose éphémère, et des ébauches, des articles, des notes; pas de livre, seulement quelques pages, mais achevées. Au total, c'est dans sa *Revue de Gascogne* que la postérité le retrouvera au mieux pour sa contribution au progrès de l'histoire provinciale. Là sera son titre durable, celui qui explique que nous dédions

à sa mémoire un recueil d'*Études d'histoire méridionale* [1].

1. Dans notre *Bulletin*, 1902, p. 37-43, on trouvera le récit des derniers jours de M. Couture.

UN PRÉCURSEUR

DU MOUVEMENT PRÉSENT

UN PRECURSEUR

DU MOUVEMENT PRÉSENT

Marc-Antoine-François Duilhé de Saint-Projet [1] était né à Toulouse le 15 juillet 1822. Élève brillant de la Succursale du Petit Séminaire à Toulouse, puis du Grand Séminaire où il entra en 1841, ordonné prêtre en septembre 1846, il fut aussitôt nommé professeur au Petit Séminaire de l'Esquile. On le chargea de la classe de rhétorique de 1846 à 1854, puis de la classe de philosophie de 1854 à

1. Cette notice a été imprimée en 1899, en tête de l'*Apologie scientifique* du regretté prélat.

1855. Sur la fin de 1855, il se fit recevoir docteur en théologie en Sorbonne.

Vers cette époque, l'inspecteur supérieur de la théologie l'attendait. Avant de lui, il trouvait de hauts encouragements. Il y avait eu à Toulouse, de 1851 à 1856, une Faculté de théologie catholique incorporée au groupe des Facultés d'État, comme celle de la Sorbonne, et comme on possédait également Bordeaux, Rouen, Aix.

A Toulouse, à côté de bons maîtres de pieuses directions me recommandaient, j'en avais quelques-uns, sous couvert malgré Mgr Gaux, évêque de Versailles. En 1856, on leur demanda le serment comme à tous les fonctionnaires. Un seul à Toulouse consentit à le prêter, M. l'abbé Jammes, chanoine titulaire et mainteneur des Jeux Floraux. Il resta seul en fonctions, les autres furent regardés comme démissionnaires. M. Jammes ne faisait qu'un séminaire de cours, en présence de quelques rares demandes en Petit Séminaire de l'Esquile une fois l'an en passage de l'inspecteur. Cela dura toute la vie

d'un cartésianisme excessif », et se « ressentant de l'éducation générale du clergé à cette époque ». Sans doute, mais en même temps il faut lui faire honneur d'avoir, dans ce livre, fruit de longues lectures et de réflexions très personnelles, mis dans son vrai jour l'opposition des deux tendances qui partagent les études théologiques en deux courants si distincts que l'on tremble parfois de voir leur distinction dégénérer en conflit. M. Duilhé de Saint-Projet parlait de la Scolastique d'un peu loin peut-être, n'en ayant jamais fait une étude spéciale, croyons-nous, et n'étant guère porté vers elle par l'allure naturelle de son esprit; il en parlait comme le bon Fleury et avec les préjugés littéraires du « grand siècle ». Mais il se rendait un compte exact du déficit de la Scolastique dans l'examen des données positives dont sont faites l'Écriture et la Tradition; il se rendait compte, mieux encore, que la Scolastique ayant, pour cette raison et pour d'autres, peu de crédit devant la pensée contemporaine, il importait de ne pas compter sur elle seule pour défendre la foi.

« Pour que la théologie ne soit pas isolée, dédaignée parmi nous, comme le furent ses représentants du dix-huitième siècle, malgré leur doctrine incontestable; pour que l'apologie catholique soit féconde en résultats et redoutée de l'incrédulité contemporaine, il faut résolument accepter un surcroît de labeurs ; il faut, dans la haute éducation ecclésiastique, donner une large place à la critique historique, à l'exégèse telle que notre siècle l'a faite, avec toutes les études qui la constituent, dût-on faire de l'École des Chartes une section de l'école théologique[1]. »

De telles pensées peuvent aujourd'hui encore sembler neuves, bien qu'on en ait pu lire de semblables dans l'encyclique *Providentissimus,* et qu'à tout prendre on en puisse trouver dans le *De locis theologicis* de Melchior Cano. Mais combien étaient-elles hardies en 1861! Et M. Duilhé de Saint-Projet voyait plus loin encore : il se préoccupait des moyens de former pour l'Église les hommes de science

1. *Des études religieuses en France*, p. 381.

dont la théologie a besoin. Que l'on veuille bien lire les lignes qui vont suivre, sans oublier qu'elles ont plus de quarante années de date !

« Entre tous les établissements destinés en France à l'éducation des clercs, à l'enseignement théologique, les Séminaires occupent aujourd'hui la première place. On ne peut mettre le pied sur le seuil d'un séminaire sans reconnaître aussitôt une maison de recueillement et d'étude. Après cinq ou six années dans cet asile, le jeune prêtre possède la science de son état, la science nécessaire au ministère des âmes, les habitudes de la piété, les règles de la morale pratique, les principes de l'apologie. C'est là, avant tout, la destination des Séminaires; elle est admirablement remplie. Mais la forte impulsion qui devrait être donnée aux études religieuses, et qui pourrait seule aboutir à la science éminente, ne peut venir d'une telle institution, si parfaite qu'elle soit à tout autre égard.

« Pour cela, en effet, il faudrait une suite

non interrompue de travaux nombreux et bien ordonnés..., et le temps est court; il faudrait des vocations spéciales, des jeunes gens voués à l'étude..., et l'on doit former principalement des hommes d'action; il faudrait des professeurs d'un rare mérite, d'un savoir profond, d'une habileté consommée..., et, comme il y a autant de séminaires que de diocèses, on ne peut raisonnablement supposer que toutes les chaires seront occupées par des savants de premier ordre. Enfin, pour obtenir une éducation qui fût au moins une suffisante initiation à des travaux ultérieurs, il faudrait embrasser dans leurs éléments essentiels toutes les parties de la science ecclésiastique qui s'éclairent l'une l'autre, se soutiennent, se perfectionnent : quelques-unes ne peuvent pas même être effleurées.

« Le P. Lacordaire écrivait, il y a plus de vingt ans : « Quelles ressources possède « l'Église de France pour former les doc- « teurs dont elle a besoin? Si rare talent « qu'un jeune homme ait reçu de Dieu, y

« a-t-il en France un évêque qui puisse lui « donner du temps, le temps qui est le père « nourricier de tout progrès?... S'il s'aban- « donne à son attrait peu sûr d'ailleurs, « s'il sort de la voie commune, à l'instant « commence pour lui une carrière hérissée « de difficultés. Le besoin l'oblige à se pro- « duire beaucoup trop jeune; il n'a point « de maîtres pour le former et l'encourager. « Un revers l'abat, un succès lui fait des « envieux. La mélancolie et la présomption « se le renvoient l'une à l'autre comme un « enfant qui n'a point de famille[1]. »

« Et pourtant il faut des docteurs à l'Église de France! On a dit avec raison : si l'Allemagne pouvait, si la France savait! Mais pour savoir, notre Église doit recouvrer ses anciennes écoles, ses anciennes universités canoniques. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ont conservé de beaux souvenirs de leur splendeur passée; l'Irlande, la Belgique, le Canada ont pu fonder dans notre

1. *Mém. pour le rétablissement des Frères Prêcheurs*, ch. II.

temps de grands établissements scientifiques : comment la France est-elle seule déshéritée?... C'est l'épiscopat belge qui soutient, qui dirige, qui surveille, au nom du Saint-Siège, l'Université de Louvain, dont la gloire et la destinée sont dignes d'envie. Que ne ferait point l'épiscopat français au sein d'une nation souveraine dans le monde civilisé[1] ! »

Il y avait là tout un programme dont la restauration du haut enseignement d'Église faisait partie et que l'avenir devait reprendre.

L'attention des hommes qui, à cette époque, avaient souci de l'éducation supérieure du clergé, avait été appelée sur M. Duilhé de Saint-Projet par son livre. Mgr Maret, doyen de la Faculté de théologie en Sorbonne, sollicita, dit-on, M. Duilhé d'accepter la direction de l'école des Carmes, à Paris, transformée en école d'études supérieures ecclésiastiques. Mgr Darboy, dont on sait

1. *Des études*, pp. 420-423.

quel prix il attachait à l'étude dans le clergé, désirait voir M. Duilhé à Paris dans cette école alors unique en France, comme le prêtre le plus capable de donner l'impulsion et l'éclat dont cette utile institution avait besoin. L'archevêque de Toulouse, Mgr Desprez, consentit au départ de M. Duilhé. Puis, au dernier moment, celui des adieux et des séparations, le cœur faillit à l'émigrant : « Je ne pus me décider à quitter mes parents malades », écrit-il simplement, mais avec toute la sensible tendresse de son âme ; et il resta à Toulouse.

De 1865 à 1875, sa vie fut dans les œuvres, sans autre titre que celui de chanoine honoraire, mettant son patrimoine et ses relations dans la société toulousaine au service de son zèle infatigable et jamais en repos. En 1870, il organisait un comité de dames pour secourir les blessés de la guerre et fonder des ambulances ; en 1872, il organisait un nouveau comité de dames pour défendre la liberté de l'enseignement chrétien ; en 1875, il était nommé secrétaire

général du comité qui devait préparer les voies à la création d'une université catholique à Toulouse, et dont le R. P. Caussette, d'éloquente mémoire, était le président. Ils multiplièrent, eux deux, les démarches et les instances pour grouper les catholiques et pour décider les évêques : le 30 juillet, le comité provisoire avait réussi à grouper les seize diocèses qui allaient former et forment encore, fidèlement, le ressort de l'Institut catholique de Toulouse. M. Duilhé fut nommé doyen de la jeune Faculté libre des lettres et chargé du cours d'apologétique.

Depuis longtemps déjà ses études s'étaient concentrées sur les sciences dans leurs rapports avec la foi. En 1869, il avait inauguré à Toulouse des conférences de carême sur l'accord de la science et de la croyance chrétienne. L'actualité et la gravité des problèmes abordés par le conférencier avait attiré un public distingué, qui lui fut fidèle les années suivantes. C'était cet enseignement qu'il transporta dans la salle des cours publics de l'Institut catholique, humble salle

où il semblait que la conviction du professeur, et son érudition, et son incomparable ardeur, dussent regretter quelquefois de n'agir pas sur un auditoire plus vaste. Et pourtant c'est sur ces cours que la Providence devait renouveler la promesse : *In omnem terram exivit sonus eorum*.

En 1885, M. Duilhé de Saint-Projet publia cette *Apologie scientifique de la foi chrétienne* qui était le résumé de quinze années d'études et d'enseignement, et dont le succès fut immédiat et extraordinaire. A l'heure où j'écris, neuf traductions l'ont portée dans les pays de langues allemande, anglaise, espagnole, italienne, portugaise, grecque, polonaise, tchèque, hongroise.

Il faut rappeler tel livre de Wiseman ou de Liddon pour constater un aussi large et aussi durable succès. On l'expliquera, si l'on veut, en disant que le livre, avant d'être écrit, avait été parlé, adapté à un auditoire réel, et ce sera expliquer ses qualités de chaleur, de clarté, de forte vie. On louera justement la loyauté de l'auteur, sa sûreté théologique,

cette largeur réfléchie qui rendait son esprit si accueillant pour toute vérité, et par surcroît cet enthousiasme, — si notre génération veut bien nous laisser user de ce mot trop vieilli, — cet enthousiasme que l'on mettait au compte de la fougue méridionale, et qui, plus justement, était chez M. Duilhé de Saint-Projet l'effet d'une conviction communicative et, quand il le fallait, courageuse. Mais enfin d'autres qui ont eu ces qualités n'ont pas eu cette action étendue.

Ce qu'il faut dire, c'est que l'*Apologie scientifique de la foi* fut un livre d'une rare opportunité. L'auteur pouvait, quand il l'écrivit, parler avec vérité du « triomphe du lourd positivisme qui nous écrase », car nulle parole n'eût mieux rendu l'oppression qu'exerçait sur l'esprit public vers 1880 une certaine science exploitée contre les convictions religieuses par un parti de sectaires et de politiciens. C'était le temps où Darwin était présenté aux lecteurs français par M^me^ Clémence Royer ; où Gambetta conviait les républicains à chercher dans la philo-

sophie de Paul Bert la « moelle des lions »! Sait-on quel trouble ces boniments de forains étaient capables de porter dans les consciences mal défendues par une instruction religieuse médiocre, et combien étaient souvent mal préparés à nous éclairer les prêtres à qui nous demandions leur aide?

Ce fut le rôle d'apologistes comme l'abbé de Broglie et comme l'abbé Duilhé de Saint-Projet de dire aux catholiques de leur temps les paroles qu'il fallait dire, non pas en déclamateurs, mais en hommes d'études prolongées et méthodiques, en hommes capables de dire avec autorité : voici la foi, la vraie foi; voici la science, la vraie science, et capables de conclure au nom de la théologie : « Nous devons accueillir avec l'intérêt le plus sympathique chaque nouvelle révélation de la science positive et attendre avec une quiétude absolue ses conclusions définitives, si tant est qu'elle puisse jamais aboutir. » Ces paroles de M. Duilhé de Saint-Projet expriment l'idée directrice de son *Apologie scientifique*.

Si aujourd'hui cette doctrine paraît élémentaire, c'est que le sort des idées justes est de devenir banales, Dieu merci, lorsqu'elles ont conquis l'opinion. Mais au temps où cette doctrine s'affirma, il s'en fallait de dix années que la *Revue des Deux-Mondes* parlât de la science comme on sait que M. Brunetière en a parlé; il s'en fallait de neuf années que l'abbé de Broglie pût écrire son beau livre *La réaction contre le positivisme*[1].

M. Duilhé de Saint-Projet eût voulu davantage. La science, à ses yeux, était un nouveau « lieu théologique »; elle ne laissait pas seulement au croyant la liberté de croire, elle était une confirmation si directe des données révélées qu'elle devenait une preuve; l'apologie scientifique était plus qu'une apologie négative, elle devenait une apologie positive.

J'ai peur que dans cette perspective notre

1. Qui voudra, en ces matières, juger du déplacement des questions, depuis dix ans, lira avec fruit le livre de M. DE LAPPARENT, *Science et apologétique* (Paris 1905).

apologiste ne se soit fait quelque illusion. Nous sommes convaincu que l'apologie du christianisme est exclusivement philosophique et historique. L'alliance trop étroite de l'apologie et d'une science toujours en marche ferait de l'apologie scientifique ainsi conçue une « histoire des variations », ou la solidariserait une fois pour toutes avec une science qui ne serait bientôt plus que l'hypothèse d'hier. « Je suis loin de nier que les connaissances scientifiques soient réellement en progrès; mais c'est par accès et par bonds; des hypothèses sont soulevées, pour tomber bientôt, et il est bien difficile de prévoir celles qui resteront debout. Dans cet état de choses, il paraîtra à un catholique assez superflu de poursuivre ce qui ne sera peut-être bientôt plus que des fantômes. » Ces prudentes paroles sont du cardinal Newman[1].

1. *Hist. de mes opinions religieuses*, p. 404. En somme, l'abbé Duilhé était un fervent partisan du concordisme, c'est-à-dire d'une explication qui est considérée aujourd'hui comme mise de côté, car c'est la possibilité même du conflit entre la foi et les sciences de la nature qui est maintenant niée. Voyez dans la *Revue du clergé français*, du 15 juil-

Quoi qu'il en soit, et telle qu'elle était, l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne* venait si bien à son heure qu'elle détermina un mouvement dans les esprits, mouvement si réel que M. Duilhé de Saint-Projet n'eut qu'un geste à faire pour ouvrir à l'activité des catholiques, non plus seulement en France, mais bien au delà de nos frontières, un chemin nouveau.

Nous voulons parler des congrès internationaux de savants catholiques.

« C'est à l'auteur d'un excellent ouvrage de controverse, *Apologie scientifique de la foi chrétienne,* M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, que revient l'honneur d'avoir le premier proposé une conclusion pratique... Puisque les catholiques s'assemblent pour concerter leurs efforts sur les terrains les plus divers, pourquoi ne feraient-ils pas une place dans leurs délibérations à ce grand intérêt : *la défense de la foi sur le terrain*

let 1906, l'étude de M. Wintrebert sur P. Duhem, *La théorie physique, son objet et sa structure* (Paris 1906). Cf. dans le *Correspondant* du 25 septembre 1906, l'article (non signé) « Les lois de la science ».

scientifique... Cette idée, communiquée à quelques amis par celui qui l'avait conçue, fit rapidement son chemin ; et comme le congrès des catholiques de la province de Normandie allait se tenir en décembre 1885 à Rouen, c'est aux organisateurs de cette assemblée qu'on eut recours pour donner au projet, encore vaguement entrevu, sa forme définitive et en assurer l'exécution... Dès le 3 décembre, la section d'apologétique était à l'œuvre sous la présidence de M. le marquis de Nadaillac. Après un premier échange d'idées, les membres de la section tombèrent d'accord qu'il était impossible de traiter utilement les *questions scientifiques qui intéressent la foi* dans une assemblée où tant d'autres préoccupations se partagent l'attention des personnes réunies..., qu'il fallait préparer de longue main un congrès spécial; enfin, que si la préoccupation apologétique, qui se confond ici avec le zèle de la foi, devait demeurer l'âme de l'entreprise, *il valait mieux ne pas la mettre en relief*, et chercher seulement à servir la cause de la

vérité chrétienne en réunissant pour une œuvre scientifique commune des hommes profondément attachés aux croyances catholiques et soumis à l'autorité de l'Église. C'est ainsi que le projet primitif se transforma en celui-ci : Préparer la réunion d'un congrès international de savants catholiques[1]. »

Les quelques expressions que nous avons soulignées marquent la transformation que Mgr d'Hulst et son groupe firent subir au projet primitif de M. Duilhé de Saint-Projet : on éliminait l'apologie scientifique positive, on éliminait même l'apologie scientifique négative, pour s'en tenir à cette apologie indirecte qui consiste à faire traiter par des catholiques savants des sujets indifférents à la foi religieuse.

Opportunisme, a-t-on pu dire! Oh! l'opportunisme n'était point dans la manière de M. Duilhé de Saint-Projet, non plus que de Mgr d'Hulst. Mais il fallait avant tout,

1. *Congrès scientifique international des catholiques de 1888*, t. I, introduction historique, pp. XIV-XV.

pour la défense scientifique de la foi, assurer chez les catholiques l'estime, l'intelligence et la pratique de la méthode scientifique, disqualifier immédiatement les procédés qui trop souvent et trop justement nous avaient valu d'être traités de « demi-monde scientifique », et le mieux était peut-être de commencer cette œuvre éducatrice par des exercices de recherches désintéressées. Mais si ç'a été d'abord à l'exclusion des recherches apologétiques, il n'est pas défendu de croire que ce sera la théologie, dans ses éléments philosophiques et historiques, qui en fin de compte bénéficiera du progrès général de l'esprit scientifique parmi les catholiques.

Les hommes attentifs à suivre le mouvement dont témoignent les congrès internationaux de savants catholiques à Paris en 1888 et en 1891, à Bruxelles en 1894, à Fribourg en 1897, ont vu, au milieu de bien des tâtonnements, s'affirmer d'une manière de plus en plus nette une discipline intellectuelle, dont la collaboration de sa-

vants de tous pays exprimait déjà ce que cette discipline a d'universel et de nécessaire. On a vu et l'on verra l'intérêt se concentrer de plus en plus sur les sujets qui ont quelque rapport avec la foi, et ne l'a-t-on pas observé intensivement déjà à Fribourg dans la section philosophique et dans la section exégétique ? Ces congrès internationaux de savants catholiques deviendront ainsi surtout des congrès de sciences religieuses [1].

Ce jour-là, l'essentiel de la pensée de M. Duilhé de Saint-Projet aura trouvé enfin son application, et du bénéfice que la conscience catholique en aura retiré on pourra lui faire honneur, car c'est l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne* qui a provoqué l'institution des congrès internationaux de savants catholiques. « J'applaudis du fond du cœur au succès perma-

1. Le dernier a été tenu à Munich en 1900. Depuis lors, par le fait de la défaillance du comité qui était chargé de réunir un nouveau Congrès à Rome en 1903, l'œuvre de M. Duilhé et de Mgr d'Hulst semble avoir été enterrée!

nent et croissant de votre livre, lui écrivait Mgr d'Hulst; je n'ai rien exagéré en lui attribuant l'origine du congrès, » celui de 1888. Et le marquis de Nadaillac : « Le congrès, sur bien des points, a certainement été un succès, et votre enfant, je vous assure, a bonne envie de vivre. »

Cependant la Providence préparait à M. Duilhé de Saint-Projet, toujours dans le champ de l'action intellectuelle, une dernière œuvre. Au mois de décembre 1894, le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et le cardinal Bourret, évêque de Rodez, lui demandèrent d'accepter la succession du regretté Mgr Lamothe-Tenet et de devenir recteur de l'Institut catholique de Toulouse. On eût difficilement trouvé à mettre cette charge en de plus nobles et plus vaillantes mains. Pourquoi Dieu permit-il que ces vaillantes mains fussent si tôt impuissantes? S'il est quelqu'un qui doive poser cette question, c'est plus que personne le successeur de Mgr Duilhé de Saint-Projet à la tête de l'Institut catholique de

Toulouse. Entré en charge en 1895 à l'âge de soixante-treize ans, l'infatigable vieillard avait de la jeunesse d'âme à donner encore sans compter à l'œuvre que la confiance des évêques lui remettait. L'Institut catholique de Toulouse avait été assuré contre les difficultés budgétaires par la prudence de l'administration épiscopale et le désintéressement de ses professeurs : il était fermement résolu à vivre, préoccupé de servir avant tout et directement le clergé des seize diocèses qui l'avaient fondé pour atteindre par là et plus efficacement nos contemporains. Mgr Duilhé de Saint-Projet était plein d'expérience et plein de vues. La maladie, une maladie longue et cruelle exceptionnellement, le terrassa.

Depuis mars 1896 jusqu'à sa mort, les feuilles qui constituent son autobiographie ne portent plus que quelques lignes au crayon, hâtives, désolées : « Isolement..., impuissance..., sacrifice de la vie..., souffrances cruelles..., perspectives effrayantes... »; mais tout aussitôt : « Consolation

de la foi..., consolation..., crucifix de l'Institut... » Ces derniers mots font allusion à un crucifix qui lui fut offert par les étudiants et les maîtres de l'Institut catholique au jour de son jubilé sacerdotal. Ce témoignage de l'affection de ses administrés, par une attention délicate et réfléchie, avait touché le malade dans son sentiment le plus profond. Ame généreuse et d'élan, il s'était donné le jour de son sous-diaconat, avec une joie dont il écrivait à la veille de mourir : « Ce souvenir est un des plus précieux de ma vie. » Avec la même générosité et le même élan, il se jetait maintenant dans les bras du Crucifix pour oublier sa propre agonie dans la souffrance du divin Maître. Et là, oubliant sa longue vie d'action et de labeur, et ses discours et ses écrits, trahissant sans le vouloir l'intime, le candide secret de son âme toute d'humilité et de détachement, il s'écriait : « Sans cette grâce de la souffrance et de la résignation que vous avez bien voulu m'accorder, ô mon Dieu, j'en étais réduit à

me présenter à vous les mains vides. »

Le clergé de France se doit de ne pas oublier dans sa gratitude cet excellent serviteur; il aimera à rapprocher son souvenir de celui de l'abbé de Broglie, de celui de Mgr d'Hulst, esprits d'élite qu'un même zèle passionna pour l'étude par amour des âmes à éclairer et à sauver en ce temps d'universelle détresse. Les idées sont toujours en marche et des problèmes se posent que la génération précédente n'a point connus. La vérité n'a rien à craindre, mais les âmes ont besoin de guides sûrs. Dieu nous donne pour elles beaucoup de prêtres à l'esprit ouvert et loyal, au jugement ferme, au cœur convaincu et pacifique, comme était celui de ces gentilshommes.

L'ENSEIGNEMENT ECCLÉSIASTIQUE
VERS 1880

L'ENSEIGNEMENT ECCLÉSIASTIQUE VERS 1880

L'ABBÉ JACQUES THOMAS[1].

M. Jacques Thomas a occupé la chaire d'Écriture Sainte et de philologie sémitique à l'Institut catholique de Toulouse, de 1881 à 1893, douze années d'un enseignement que la mort a prématurément brisé, mais dont le souvenir est un de ceux dont s'honore davantage notre jeune Faculté de théologie.

M. Jacques Thomas était né à Toulouse. Après avoir achevé ses études classiques au

1. Cette notice a été publiée en tête des *Mélanges d'histoire et de littérature religieuse* de M. Thomas (Paris, Lecoffre, 1899).

collège des Jésuites et suivi un an les cours de l'École de droit à Toulouse, il entra à Saint-Sulpice. Il fit là ses premières études théologiques, sous la direction de maîtres excellents, dont l'un, entre autres, eut sur sa vocation scientifique une action décisive, M. Vigouroux. Là aussi l'extrême vivacité de son intelligence se disciplina dans cet esprit de piété, de respect et de zèle, si caractéristique de Saint-Sulpice, et sans lequel les dons les plus heureux ne feraient d'un prêtre qu'un déraciné. « Savez-vous combien vous avez marqué en moi? lui écrivait, dix ans après, un de ses condisciples de Saint-Sulpice. Savez-vous que vous m'avez poussé à des lectures que je n'aurais jamais faites sans vous? Je pense à ces conversations *emballées* que nous avions parfois au retour d'Issy : je ne savais rien et je devinais moins encore, mais j'avais une envie d'apprendre que je n'ai pas retrouvée depuis, et je vous la devais. » S'il était pour les autres cet excitateur, on devine qu'il apportait à l'étude

une ferveur passionnée; mais le rare mérite de Jacques Thomas était que sa passion était ensemble ardente et ordonnée. Sa culture se développa avec une égale intensité dans le champ de l'Écriture Sainte, de la philosophie, de la théologie, de l'histoire. Attiré dès lors vers les études scripturaires comme vers sa spécialité d'élection, il aurait cru sacrifier l'indispensable en négligeant les autres études ecclésiastiques.

Il quitta Saint-Sulpice, son temps de séminaire révolu, pour aller à Rome. Il fut l'hôte de cette chère procure de Saint-Sulpice, dont M. Captier était le supérieur, et il suivit deux années les cours de la Minerve. Nous avons sous les yeux ses cahiers de notes, qui témoigneraient de l'attrait qu'avait pour lui l'enseignement dogmatique, si l'affection que le P. Zigliara, devenu cardinal, lui gardait longtemps encore après, n'était pour attester que l'illustre théologien dominicain avait trouvé en Jacques Thomas un disciple d'élite.

Ces années furent le temps de sa forma-

tion sacerdotale, mais on n'en aurait que l'esquisse la plus banale, si quelques lettres intimes n'étaient là pour nous faire pénétrer l'âme même de cette formation et comprendre à de telles confidences ce que ses amis aimèrent si vivement en lui.

A un ami d'enfance, qui venait de quitter Issy, pour le Séminaire Français, il écrivait (22 oct. 1876) :

« Je tiens à vous saluer à votre arrivée à Rome, et même à vous devancer là où, selon nos prévisions, j'aurais dû arriver avec vous. La Providence ne l'a pas permis ; qu'elle en soit bénie ! Mais je vous félicite qu'elle vous ait conduit, au début de vos études théologiques, au foyer de la doctrine catholique. Pendant que je vous écris, vous êtes sans doute près de cette grotte de la Sainte-Baume que nous ne reverrons jamais sans penser l'un à l'autre. Vous souvient-il de ces litanies chantées en arrivant dans le saint désert, lorsque le jour était tombé déjà depuis longtemps ? Vous souvient-il de cette messe entendue, servie en-

semble? Que nous étions heureux, et avec quelle ferveur nous unissions nos prières! A la veille de commencer ensemble notre droit, il semblait que nous ne devions plus nous séparer. Dieu en avait disposé autrement, et la séparation continue encore... Cher Paul, je vous demande d'ajouter aux prières que nous faisons l'un pour l'autre, l'oraison de saint Thomas d'Aquin : *Da nobis, quaesumus, et quae dicuit intellectu conspicere, et quae egit imitatione complere.* Prions plus que jamais l'un pour l'autre, pour que la lumière de la divine vérité pénètre plus vive, plus ardente dans notre intelligence: qu'elle la pénètre, et que sa douce chaleur arrive jusqu'à notre cœur. La vérité! la connaître, l'aimer, la servir, pour la faire connaître, aimer et servir, voilà notre devise, notre but. Si nous demeurons toujours dans cette constante union d'esprit et de cœur avec la vérité, nous n'aurons pas à craindre les dangers d'une étude vaine et égoïste. »

Quelques mois plus tard (26 mai 1877),

Jacques Thomas écrivait à ce même ami au moment de son ordination de sous-diacre :

« Vous sentez quelle part je prends à votre joie. Que d'obstacles entre ce jour heureux et vos désirs ! Mais Dieu les a peu à peu aplanis, et vous voilà à lui sans partage. Ah ! que je voudrais être auprès de vous pour jouir des premières paroles d'un cœur qui vient de se donner à Dieu ! Mais c'est bien loin de nous tous, loin des vôtres, seul, que vous avez formé ces liens indissolubles qui vous attachent désormais à Dieu, à Jésus-Christ et à son Église. Et cependant quelle consolation de fixer à jamais son avenir sur ce sol arrosé du sang de saint Paul votre patron, près du vicaire de Jésus-Christ, près de Pie IX... Quelle page de l'histoire s'écrit chaque jour sous nos yeux dans l'Église ! Nous y aurons notre part, nous y tracerons notre trait, notre sillon, obscur, caché, comme tout ce qui doit vivre en Dieu par Jésus-Christ, mais non moins réel pour cela... »

Nous avons cité ces lignes, entre tant d'autres aussi jeunes, sans craindre que les amis

de Jacques Thomas nous adressent le reproche de trahir de ces sentiments éphémères dont on sourit quelquefois comme de juvénilités. Cette élévation, cette générosité, cette fougue, cette piété, cette délicate sensibilité, ces scrupules et ces désirs, c'était tout son cœur en son inaltérable essence. Il eût suffi de voir son beau regard, modeste, mais ardent et profond, pour deviner la flamme intérieure qui animait cette frêle vie.

Il revint de Rome à Paris pour un dernier stade d'études, de 1879 à 1881. Il entendait se préparer enfin directement à la science scripturaire, en suivant les cours de l'École des Hautes Études de la Sorbonne. Saint-Sulpice lui avait appris l'hébreu ; il fut pour l'assyrien l'élève de Pognon, pour l'arabe, de Stanislas Guyard, pour l'égyptien, de Grébaut, pour le copte, de M. Maspero, et il s'essaya même au sanscrit avec Bergaigne. Il suivait aussi à l'Institut catholique de Paris les cours de l'abbé Paulin Martin, mais surtout les cours de notre commun maitre M. l'abbé Duchesne. Chez M. Duchesne j'eus

l'occasion de rencontrer mainte fois Jacques Thomas. Je revois encore le clair salon, très haut d'étage, mais égayé par de beaux arbres et la silhouette italienne du dôme des Carmes, où M. Duchesne aimait à nous réunir. L'abbé Thomas mettait, là comme à la Procure, toute la maison en éveil et en joie. « Jack », comme on l'appelait dans l'intimité, avait le don de provoquer l'entretien par sa curiosité exigeante et informée. On imagine avec quelles ressources de science et d'esprit le maître de la maison s'y prêtait, et si la critique appliquée aux sciences sacrées était un thème à infinis renouvellements! Je me rappelle une conversation de ce genre, dont la critique avait fait tous les frais et dont le sujet était loin d'être épuisé, lorsque Jacques Thomas s'excusa de se retirer, et avoua simplement qu'il avait commencé et qu'il était pressé d'achever la lecture du *De sacrificio missae* du Cardinal Bona. Ce trait suffirait à révéler à quelle famille d'esprits il appartenait, vif et riche assez pour se multiplier en tant d'efforts philologiques, trop grave pour être capable de se

désintéresser du sens profond des choses de la foi.

Au printemps de 1880, il visita la Terre Sainte. Ce fut une visite rapide au Caire, à Jérusalem, à la mer Morte, en Samarie, en Galilée, à Césarée de Philippe, à Balbek, à Smyrne, à Constantinople, un tour devenu aujourd'hui comme élémentaire. Mais ce n'était qu'une sorte de première lecture. Jacques Thomas comptait bien revoir et revoir en détail le pays de la Bible. La rudesse du voyage, les dangers même, n'étaient point pour le décourager. Et l'admirable commentaire qu'est la Terre Sainte pour l'Écriture Sainte était un enseignement qu'il ne voulait pas négliger plus que les autres. Ses yeux perçants et jeunes savaient voir, et s'enthousiasmer de ce qu'ils voyaient, et ne voir que ce qui se voit. Telle de ses lettres datées d'Orient est pleine de tressaillements, en gardant cette notation précise, qui est la marque de son style.

Au cours de l'année 1881, M. Paulin Martin ayant demandé à être déchargé des leçons d'hébreu qu'il donnait à l'Institut catholique

l'occasion de rencontrer mainte fois Jacques Thomas. Je revois encore le clair salon, très haut d'étage, mais égayé par de beaux arbres et la silhouette italienne du dôme des Carmes, où M. Duchesne aimait à nous réunir. L'abbé Thomas mettait, là comme à la Procure, toute la maison en éveil et en joie. « Jack », comme on l'appelait dans l'intimité, avait le don de provoquer l'entretien par sa curiosité sagace et informée. On imagine avec quelles ressources de science et d'esprit le maître de la maison s'y prêtait, et si la critique appliquée aux sciences sacrées était un thème à infinis renouvellements! Je me rappelle une conversation de ce genre, dont la critique avait fait tous les frais et dont le sujet était loin d'être épuisé, lorsque Jacques Thomas s'excusa de se retirer, et avoua simplement qu'il avait commencé et qu'il était pressé d'achever la lecture du *De sacrificio missae* du Cardinal Bona. Ce trait suffirait à révéler à quelle famille d'esprits il appartenait, vif et riche assez pour se multiplier en tant d'efforts philologiques, trop grave pour être capable de se

désintéresser du sens profond des choses de la foi.

Au printemps de 1880, il visita la Terre Sainte. Ce fut une visite rapide au Caire, à Jérusalem, à la mer Morte, en Samarie, en Galilée, à Césarée de Philippe, à Balbek, à Smyrne, à Constantinople, un tour devenu aujourd'hui comme élémentaire. Mais ce n'était qu'une sorte de première lecture. Jacques Thomas comptait bien revoir et revoir en détail le pays de la Bible. La rudesse du voyage, les dangers même, n'étaient point pour le décourager. Et l'admirable commentaire qu'est la Terre Sainte pour l'Écriture Sainte était un enseignement qu'il ne voulait pas négliger plus que les autres. Ses yeux perçants et jeunes savaient voir, et s'enthousiasmer de ce qu'ils voyaient, et ne voir que ce qui se voit. Telle de ses lettres datées d'Orient est pleine de tressaillements, en gardant cette notation précise, qui est la marque de son style.

Au cours de l'année 1881, M. Paulin Martin ayant demandé à être déchargé des leçons d'hébreu qu'il donnait à l'Institut catholique

de Paris, on pria Jacques Thomas de le suppléer. Il le fit à la satisfaction de tous. Et c'eût été plus encore la satisfaction de tous qu'il eût accepté cette fonction définitivement. Jacques Thomas hésita : on le voulait à Paris, mais on le voulait plus encore à Toulouse, où la Faculté de théologie demandait un professeur d'Écriture Sainte et ne voulait que lui. Notre ami revint à Paris en octobre et novembre 1881, pour achever quelques travaux, prendre conseil encore, et, après avoir longuement mûri sa décision, il opta pour Toulouse. La chaire qu'il abandonnait à Paris fut donnée à M. l'abbé Loisy.

A Toulouse, la Faculté de théologie de notre Institut catholique avait été ouverte en 1879. Le cours d'Écriture Sainte avait été confié provisoirement à un prêtre d'un grand savoir, d'une modestie plus grande encore, que sa vocation propre portait plus vers l'étude que vers l'enseignement, et qui désirait se retirer, après avoir pourtant inauguré le cours d'exégèse, le cours d'introduction et le cours d'hébreu. Jacques Thomas prit sa place.

Son premier soin fut d'organiser un solide enseignement de l'hébreu. Bien rares étaient et sont encore les grands séminaires où l'on peut en apprendre le rudiment. Nos étudiants de première année avaient besoin d'un cours élémentaire. Les anciens pouvaient être menés plus loin : Jacques Thomas établit un cours supérieur, auquel il put joindre en certaines années un cours de syriaque.

L'économie d'un cours d'Écriture Sainte est plus difficile à établir. Certains esprits, entraînés par la routine scolaire, semblent portés à confondre l'*introduction* avec l'Écriture Sainte elle-même. Nous devons à cette confusion invétérée que les manuels, et souvent quels manuels! se substituent aux commentaires. Quant à l'histoire sainte, existe-t-elle encore? Jacques Thomas jugeait que l'*introduction*, telle qu'elle était pratiquée, avait le tort de poser trop de conclusions sans bases suffisantes; il jugeait qu'une enquête dans les textes eux-mêmes était l'indispensable *introduction à l'introduction*, et qu'il la fallait littérale, historique, réelle,

dût-elle parfois conclure autrement que les auteurs les plus classiques, et quelquefois même ne point conclure.

Comprenant l'importance de la littérature prophétique dans les graves questions agitées par la critique contemporaine, Jacques Thomas se plaça du premier coup sur ce ferme terrain qu'il voulut explorer, creuser, connaître à fond. « Les écrits des prophètes, dit-il, se rattachent au milieu dans lequel ils ont été composés, par leurs fibres les plus intimes, comme l'arbre vigoureux tient profondément au sol par les mille radicelles qui moulent leurs formes sur le terrain qu'elles pénètrent. Il n'est pas facile de les en détacher. La critique la plus exigeante a dû le reconnaître... On trouve dans les Prophètes des traces manifestes des récits et des institutions mosaïques, toujours plus abondantes à mesure que les temps avancent : voilà le fait. Ces traces ne sont-elles que des jalons indiquant les étapes d'une composition successive, ou bien supposent-elles déjà préexistant dans son ensemble le grand ou-

vrage sur les origines de la nation? Telle est la question que soulèvent les critiques et qui préoccupe tant aujourd'hui les esprits. Nous ne l'aborderons pas encore directement... »

Cet esprit sérieux ne va pas se jeter tout d'abord au cœur d'un si difficile problème pour en donner hâtivement une solution quelconque. Sous le titre général d'*histoire critique et littéraire de l'Ancien Testament*, il étudiera pendant plusieurs années les Prophètes antérieurs à la captivité et en particulier Isaïe. Voici le programme qu'il se trace : « Ce n'est pas un commentaire que nous entreprenons, mais une histoire générale des Prophètes et de leurs écrits jusqu'à la captivité. Nous déterminerons en quelles circonstances chacun vécut, de quels éléments se compose son ouvrage et à quelle situation sociale et religieuse il répond. » Ce programme est suivi avec méthode et persévérance pour Isaïe, pour Jérémie, pour les Lamentations, pour Ézéchiel, pour Daniel, puis pour les douze petits prophètes. Les notes de cours que nous avons sous les yeux,

notes très soignées et très complètes, sont un commentaire perpétuel, philologique d'abord; mais à l'occasion le commentateur s'arrête pour laisser l'historien indiquer les grandes lignes qui se dégagent peu à peu, pour permettre au théologien de chercher la solution des problèmes qui se posent. Ce lui est un mince mérite de connaître les travaux anglais ou allemands; le mérite est plus grand et plus rare d'y joindre la connaissance des commentaires patristiques et de nos anciens auteurs catholiques.

Puis ce qu'il a fait pour les Prophètes, il le fait pour les épîtres Paulines, particulièrement les épîtres aux Thessaloniciens et aux Corinthiens, l'épître aux Galates, cette dernière avec une application exceptionnelle. Il tirera de cette étude approfondie les éléments de son beau travail sur la question judaïque dans l'Église apostolique. C'est à propos de ce travail que M^gr^ Hugonin, évêque de Bayeux, lui écrivait : « Qu'il serait à désirer que nos professeurs exposassent d'une manière historique les preuves de tradition de

nos dogmes, qu'on réduit trop souvent à des textes isolés! Les formules scolastiques sont excellentes, et il ne faut rien répudier du passé; mais aujourd'hui elles ne suffisent plus... » (7 avril 1890). Mais cette étude sur la question judaïque n'est qu'un fragment : Jacques Thomas avait donné dans son cours une histoire de saint Paul, de ses écrits, de sa doctrine, dont les matériaux sont demeurés dans ses notes.

Cette première manière n'est pas l'unique manière de Jacques Thomas. Il sait que les difficultés que l'on fait à la Bible tiennent peu à son histoire littéraire, presque toutes à l'histoire proprement dite. Il importe moins de savoir si le cantique de Débora est le plus vieux morceau de l'Ancien Testament, que de savoir si Samson est un personnage historique. Et ainsi pour tout le reste. Voilà pourquoi Jacques Thomas applique à l'Heptateuque et aux livres de Samuel, non plus la méthode exégétique, mais la méthode narrative : il traite des origines d'Israël, de la formation de la monarchie juive, en un exposé histori-

que. Les livres des Rois et des Paralipomènes sont compris dans une histoire des royaumes de Juda et d'Israël. De même, l'étude d'Esdras, de Néhémie, des Machabées, et aussi d'Esther, de Tobie et de Judith, rentre dans l'histoire des Juifs sous la domination persane et grecque. Il ne craint pas d'intituler un de ses cours *Histoire du monde oriental*, comprenant sous ce titre un rapide exposé de l'histoire de la Chaldée et de l'Assyrie, de l'Égypte, de la Syrie et de la Palestine, des Mèdes, en orientaliste qui estime que, si la Bible hébraïque n'est pas séparable de l'histoire d'Israël, le peuple de Dieu n'est pas séparable du vieil Orient.

Enfin Jacques Thomas fait entrer, non pas simplement le commentaire des Évangiles, mais la vie de Notre-Seigneur dans le programme de son enseignement. Il applique aux Évangiles la méthode qu'il a appliquée à l'Heptateuque, celle d'un exposé historique : il reconstitue le milieu et le temps où le Sauveur a voulu paraître, il coordonne les données synoptiques de son histoire, il explique la

suite et le sens de sa prédication, il résout les difficultés de tout ordre que soulève pareil travail devant qui l'entreprend avec clairvoyance. Mais de toute cette critique on ne retire point l'impression d'une science froide et négative ; Jacques Thomas est un prêtre qui parle de Notre-Seigneur à des prêtres, et qui, suivant les traces du divin Maître sur un chemin aussi difficile qu'est celui de la critique, n'en écoute pas moins attentivement la voix qui parle, et sent en lui-même le *cor ardens in via* des disciples en route pour Emmaüs.

Tel était l'enseignement de Jacques Thomas. On ne peut s'empêcher de songer aux programmes des grandes Facultés de théologie d'Allemagne, celle de Strasbourg, par exemple, où trois professeurs se partagent la philologie biblique, l'exégèse des textes, l'histoire d'Israël et la vie de Jésus. A lui seul, Jacques Thomas avait constitué ce triple enseignement à Toulouse.

Il eût fait mieux encore, si la Providence l'eût permis. C'est elle qui, à Toulouse même,

l'avait rapproché du R. P. Lagrange, alors professeur au scolasticat des Frères Prêcheurs. Les deux savants étaient liés d'une religieuse affection et s'encourageaient l'un l'autre. Lorsque en 1888, le R. P. Lagrange partit pour l'université de Vienne, puis en 1890 pour Jérusalem, Jacques Thomas eût voulu l'aider de toutes ses forces dans la création de l'École pratique d'études bibliques, aujourd'hui si vivante, des Dominicains de Jérusalem. Il lui écrivait, traçant un véritable programme:

« Formez en Orient une mission permanente scientifique, qui enregistrera les découvertes intéressant l'archéologie et la géographie bibliques; qui servira de correspondant aux professeurs d'Écriture Sainte des universités catholiques ou des grands séminaires en quête de renseignements pour leurs études. A cette double fin, quand le moment sera venu, créez un organe spécial pour votre œuvre, comme la *Quarterly* de l'Exploration Fund, par exemple, comme le *Bulletin de correspondance hellénique*. Chacune de vos courses doit aboutir à un rapport scientifique. Ces

travaux amassés au jour le jour seront plus tard des matériaux précieux pour une œuvre d'ensemble. Si depuis cinquante ans que les études de topographie palestinienne ont pris leur essor, on avait eu ainsi un bulletin catholique bien informé, bien sincère, tenu au courant de toutes les fouilles, ayant saisi des occasions de remuer le sol qui ne se présenteront plus, ayant au moins raconté fidèlement tout ce qu'on avait alors vu, quel trésor nous aurions maintenant! Il faut reprendre l'œuvre au point où elle en est, et la poursuivre. Dès que vous le pourrez, créez un bulletin spécial pour vous, j'insiste là-dessus, ce sera votre meilleur moyen de propagande, il justifiera sans cesse votre existence. Ne vous mettez à la remorque d'aucune autre revue. Les revues (quelles qu'elles soient) veulent surtout des travaux de généralisation, où l'on tire des conclusions, surtout du genre apologétique ; elles ne comprennent pas la portée d'observations désintéressées qui préparent, mais à longue échéance, les conclusions vraiment scientifiques. »

A quelque temps de là (avril 1891), le général des Dominicains autorisait la fondation de la *Revue biblique internationale*. Jacques Thomas fut le premier à qui l'on annonça la nouvelle. « Reste à trouver des collaborateurs et des lecteurs. Vous jugez si je compte sur vous, lui écrivait le P. Lagrange. Revue sérieuse, elle sera scientifique ou ne sera pas. Les abonnés se désabonneront s'ils le veulent, mais je suis navré quand M. Jaugey me demande des articles d'humour : en serons-nous toujours là? Donc à l'ouvrage, vos cartons déborderont bientôt : donnez-nous le superflu... »

Nul n'était plus que Jacques Thomas d'accord avec le R. P. Lagrange dans l'orientation à donner à la *Revue biblique internationale*. Si depuis 1892, qu'elle a pris la tête du mouvement des études bibliques en France, elle a dû, à plusieurs reprises, donner quelques coups de barre qui ont surpris les personnes peu au fait des nécessités de l'heure présente, elle n'a cessé de représenter l'exégèse réelle, progressiste,

mais théologique et respectueuse [1], à laquelle Jacques Thomas était acquis. Hélas! à ce moment, notre ami touchait au terme de ses souffrances!

A son activité dévorante, dont nous venons d'essayer de fixer le souvenir, nos lecteurs auront difficilement soupçonné que Jacques Thomas était, depuis sa première année de professorat à Toulouse, plus précisément depuis la fête de l'Ascension de 1882, mortellement atteint par la tuberculose pulmonaire, et que, en dépit des espoirs fragiles que le dévouement des siens s'ingéniait à renouveler, il savait ses jours avarement comptés. L'énorme travail dont profitèrent ses étudiants de Toulouse, dut être à maintes reprises interrompu par des semaines de repos absolu, des mois d'hiver passés à Nice dans l'inaction, toutes les

1. On le vit bien, le jour où le pape Léon XIII, c'était l'année même de sa mort, voulant que Rome eût officiellement une revue qui représenterait les études bibliques dans le catholicisme, fit choix de la *Revue biblique internationale*. C'était le temps où était créée la Commission biblique et où allait s'ouvrir à Rome un Institut biblique pontifical.

pénibles étapes du poitrinaire qui vingt fois se croit guéri et reprend sa tâche toujours trop tôt. « J'espère recevoir des nouvelles toujours meilleures sur votre santé, lui écrivait le cardinal Zigliara (janvier 1885) : ne soyez pas trop pressé de reprendre vos cours, mais pensez bien plutôt à retrouver toutes vos forces, dans un repos suffisamment prolongé. » Un temps vint, où Jacques Thomas dut abandonner ses cours, les uns après les autres. Il voulut cependant à toute force continuer dans sa chambre les leçons d'hébreu, disant que, si ses élèves prenaient goût à l'étude de la langue orientale, ils sauraient bien, plus tard, aller chercher les commentaires nécessaires.

Lorsque se fonda la *Revue biblique internationale*, notre pauvre ami en était arrivé à l'heure où les dernières lueurs d'espérance s'éteignent. « Je ne puis plus vous rien promettre, écrivait-il au R. P. Lagrange (26 décembre 1892). Je suis désolé, découragé, et j'hésite à revenir sur le chapitre

des misères, mais je vous dois ces explications ; elles me vaudront au moins votre compassion, et aussi, je l'espère, quelques bonnes prières. Déjà, en vous écrivant l'an dernier, je vous avais fait entendre que mon état de santé ne s'améliorait pas ; je descends peu à peu l'échelle que j'avais si péniblement remontée, en partie au moins, quand nous nous sommes connus. Cette année, me voilà même obligé d'interrompre les cours. Je ne vois plus que quelques élèves chez moi pour l'hébreu. Je verrai si au printemps je puis faire davantage... L'an dernier, pour mes cours je vivais sur les notes anciennes ; il m'eût été impossible d'en recueillir de nouvelles et de faire un effort. J'ai écrit à M. Vigouroux pour me décharger de quelques articles du *Dictionnaire*, dont j'avais accepté la rédaction. Vous ne sauriez croire combien cet état m'est pénible : sentir la vie et le mouvement autour de soi, et ne pouvoir s'y arrêter et y avoir sa part, c'est l'état des *refaïm* dans le *Sheol* avec leur demi-existence... Si j'en reviens,

je promets de dire à vos lecteurs ce qui s'y passe et de leur expliquer la fameuse phrase : *Non mortui laudabunt te, Domine.* »

Il souriait au milieu de sa désolation intérieure, mais il parlait de son retour à la santé sans plus une illusion. Il régla ses dernières volontés avec l'ordre et la délicatesse qu'il mettait à tout; il voulut que ses livres fussent partagés entre le couvent des Dominicains de Toulouse, qu'il avait beaucoup aimé, et l'Institut catholique, qu'il voulait servir encore; dans une humble église de village qui lui était chère depuis sa prime enfance, il fonda des messes pour le repos de son âme et des âmes de sa famille, et, afin que les pauvres eussent leur part, une messe « pour les âmes les plus délaissées de la paroisse ». Il mourut le 5 septembre 1893, dans son domaine de la Placette près Lavaur, à l'âge de 39 ans.

Nous avons recueilli quelques essais auxquels Jacques Thomas avait pu mettre la dernière main et qu'il avait publiés en divers recueils. Plusieurs de ces essais sont

des œuvres d'un intérêt durable, où l'on pourra puiser en toute sûreté comme à des sources d'une érudition exacte, d'une pensée pénétrante et juste : nul plus que notre ami n'avait de répulsion pour l'à peu près et le paradoxe. Il avait plus de répulsion encore pour l'équivoque : sa pensée s'exprimait avec une candeur de sens et une limpidité d'expression sans réserve. On remarquera que cette clairvoyance et cette sincérité s'allient chez lui à une égale prudence. Jacques Thomas soumet les moindres de ses dires à un contrôle attentif, il se défie de l'imagination scientifique, il recommence à son compte les expériences d'autrui. Ses hésitations tiennent à sa conscience même de savant.

Nous aurions pu donner quelques notices de plus, certaines même qui avaient trait à des questions dont l'actualité n'a fait que grandir. Mais nous avons craint que telles ou telles de ces notices ne trahissent déjà trop leur date. En ces dernières années, le progrès des études scripturaires parmi les catholiques a été rapide assez pour vieillir

bien des opinions tenues un temps pour classiques. Les discussions théologiques provoquées par l'encyclique *Providentissimus* ont précisé, dans son concept et dans ses applications, la formule de l'inspiration des Livres Saints. Un essor nouveau est donné aux études de critique et d'histoire biblique. Cependant certains systèmes critiques, où il était permis de voir plus d'hypothèses que de faits acquis, précisent eux aussi leurs données et séparent leurs certitudes et leurs conjectures. Il tend à se créer, entre le *higher criticism* et son contraire, une zone de science vraie[1], où les esprits qui ont de la méthode, des connaissances et de la loyauté se trouveront en lieu sûr et en bonne compagnie.

Nous avons la confiance que les essais par nous recueillis serviront ce mouvement de ralliement, sans laisser croire que

1. J'ai repris cette pensée, à laquelle on ne sera pas étonné que je tienne, dans un article publié par le *Correspondant* du 10 juillet 1905, et plus tard en brochure sous le titre de *La question biblique dans l'Anglicanisme* (Paris, Bloud 1905).

telles étapes aujourd'hui dépassées étaient le terme. Ils témoigneront mieux encore de ce que Jacques Thomas apportait à ce progrès collectif si nécessaire, et quelle perte l'enseignement catholique a faite en le perdant.

A PROPOS DE RICHARD SIMON

A PROPOS DE RICHARD SIMON

M. Henri Margival [1], qui au titre de son livre a tenu seulement à mentionner qu'il était agrégé de l'Université, ne nous refusera pas la permission de dire que son *Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVII^e siècle* (Paris 1900) aurait pu faire beaucoup d'honneur au clergé français. Ce serait peu que de le présenter comme un livre brillamment écrit et d'une ordonnance grave, ample et harmo-

1. Cette étude a été publiée sans signature dans le *Bulletin* de Toulouse du 20 novembre 1900 (p. 257-268). Nous ne la reproduisons que parce qu'elle rappelle un épisode avant-coureur de l'apparition de *l'Évangile et l'Église* de M. Loisy.

nieuse; ce serait même trop peu, car ces qualités scolaires sont sans doute celles auxquelles M. l'abbé Margival tient le moins. Ce qu'il convient de dire, c'est que le livre de M. l'abbé Margival est construit avec un soin extrême, témoigne d'une lecture infiniment étendue, abonde en vues qui sont d'un homme de lettres spirituel, pénétrant. Telles pages sur les Port-Royalistes, par exemple, ou même sur Bossuet, sont d'un critique à qui les jugements acquis n'en imposent point, et qui les révise avec une justesse aiguë.

Nous voudrions être aussi sûrs que l'éloge qu'il fait de Simon est de tout point mesuré à la taille du personnage. Sans doute, il est ingénieux de donner à entendre que Simon fut « persécuté » par ses confrères de l'Oratoire pour cette raison inavouée qu'il était moliniste dans une compagnie où on ne l'était pas. Néanmoins l'impression qui se dégage du commerce que M. l'abbé Margival nous procure avec Simon, en dépit, sinon à cause de l'admiration

continue qu'il lui voue, va à nous rendre défiants de cet érudit roué et processif. Tillemont, Mabillon, Petau, font une autre figure, et combien plus franche? Quoi qu'on fasse pour nous en distraire, nous n'oublions pas un seul instant la page où M. l'abbé Margival rappelle que Simon fut chassé de l'Oratoire « comme convaincu de duplicité et de mauvaise foi ».

Et tout de même le parti pris par M. l'abbé Margival de grandir l'exégète et l'historien en toutes ses œuvres ou opuscules ; de pallier ses manques ou ses erreurs ; d'amplifier la perspective de ses vues justes ; d'identifier ses procédés avec la méthode la plus ferme et la plus consciente ; de le dégager des conséquences fâcheuses que l'on déduira de ses prémisses, et qu'il déduisait peut-être lui-même en son arrière-pensée : de le présenter comme le génial initiateur d'une critique qui est seule la saine critique, nous assure-t-on, mais qui n'a plus été représentée par personne, n'est-il pas vrai? sinon par un ou deux de nos amis : tout cela nous rassure-

rait mal sur l'absence de toute « tendance » dans cette manière d'écrire l'histoire, si nous ne savions que le personnage de Simon importe moins à M. l'abbé Margival que les idées générales qu'il expose à propos de Simon. Une subtile allégorie enveloppe tout l'*Essai*, qui, sans nous autoriser à y voir un roman à clé, nous permet de reconnaître en Simon un symbole et dans la critique simonienne une réalité très contemporaine.

*
* *

La première de ces idées générales, celle à laquelle M. l'abbé Margival revient avec une persévérance inlassable, celle qu'il ramène sous toutes les formes de variation, mais dans le mode d'une même amère ironie, c'est l'idée de la déchéance de la théologie.

On nous assure que, la religion étant un fait, on aurait grand tort d'en demander l'interprétation aux « subtilités de l'École qui ne font qu'épaissir les ténèbres auprès de ce premier mystère qu'est la Révélation »

(p. 250). On raille, après Montaigne, le « tintamarre des cervelles théologiques » et « la facilité des théoriciens abstraits à passer du pour au contre » (p. 178). On compare, par une caustique réminiscence, telle œuvre de Simon approuvée par la Sorbonne au cheval auquel les Troyens firent un si naïf accueil, et d'ajouter : « Le fait est que jamais adversaire mieux armé, sous couleur d'insinuer ses modestes réflexions grammaticales et critiques, n'avait menacé jusqu'en ses fondements le vieil édifice scolaire construit pièce par pièce par le Moyen-Age » (p. 266). Ou encore on affirme que « de toutes les formes d'irréligion », il n'en est pas en somme « de plus commune ni de plus redoutable que le dogmatisme » (p. 210).

On aurait mauvaise grâce à relever de semblables affirmations au nom des principes mêmes de cette dogmatique que M. l'abbé Margival combat si âprement. Mais on est en droit de lui demander au nom de quels principes il la combat lui-même. Que la critique ritschlienne ayant posé en règle

l'exclusion de toute métaphysique, rejette la dogmatique comme une illégitime combinaison de métaphysique et de textes. c'est logique, et le Kantisme, dont elle se réclame, lui a donné des raisons de sa méthode. Mais la critique simonienne n'a pas ces raisons, pouvons-nous croire. Si elle nous répond qu'elle est empirique, rien qu'empirique, ne devons-nous pas rechercher quelle démarche préalable lui en donne le droit? Et si elle n'a cure de nous répondre, ne sera-t-il pas manifeste qu'elle fonde sa méthode sur un postulat, et qu'après avoir si vivement malmené l'École sous le prétexte que l'École négligeait la philologie, elle en vient à négliger avec un préjugé tout aussi peu excusable la philosophie de la religion?

On nous affirme sommairement que la religion est un fait. N'ai-je pas l'obligation de réfléchir sur ce fait? Si la religion est un fait historique, sera-t-elle seulement un fait de conscience, et n'y a-t-il pas une part à faire à Dieu dans ce fait? La religion fût-

elle considérée simplement comme une méthode de connaissance, n'ai-je pas besoin d'une théorie de cette connaissance religieuse? Ne voilà-t-il pas les « théoriciens abstraits » reconquérant une voix au chapitre d'où M. l'abbé Margival prétendait si arbitrairement les exclure?

Qu'il y ait des théologiens d'un apriorisme incorrigible, qui en [illegible]ute? Comme Simon, nous apprécions le précepte du philosophe ancien : Sois sobre et souviens-toi de te méfier. Et si nous appliquons ce précepte à la critique simonienne, nous l'appliquons aussi bien à la théologie sans critique. Mais il suffit d'avoir ouvert le *Traité des études monastiques* de Mabillon, ou le *De locis theologicis* de Melchior Cano, pour connaître que des érudits et des théologiens de premier rang ont exprimé déjà avec toute l'autorité désirable toutes les justes réserves.

Et que nous ayons souffert de la nullité de trop de manuels de théologie, qui en doute encore? Mais on peut concevoir une théologie plus nuancée et de plus de pro-

fondeur. L'enseignement supérieur catholique existant aurait même pu présenter à M. l'abbé Margival des exemples de théologiens qui, loin d'imiter ces Sorbonnistes dont Richelieu, nous dit-on, estimait qu'ils étaient bons seulement à réfuter les hérétiques du temps passé, sont bons à penser pour les esprits d'aujourd'hui et capables d'unir à quelque vigueur philosophique les scrupules historiques de la critique simonienne, dans une doctrine plus compréhensive et plus sûre.

*
* *

La critique simonienne ayant évacué, ou cru évacuer, tout le dogmatisme, se met en devoir de nous présenter le *novum organum* : c'est la « critique pure », et en voici les caractères.

Premièrement elle est affranchie de tout a priori théologique et elle est autonome, n'y ayant aucune autorité qui ne lui soit subordonnée. Elle n'est point protestante,

car « le protestantisme est d'essence dogmatique » (p. 168). Elle n'est point catholique, pour la même raison, manifestement. Elle ne donne de gage à aucune philosophie, car quel philosophe n'est pas un dogmatiste? « Spinoza est, par excellence, un dogmatiste, tandis que Simon est un pur critique » (p. 128). Strauss, de même, est excellemment un « théoricien, on pourrait presque dire un théologien »: il n'a rien de commun avec « le pur historien qu'a voulu et qu'a su rester Simon » (p. 142). La critique simonienne élève la science religieuse à la dignité d'une science, non une science théorique et abstraite « où les considérations a priori obtiennent la première place, mais une science historique et fondée sur les réalités les plus concrètes » (p. 262), une « science autonome, en dehors de toute spéculation théologique » (p. 243). La critique simonienne est « une disposition purement scientifique », et le seul but que Simon « juge digne de tout l'effort de son génie critique, ce n'est pas de prouver, c'est de

comprendre; ce n'est même pas de juger les faits, c'est de les grouper assez rigoureusement pour pouvoir, en sa conscience d'historien, les laisser parler eux-mêmes » (p. 156).

M. l'abbé Margival conçoit la critique simonienne comme une disposition d'objectivité inconditionnée et quelque chose comme la nature pure. Il est janséniste à sa façon. La théologie, à ses yeux, est une concupiscence qui vicie toutes nos enquêtes critiques. Les sceptiques les plus déliés en sont infestés autant que les plus importants théologaux. Renan, par exemple, dont cependant M. l'abbé Margival admire « tant de pages éblouissantes » et « le brillant et large courant d'exégèse sacrée qui s'est épanché si magnifiquement » dans les *Origines du Christianisme* et dans l'*Histoire d'Israël,* Renan est un idéaliste, un éclectique, un aprioriste, disons tout, un théologien. — Ne serait-ce pas plutôt que la « pure critique » est un idéal a priori et M. l'abbé Margival un théoricien abstrait?

C'est, en effet, une vérité élémentaire que l'esprit de système fausse l'observation des faits et obscurcit la claire vue des réalités les plus concrètes. Et celle-ci n'est pas moins élémentaire que les disciplines ne doivent pas être confondues, ou que, l'histoire étant une science de faits, la soumission aux faits en est la règle fondamentale. L'esprit scientifique est à ce prix, tout le monde en convient. Mais quoi de plus complexe que les faits? M. l'abbé Margival, quand il parle des « humbles et patientes méthodes de la critique simonienne », semble n'avoir en vue que les faits les plus simples et une critique qui n'a qu'à être grammaticale, celle qui cherche le sens authentique de tel mot, de telle phrase, de tel document, et qui l'établit par la sémantique et la critique verbale. Il s'en faut que ce travail soit aussi simple que le veut M. l'abbé Margival, comme si la conjecture et l'analogie n'y avaient point part! Mais ce qu'il faut retenir, c'est que ce travail indispensable à l'historien critique, n'est qu'une portion de sa tâche, enquête préalable et rien

de plus. Qui donc voudrait enfermer l'historien dans ces préliminaires? Or, dépasse-t-il ces préliminaires, il se trouve aux prises avec les délicats problèmes de la critique interne : il doit dater ses documents, les authentiquer, en découvrir les sources. La critique proprement historique vient ensuite : il a à calculer la valeur relative du témoignage que le document rend aux faits qu'il rapporte, et qui varie selon la qualité du témoin et la tendance du récit. Qui niera tout ce qu'il y a de moral dans ces délicates enquêtes? Puis viendra le moment de dégager du témoignage le fait, de restituer la suite et la dépendance des faits; de retrouver l'évolution de telle institution ou de telle doctrine, de découvrir les énergies motrices, de replacer institutions, doctrines, âmes, dans le milieu et au moment où elles furent suscitées. Nous aurons alors, non plus les matériaux préparatoires d'une histoire, mais l'histoire même. Comme nous voilà loin du pur esprit imaginé par M. l'abbé Margival! Car, dans son plein exercice, la critique his-

torique est une sorte d'expérience rétrospective; l'hypothèse s'y ajoute qui est une imagination reconstructrice; il n'est pas jusqu'à l'humeur qui ne guide parfois l'historien, et nous le lui pardonnons de bon cœur, sachant bien que l'histoire, la plus scrupuleusement critique, ne sera jamais qu'une approximation personnelle [1].

Que si nous abordons la « critique sacrée », cette exégèse, cette hagiographie, dont la critique simonienne entend faire une science autonome affranchie de toute spéculation théologique, la tâche de l'historien va se compliquer de la question du surnaturel. Le surnaturel historique est-il ou n'est-il pas toujours une formation légendaire ? Il faut que vous preniez parti, et par suite que vous fassiez rentrer dans l'histoire une « spécu-

1. « La critique est, comme toutes les sciences qui s'appliquent à l'humanité, une science toujours en partie conjecturale, c'est-à-dire un savoir plutôt qu'une science, une connaissance incomplète qui est mêlée d'art et de science; qui sait jusqu'à un certain point, ensuite a des intuitions, ensuite suppose, ensuite imagine, et enfin est destinée à se rapprocher toujours de la science sans l'atteindre jamais » (E. Faguet).

lation théologique », ou, si vous vous réservez indéfiniment, que vous condamniez indéfiniment à une équivoque votre conscience d'historien.

*
* *

Après avoir refusé audience à la théologie quelle qu'elle soit, après avoir posé comme méthode l'empirisme, la démarche de la critique simonienne va consister à exposer « avec la précision de la science la série des manifestations de la pensée religieuse depuis les rédacteurs anonymes du Pentateuque jusqu'aux plus récents des commentateurs de la Bible ». Elle va « des l'abord au fondement même de la croyance chrétienne », et elle « entreprend de chercher dans la seule histoire, mais dans l'histoire complète de la Révélation biblique continuée par la tradition ecclésiastique, la solution des problèmes que le dogmatisme ne peut trancher » (p. XVIII).

Observons dès l'abord que cette démarche

implique un nouveau postulat. Comment, en effet, notre empiriste connaît-il la Révélation assez pour la reconnaître sans plus d'hésitation dans la seule Écriture biblique et dans la seule Tradition ecclésiastique ? Pourquoi borner le champ de l'histoire religieuse ? Si notre empiriste a, par sa conscience, une certaine idée du divin qui l'induise à reconnaître le divin dans la Bible et dans la Tradition sitôt que cette Bible et cette Tradition lui sont présentées, il n'est plus un empiriste, puisque la série des manifestations de la pensée religieuse, qu'il croit uniquement historique, a son criterium dans sa propre conscience.

Ici, de plus, un théologien de profession aurait droit de s'étonner que l'on fasse une seule et même série des auteurs que nous appelons inspirés et de leurs commentateurs, comme si ces manifestations de la pensée religieuse étaient issues de la même source ; mais ce serait là une difficulté a priori, de celles auxquelles M. l'abbé Margival nous a prévenus qu'il ne s'arrêtait point. Au contraire, il nous

promet que de cette étude d'histoire pure va se dégager « la solution des problèmes que le dogmatisme ne peut trancher ».

Cette solution se ramène à trois termes :

1° La Bible et la Tradition sont dominées par une « incontestable loi d'évolution ».

2° L'évolution de la pensée religieuse n'est pas un passage du simple au complexe, de l'indéfini au défini, mais une adaptation incessante de la « religion » aux formes d'esprit variées de ceux qui successivement s'y soumettent. Ne nous étonnons pas si les pensées anciennes deviennent un jour « aussi inconcevables pour les écrivains postérieurs que le sont, pour l'homme fait, les idées de son premier âge » p. 152. La Bible, en son sens littéral, pourra nous devenir une lettre morte, et alors l'allégorie et le symbolisme seuls donneront aux textes sacrés « leur véritable prix pour la conscience religieuse » p. 186, encore que ce symbolisme soit lui-même caduc et subjectif. Chaque âge de théologiens apportera ainsi son contingent de sens nouveaux, parce que chacun « ne

pent lire la Bible, qu'à travers le prisme toujours variable des préoccupations religieuses contemporaines » : les notions prétendues traditionnelles ne se perpétuent qu'à la condition de se modifier sans cesse (p. 180).

3° Pourtant toutes les pensées comme toutes les mœurs sont soumises à une norme manifeste. Simon aimait à dire qu'il y a eu de tout temps dans l'Eglise « comme un abrégé de la religion sur lequel on se réglait pour tout entendre » (p. 180). M. Isaac-Marcival le reconnaît aussi. Mais pour lui cette constante est une « constante morale » (p. 181), simplement. « Tel est, en effet, le privilège de l'enseignement traditionnel : assez souple pour se plier à des conditions historiques toutes différentes, non seulement il s'accommode et se modifie, mais il semble parfois changer du tout au tout, sans que les lois essentielles qui sont à la base de ce grand développement religieux en soient elles-mêmes ébranlées » (p. 194).

La théorie que nous venons de rapporter dépasse de beaucoup la pensée de Simon.

M. l'abbé Margival nous prévient d'ailleurs lui-même que Simon ne jugeait pas tout à fait ainsi les « variations » de la pensée des commentateurs et des théologiens, lesquelles à ses yeux laissaient entier cet « abrégé de la religion » qui servait à tout entendre. Simon était en cela d'accord avec l'Église qui a toujours cru au dépôt d'une foi révélée. Laissons à l'opinion toutes les franchises qui lui appartiennent; admettons même que les formules les plus ecclésiastiques de la foi ont une certaine élasticité : il restera toujours un « abrégé de la religion », sans lequel le christianisme présenterait cette antinomie intime de n'avoir jamais été intégré, tout en étant dans une perpétuelle désintégration.

Il n'aurait jamais été intégré, en effet, puisque ni la doctrine des théologiens, ni la lettre de l'Écriture, si nous en croyons M. l'abbé Margival, n'en ont jamais exprimé le contenu positif. Pour si étonnante que soit cette thèse, M. Margival ne craint pas de la tenir pour assurée. Et c'est ici qu'est son erreur fondamentale.

Simon, dit-il, « savait combien la Révélation est irréductible à la seule sagesse rationnelle, et c'était sa préoccupation la plus constante de montrer combien le contenu positif de la religion la distingue de la philosophie » (p. 236). Simon et Fénelon « avaient une même idée de la révélation divine et des moyens qu'elle prend ici-bas pour l'éducation religieuse des âmes : au lieu d'en faire, comme plus d'un, une somme de vérités mécaniquement communiquées par la voix de Dieu et enregistrées par la mémoire de l'homme, ils y voyaient un enseignement économique, toujours sagement mesuré par la tradition » (p. 16). — Or, dirons-nous, comment un enseignement ne consisterait-il point en la présentation de quelque assertion qui se donne pour une vérité ? Que sera un enseignement qui ne sera pas susceptible d'être enregistré par la mémoire de l'homme ? La révélation ne devient-elle pas, à ce compte, l'inexprimable même, que l'homme perçoit par un acte, qui n'est pas un acte de pensée, mais une émotion ?

Il semble bien, en effet, que pour Simon, « si l'unité est fondamentale dans l'esprit humain, ses modes d'activité n'en constituent pas moins des catégories irréductibles ; il y faut distinguer plusieurs ordres, la pensée et la charité, qu'on ne gagne rien à confondre » (p. 238). La Révélation, irréductible à la pensée, sera la catégorie de la charité. L'Église, par une conséquence toute logique, ne sera plus pour nous que l'éducatrice de la charité. Elle a pour rôle « de rendre possible cette expérience toujours nouvelle du divin, cet empirisme surnaturel qui ne fournit de satisfaction aux besoins de l'âme humaine qu'à la condition d'être toujours occasionnel et relatif » (p. 180). En d'autres termes, la Révélation étant irréductible à la pensée, la conservation de la Révélation dans l'Église est l'expérience que les consciences humaines y trouvent du divin inexprimable, expérience qui ne saurait se traduire qu'en des expressions muables et relatives. Le concept que Simon s'est donné de la Révélation est si en dehors des catégories de l'esprit et si

inconditionné, qu'il ne court plus aucun risque d'être compromis par aucune science. La notion qu'il a de l'Église est si peu celle d'une Église enseignante, et moins encore infaillible, qu'il ne court aucun risque d'être gêné par une formule de foi, définitive, irréformable, n'y ayant plus rien, dans cette sorte d'office divin que l'Église remplit ici-bas, que de relatif. Bon pour les théologiens du vieux jeu de lui demander les éléments d'une certitude intellectuelle.

*
* *

Nous avons conduit notre analyse assez loin pour pouvoir conclure que la critique simonienne telle que la présente M. l'abbé Margival nous offre, en fin de compte, une philosophie de la religion[1]. Mais quelle est-elle ?

1. Si l'on veut bien rapprocher ces conclusions de celles que j'ai formulées trois ans plus tard sur *l'Évangile et l'Église*, — voyez *Bulletin* de Toulouse, 1903, p. 3-15, — on dé-

Quelle place y tiendra la personne et l'œuvre du Christ ?

Que veut dire M. Margival quand il avance que le développement de la théologie chrétienne a pour point de départ l'interprétation allégorique de l'Ancien Testament par les auteurs du Nouveau, et que tout le monde voit ce que cette interprétation a de « logiquement insuffisant, ou, mieux encore, d'historiquement caduc » (p. 192) ?

Les protestants kantiens nous conservaient encore le royaume de Dieu et la personnalité transcendante du Christ : la critique simonienne, après avoir supprimé l'écriture et la tradition, le dogme et la révélation, ne nous laissera-t-elle plus d'acte de foi à faire qu'à l'inconnaissable spencérien ?

Nous ne pourrions marquer plus fortement la gravité d'une attitude si nouvelle ; mais nous en aurons dit assez pour mettre les esprits en garde contre la doctrine dé-

couvrira que toute la philosophie de la religion de M. Loisy, c'est à savoir le fidéisme évolutioniste, avait été exposée par M. l'abbé Margival, dès 1900.

cevante où s'est égaré le beau talent littéraire de M. l'abbé Margival.

Nous sera-t-il permis, en terminant, de réclamer au nom de deux illustres morts, le jésuite Petau et le cardinal Newman? M. l'abbé Margival s'efforce de les rattacher à la famille d'esprits dont était Simon ; mais si la critique simonienne est telle que nous venons de la voir décrite, de combien elle dépasse ces deux fermes esprits, et combien ils retardent sur l'*Aufklaerung* qu'elle nous annonce? Newman, surtout vers la fin de sa vie, a connu le problème que soulève l'investigation historique, non plus entre les églises, mais entre le christianisme et l'agnosticisme ; nous avons quelque raison de penser qu'il ne se fût pas contenté de la solution, toute pleine de postulats et d'illusions, que nous présente la critique simonienne. Et si Petau eût connu et le problème et la solution, c'est du coup qu'il aurait énergiquement prononcé le mot que lui prête Bayle : « Je suis trop vieux pour déménager ».

L'ÉDUCATION SOCIALE

L'ÉDUCATION SOCIALE[1]

Chers Messieurs,

En m'invitant à présider, ce soir, la clôture nnuelle de votre Cercle d'étudiants, votre Directeur m'a fait, avec beaucoup d'honneur, n très grand plaisir, et je vous le dis comme e le lui ai dit à lui-même.

Il sait les sentiments qui m'attachent à lui, t aux siens. Nous travaillons, lui et moi, à es œuvres difficiles. Je suis heureux de cette ccasion qui m'est offerte de dire la sympathie droite, si clairvoyante, si courageuse, sym-

1. Allocution prononcée le 21 juin 1905, pour la clôture annuelle de la conférence des étudiants en droit et en médecine, « Conférence Saint-Louis », à Toulouse.

pathie d'âme et d'esprit, que j'ai trouvée au près du R. P. d'Adhémar..... Je ne vous défends pas de le dire partout.

La clôture de vos travaux a un intérêt particulier; mes chers amis, car cette année d'études qui va finir nous semble avoir été une année décisive et bonne. Cette année 1904-1905 s'est ouverte par le Congrès régional de la Jeunesse Catholique, à Toulouse, en novembre dernier. Elle a vu se tenir le Congrès national de cette même Jeunesse, à Albi, en mai. Et puisqu'il m'a été donné de suivre de près ces deux Congrès, permettez-moi d'y reconnaître deux événements, ou — comme diraient nos amis de *l'Ame latine* — deux gestes hautement expressifs.

Je me souviens, en effet, qu'en 1901, à une réunion que présidait Bazire, à Paris, rue des Saints-Pères, un d'entre vous, au cœur ardent et à l'esprit si ouvert, — Gilbert de Gironde, — me disait : « Oh! si vous pouviez obtenir qu'un Congrès de la Jeunesse Catholique se tienne à Toulouse! » Il faut croire que pareil projet était, en 1901, bien ambitieux,

bien prématuré, puisque toute la bonne volonté que plusieurs, à Paris et à Toulouse, y dépensèrent, fut dépensée en pure perte. Le Congrès fut remis aux calendes grecques. Mais tout arrive, même l'échéance des calendes grecques. Ce qui, en 1901, était irréalisable a été réalisé en 1904. Et de cela, Messieurs, il convient de se réjouir comme d'un symptôme de progrès.

Si certains ont estimé que le programme du Congrès régional de novembre était imprécis encore et que les discours y témoignaient de générosité plus que de doctrine, — quelle revanche dans les enquêtes et dans les conclusions du Congrès national d'Albi!

Vous y étiez en grand nombre, et à votre tête, le Président de votre Conférence Jeanne d'Arc. Nous avons applaudi ensemble l'exposé si vigoureux que Bazire y donna des idées sociales directrices de la Jeunesse Catholique. Et supposé que certains n'y aient pas souscrit aussi pleinement que moi, il n'en reste pas moins acquis cette nouveauté : le catholicisme s'affirmant dans une pensée so-

ciale et prenant en main l'éducation sociale de la génération qui monte.

Expliquons-nous-en.

On s'est plaint souvent, parmi nous, que l'enseignement secondaire formât aux écoles spéciales, plutôt qu'à la vie publique, et pareillement on a dit que l'enseignement supérieur, tout comme les écoles spéciales, ne formait que des professionnels ou des ratés. Ainsi, et par l'éducation qu'elle reçoit, notre bourgeoisie, en tant qu'elle est sérieuse, verse dans l'utilitarisme professionnel ; et, en tant qu'elle est frivole ou incapable, dans la fainéantise. Mais toujours son éducation politique fut abandonnée à la routine, ou au hasard des rencontres, ou à la suggestion de l'intérêt. Autant dire que cette éducation n'existait pas.

Ce fut, si je ne me trompe, le souci profond des catholiques de 1875, de ceux qui fondèrent en même temps les Cercles d'ouvriers et les Facultés catholiques, de chercher à instituer dans nos Facultés l'éducation publique de ce qu'on appelait jadis les classes dirigeantes

et de ce que nous appréhendons qu'on appelle demain les classes expropriées.

Mais ces créations de 1875 étaient destinées à évoluer sous la puissante poussée des événements. Les Cercles d'ouvriers ont abouti aux Cercles d'étude, aux Syndicats, aux Coopératives... Les Facultés catholiques de droit — prenons garde de ne parler que de ce qui s'est passé chez nous — ont trouvé leur aboutissement dans vos conférences, dans vos congrès, dans vos associations.

Une vie nouvelle et un esprit nouveau s'y manifestent de toute part.

Le temps n'est plus — c'était en 1892 — où le prophète inquiet, qu'est M. Isoulet, pouvait écrire : « L'étudiant, en général, ne s'adresse à la Faculté que pour en obtenir au plus vite un diplôme qui lui permette d'exercer, trente années durant, la lucrative routine de l'éternelle consultation pour l'éternel client égrotant ou processif. Praticien, praticien, voilà tout ce qu'il veut être, le plus tôt possible et le plus longtemps possible. Et voilà comment les carrières libérales de notre pays

sont remplies de praticiens distingués, de techniciens éminents, — mais sous le savoir spécial desquels ne palpite et ne circule aucune vie spirituelle profonde. »

Messieurs, ces affirmations désenchantées ne sont plus vraies : une vie spirituelle profonde anime celle des deux jeunesses qui est la nôtre, — non cette vie individualiste encore d'une âme simplement en quête de son salut, — ce qui est tout de même le commencement de la perfection chrétienne, — mais cette vie qui ne sépare plus la vie intérieure de la vie pour les autres.

Avez-vous lu, dans *Idéal d'Amérique* de Roosevelt, le chapitre sur « les gradués de collège et la vie publique » ? Il me semblait vous y retrouver. Car, Dieu merci, vous êtes guéris du dilettantisme, et même de cette forme plus subtile dn dilettantisme, qui est l'esprit critique et négatif. Certes, nous sommes des mécontents, et nous le serons, j'aime à croire, toujours. Mais analyser amèrement tous les jours la catastrophe qui doit nécessairement et du même coup tout détruire et

tout restaurer; critiquer toutes les initiatives immédiates qu'inspirent aux braves gens le sentiment du péril commun et la poignante tristesse des ruines qui s'accumulent: proposer des contre-tactiques que l'on déclare seules efficaces, mais que l'on reconnait impraticables; tout cela, Messieurs, est une forme de dilettantisme désormais vieillie. Pareillement, votre génération se guérit de cette autre forme du dilettantisme qui consiste — la définition est de Roosevelt — en ce que les hommes instruits se dérobent au contact des « rudes gens qui font le travail du monde », et s'associent seulement entre eux et avec ceux qui pensent comme eux.

Mes amis, vous étiez reçus l'autre jour par les verriers de la Verrerie ouvrière d'Albi : c'est cela même que nous avons de bonnes raisons d'appeler du nom d'éducation sociale nouvelle.

Certains d'entre vous, m'a-t-on dit, se sont fait inscrire à l'Université populaire pour, à l'occasion, y défendre le catholicisme, et cette occasion ne leur manquera vraisemblablement

pas : qu'ils me permettent de leur dire que je les félicite de leur pensée et que je leur porte envie. Ils ont, sans le savoir, mis en pratique les conseils de Roosevelt.

« Que tout jeune homme se garde de ne s'associer qu'avec les gens de sa propre caste et de ses propres petites voies de pensée politique. Qu'il apprenne qu'il doit commercer avec la masse des hommes; qu'il doit partir pour la lutte et s'y tenir épaule contre épaule avec ses amis de tout rang, et face à face avec ses ennemis de tout rang, et qu'il doit bien se comporter dans le brouhaha. Il rencontrera des échecs et commettra des méprises; mais, s'il persévère, il atteindra une mesure de succès et accomplira une mesure de bien comme il ne sera jamais possible de le faire aux hommes raffinés, cultivés, intellectuels, qui se jettent de côté et se dérobent à l'effective bagarre. »

Ces mots de « brouhaha » et d' « effective bagarre » sont d'un bon son américain. Mais ces conseils sont d'un réalisme excellent et bien propre à nous déprendre de théorie pure

pour nous jeter dans le concret. Il semble bien, mes amis, que vous y êtes tous venus.

Cette transformation de notre jeunesse a ceci de remarquable que, au contact de la réalité ambiante et menaçante qui l'étreint, notre jeunesse a découvert que des réponses immédiates s'imposaient aux questions de l'heure présente. Le temps presse, Messieurs, ne le perdons pas à des jeux d'esprit, mais bien à inventorier ce qui est inaliénable d'abord, et à étudier ensuite les réformes de demain. Cette souveraine leçon de l'heure présente, bien comprise, fait de vous, jeunes catholiques, sur le terrain social, non plus des satisfaits, ni non plus seulement des mécontents, mais des réformistes. Et c'est l'honneur du catholicisme en France, depuis trente ans, d'avoir, tous les jours davantage, pris conscience d'être un ferment de réforme sociale.

Étrange chose, mes amis, à mesure que la démocratie en France se laïcisait et, répudiant cette chimérique neutralité où on avait cru un instant la fixer, en venait à imposer

brutalement silence jusqu'aux moindres échos de la vieille chanson, voici qu'une angoisse inconnue montait dans vos cœurs. On vous disait : « Social signifie laïque. » Et vous, au contraire, au contact des faits sociaux, vous découvriez que la vie sociale — si elle ne veut pas être une Bourse du travail — doit être conçue comme une vie morale, et que la vie morale, avec son nécessaire coefficient de charité et de sacrifice, est le commencement de la foi. La conviction s'imposait à vous que le péril socialiste, comme le disait Taine, dès 1871, réside en ceci que le socialisme « n'a pas pour fond un principe moral, l'idée d'une réforme intérieure et personnelle de la volonté et du cœur », et qu'une puissance spirituelle était seule capable de maintenir ce principe moral, — la même divine autorité qui l'avait accrédité et maintenu dans le monde, l'Évangile.

En même temps, mes amis, il vous apparaissait que ce principe moral était seul assez impérieux pour combattre les vieux égoïsmes propriétaires, pour les attendrir sur les mi-

sères imméritées, pour éveiller en eux tout ce que l'Évangile a voulu qu'il y eût dans le cœur de l'homme de pitoyable, de secourable, mais aussi de scrupuleuse justice, et de détachement et de bonté. Quand on a, dans un petit livre que l'on tient pour dicté par Dieu même, la parabole du pauvre Lazare et la parabole du bon Samaritain, on ne peut plus faire de l'économie politique impassible.

Ainsi est né sous la suggestion de l'évolution politique du pays, ainsi a grandi ce sentiment de la valeur et de l'autorité sociale de l'Évangile. Vous cherchiez une politique et vous avez trouvé Jésus-Christ.

Ces pensées, Messieurs, me suggèrent un dernier conseil. Parce que vous cherchez un programme d'action publique, vous devenez « sociaux », comme on dit en un français d'ailleurs reprochable, parce que vous êtes « sociaux », vous découvrez la valeur de votre foi chrétienne en fonction de la sociologie. C'est à merveille, et je crois bien que des hommes comme M. Bourget ou M. Brunetière,

par des voies à peine différentes, étaient par venus déjà au même terme. Prenez garde seulement, que cette foi chrétienne reste pou vous un postulat pour ainsi dire fermé, un doctrine que vous affirmeriez en bloc sans e avoir analysé et réfléchi le contenu.

Tout récemment, à la *Société française de philosophie* qui est, comme vous savez, composée exclusivement de quelques-uns de ces « agrégés de philosophie » que M. Brunetière n'aime pas, mais qui, tout de même, ont l'expérience de l'enseignement secondaire, une très instructive discussion était ouverte sur la question de *l'idée religieuse dans l'enseignement*. J'y ai noté plusieurs observations que mon expérience d'ancien aumônier de lycée confirmait pour une grande part.

Un M. Pécaut disait : « J'ai toujours été frappé de voir que les élèves, en général, savaient mal leur religion. Ils ne connaissent guère l'Évangile, ils ne l'ont pas lu. Souvent ils ne connaissent pas les grands dogmes du christianisme : le péché originel, la grâce... Je

crains que la religion ne se réduise trop souvent pour eux à la vertu surnaturelle des sacrements. »

Un autre, M. Belot, signalait « la profonde et regrettable inconscience de la plupart de nos élèves à l'égard des croyances dans lesquelles ils ont été élevés, alors même qu'ils les professent expressément. J'ai eu maintes fois occasion de remarquer combien peu nombreux sont ceux qui ont entrevu la signification et connaissent sommairement les origines et la formation des idées chrétiennes, qui comprennent la différence de point de vue et de conception religieuse qui sépare le protestantisme du catholicisme ».

Le même ajoutait : « Il est toujours désirable, et c'est la condition d'une réelle sincérité, que chacun voie clair en soi-même. »

Sur quoi, mes amis, un moraliste pourrait faire de justes difficultés à ce philosophe. Car la sincérité consiste à agir d'accord avec sa conscience, et que de cœurs simples sont angéliquement sincères sans pour cela voir clair en eux-mêmes. Mais ce qui est vrai,

c'est que la simplicité risque d'être, chez vous, indifférence à s'instruire, paresse à examiner le contenu de votre conscience et de votre *Credo*. Et comment justifierez-vous devant les hommes la foi que votre conduite affirme, la foi que votre action publique prêche, la foi dont vous réclamez le droit de la perpétuer un jour dans votre famille, si vous ne pouvez la défendre que comme un sentiment subjectif et sans racine, soit dans la raison, soit dans les faits?

Et donc, chers Messieurs, c'est à une prise de possession plus complète, plus intime, plus réfléchie et plus personnelle de votre foi, que je vous exhorterai en terminant.

Je vous exhorte en théologien qui sait que la foi n'est pas purement une vie, comme on aime trop à dire autour de nous, mais tout autant et d'abord une pensée, qui est pensée avant d'être vécue, et qui n'est pensée qu'autant qu'elle s'affirme et se définit selon les lois mêmes de la pensée. Le dogme n'est point une attitude pratique, mais une vérité.

Le jour où la vérité vous possédera parce que vous l'aurez conquise avec la grâce de Dieu, nous pourrons estimer tous que l'éducation intégrale de la génération que vous êtes est, non plus seulement en bonnes mains, mais en bonne voie. J'en éprouve comme un tressaillement, et je me redis ces vaillantes et vibrantes paroles qu'écrivait le P. Lacordaire voici un demi-siècle : « Je compatis et je pardonne beaucoup, l'œil fixé sur un avenir qui remplit mon âme. »

APPENDICE

APPENDICE

A. — NOTE SUR UNE RÉCENTE ENQUÊTE UNIVERSITAIRE

En publiant dans le recueil socialiste des « Cahiers de la quinzaine » l'enquête qui a pour titre *De la situation faite à l'enseignement supérieur en France* (Paris 1906), M. Ferdinand Lot, directeur adjoint à l'école pratique des Hautes-Études de l'Université de Paris, témoigne que la tradition ne se perd pas qui veut que l'Université soit critiquée surtout par les universitaires. Aussi bien, qui donc serait plus compétent qu'eux pour le faire? Et, du moment que l'*Alma mater* elle-même ne demande qu'à s'éclairer sur ses imperfections pour se réformer, qui pourrait se plaindre d'un spectacle en définitive instructif pour tous, et, j'oserai même dire, édifiant?

Par surcroît, quiconque s'intéresse à l'enseignement supérieur ecclésiastique pourra tirer bénéfice de l'enquête de M. Ferdinand Lot. Ce n'est pas que M. Ferdinand Lot ait tenu compte de notre enseignement supérieur : il n'en dit guère qu'un mot (p. 135), mais où l'on découvre tout son cœur. Parlant de l'intérêt que les Universités en France auraient à créer des « maisons d'étudiants », quelque chose comme les convicts d'Allemagne, comme les colleges des vieilles Universités d'Angleterre et des jeunes Universités d'Amé-

rique, — M. Ferdinand Lot écrit : « *Il serait désolant de voir cette idée captée par le parti catholique et faussée par lui de la manière que l'on devine.* »

Rien que cela dévoile, — je ne dis pas seulement l'intérêt que nous aurions à créer, nous catholiques, des « maisons d'étudiants », sur le type de la St-Edmund's house fondée par le duc de Norfolk à Cambridge, — mais l'esprit avec lequel nos entreprises dans l'ordre de l'enseignement supérieur sont considérées par une aussi « scientifique personne » que M. Ferdinand Lot. Il n'y a qu'en France que cet esprit sectaire soit toléré, de même qu'il n'y a qu'en France qu'un homme de la dignité de M. Alfred Croiset, — parlant à titre de doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, et annonçant cette rentrée de novembre 1906, la création à la Sorbonne d'une chaire d'histoire moderne du christianisme en faveur de ce pauvre M. Debidour, — puisse dire que l'enseignement supérieur ne peut tolérer chez ses professeurs « le plus léger lien confessionnel ». Et c'est à propos de M. Debidour que M. Alfred Croiset parle ainsi !

M. Ferdinand Lot a, par ailleurs, du goût pour la déclamation. Il écrit, par exemple (p. 2) : « Il suffit de causer avec n'importe quel professeur de n'importe quelle Université de province pour voir jusqu'à quelle profondeur le dégoût et le découragement ont pénétré notre personnel d'enseignement supérieur... La province est plongée dans le marasme... *Le sentiment général est que le Gouvernement et le Parlement ne veulent rien faire.* » Quitte à être accusé de prendre sur ce point la défense des Universités officielles, je crois pouvoir assurer à M. Ferdinand Lot qu'il exagère. Je sais maint professeur de telle et telle Université de province qui ne manifeste aucun dégoût, aucun découragement, devant sa tâche, et qui l'accomplit au contraire excellemment. M. Ferdinand Lot juge mal ses collègues, tout comme il juge mal les catholiques.

Mais je suis davantage surpris de voir M. Ferdinand Lot tomber dans le marasme parce que « *le Gouvernement et le*

Parlement ne veulent rien faire». Si, comme il dit, le sentiment général est dégoûté de tout parce que l'Etat ne veut plus rien faire pour l'enseignement supérieur, pourquoi le sentiment général ne se transforme-t-il pas en initiative privée? Pourquoi le sentiment général, sur sa cassette privée, ne fonde-t-il pas les chaires que M. Ferdinand Lot réclame? Et qu'arriverait-il donc, si demain on allait séparer les Universités de l'État?

L'hypothèse est piquante et mériterait d'être étudiée. Peut-être alors estimerait-on mieux la valeur de l'effort que nous, catholiques, nous avons fait, en soutenant depuis trente ans un enseignement supérieur séparé de l'État.

***

Mais passons sur ces bagatelles d'introduction. J'aime mieux M. Ferdinand Lot quand il étudie ce que coûte l'enseignement supérieur. Car il faut bien reconnaître que l'enseignement supérieur coûte très cher, et peut-être parmi nous, n'a-t-on pas, à ce propos, suffisamment médité la page de l'Évangile : *Quis enim ex vobis volens turrim aedificare, non prius sedens computat sumptus, qui necessarii sunt si habeat ad perficiendum*... On connaît la suite.

Voici quels étaient en 1903 les revenus ordinaires des principales universités allemandes[1] :

Berlin	marks	3.406.000
Leipzig		3.369.000
Munich		1.373.000
Strasbourg		1.117.000
Bonn		1.441.000
Wurzbourg		1.019.000
Fribourg-en-Brisgau		814.000

1. En Amérique, Harvard et New-York ont chacune 7 à 8 millions de rente.

L'Université de Paris reçoit de l'État 4.300.000 francs. A quoi s'ajoutent en recettes universitaires (inscriptions, immatriculations, etc.) et subventions municipales, 3 millions. Le revenu total de l'Université de Paris[1] était exactement de 7.278.617 francs, en l'année 1903.

Quant aux quatorze universités de province, elles avaient à se partager 10.973.727 francs [2], sur le budget de l'État, et sans compter leurs recettes universitaires propres.

Ces gros chiffres sont pour nous rendre modestes, eu égard à ce que, nous catholiques français, et au prix de quels sacrifices! nous pouvons affecter à la dotation et à l'entretien de nos cinq groupes de Facultés libres. Mais là n'est pas la question, pour M. Ferdinand Lot, dont la thèse est de comparer le budget de l'État français et le budget de l'Empire allemand : la comparaison est écrasante pour la France. L'Allemagne a 21 universités (dont 10 en Prusse), qui ont un budget total de 37.200.000 francs : la France 15 universités, qui ont un budget total de 19.700.000 francs.

Et M. Ferdinand Lot de conclure non sans justesse (p. 13) : « *La raison de la supériorité de nos voisins s'explique aisément : ayant l'argent ils ont le nombre (personnel) et l'outillage. Et ce n'est pas seulement à la guerre que triomphent les gros bataillons.* »

***

M. Ferdinand Lot est très sévère pour le personnel enseignant des Universités françaises. Il dénonce la servitude de l'enseignement secondaire qui pèse sur trop de profes-

1. La Faculté de théologie protestante y était comprise pour 62.900 francs.

2. La Faculté de théologie protestante de Montauban y était comprise pour 45.150 francs.

seurs de l'enseignement supérieur. « En France, dit-il, les professeurs d'Université sortent en majorité de l'enseignement secondaire » (p. 89). Très bien préparés à enseigner dans les lycées, ils continuent dans les Facultés un enseignement scolaire. « Le professeur de lycée, accablé de besogne, est dans l'impossibilité de se livrer à un travail scientifique suivi. Où trouver le temps de fouiller les archives s'il est historien, de voyager s'il est géographe, de travailler dans les bibliothèques spéciales s'il est philologue, littérateur, etc. ?... Il y a dix ou vingt ans, oui, le professeur pouvait travailler, très peu. Aujourd'hui, c'est impossible dans ce bagne qu'on appelle l'enseignement secondaire, où l'on ne rencontre que des gens surmenés, aigris, — ou ce qui est pire, — aplatis. Voilà une belle armée à opposer aux centaines de privat-dozents allemands dont tout l'effort est tendu vers la production scientifique » (p. 90). Que si un professeur de lycée arrive à pouvoir mener à terme une thèse de doctorat, le malheureux y est dix ou quinze ans. « Et s'il obtient alors une chaire dans une Faculté, il y a chance pour que, fourbu, il ne produise plus rien pendant le reste de sa carrière. » Ailleurs (p. 87), M. Ferdinand Lot constate que la production scientifique est « actuellement insignifiante » dans l'enseignement supérieur français par rapport à l'Allemagne. Et, en thèse générale, ces observations sur la médiocrité scientifique de l'enseignement supérieur français ne sont point paradoxales.

Autant dire que, dans le champ des études qui l'intéressent directement, l'enseignement supérieur ecclésiastique pourrait avoir la partie belle, s'il activait sa production scientifique. Et ne pouvons-nous pas dire déjà que, nous catholiques, nous avons depuis vingt ans presque conquis le département des études d'histoire ecclésiastique?

M. Ferdinand Lot se plaint que certaines disciplines soient sacrifiées dans les Universités françaises, ainsi la philosophie, la pédagogie, la sociologie; — ainsi la psychologie expérimentale; — ainsi les antiquités gréco-romaines; — ainsi l'histoire médiévale et moderne; — ainsi l'histoire de

l'art; — ainsi la géographie; — ainsi la philologie moderne; — ainsi le sanscrit et la linguistique comparée; — ainsi la philologie orientale; — ainsi les sciences d'État, la *Staatswissenschaft* des Allemands; — ainsi l'archéologie préhistorique; — et d'autres encore. Ces observations sont exactes, et en ces lacunes encore apparaît la servitude de l'enseignement supérieur universitaire à l'égard de l'enseignement secondaire; il n'y a, du moins dans les Facultés officielles de lettres, il n'y a de bien traitées que les matières des programmes scolaires!

Je ne voudrais pas faire état de créations catholiques de Belgique ou de Suisse, et pourtant je ne puis omettre que telles disciplines sacrifiées par les Universités françaises, sont largement servies à Louvain, à Fribourg : ainsi la psychologie expérimentale, ainsi la géographie humaine, ainsi le sanscrit, ainsi l'archéologie préhistorique. Je noterai seulement un article, que j'ai noté ailleurs déjà, mais qui est important. C'est à savoir que dans nos Facultés libres, et particulièrement à l'Institut catholique de Paris, les langues sémitiques ont été largement et brillamment enseignées. « Il y a pas d'Universités allemandes, suisses, américaines, écrit M. Ferdinand Lot (p. 49), qui ne possèdent au moins un professeur pour cette spécialité. En France, le total est facile à faire; en dehors de Paris il n'y a absolument rien. » J'en demande bien pardon à M. Ferdinand Lot, il y a nos Instituts et leurs chaires de langues scientifiques. Si M. Ferdinand Lot veut en faire l'expérience, à Toulouse même, nous lui enseignerons l'hébreu, le syriaque, l'arabe, et il ne sera pas le premier à s'y être formé.

Car M. Ferdinand Lot a tout à fait raison de dire qu'il est « impossible d'aborder d'une manière scientifique l'enseignement de l'histoire de la sociologie religieuse sans l'appui des langues orientales ». Sous le nom un peu pédantesque de sociologie religieuse, M. Ferdinand Lot désigne les religions comparées, le judaïsme, le christianisme, les dogmes chrétiens, l'Église. Et nous lui savons gré de reconnaître que c'est là, tout de même, une belle matière scientifique.

Il jette les yeux sur l'Allemagne : il y découvre vingt-sept Facultés de théologie protestante et catholique. « Ce sont, dit-il, des établissements confessionnels avant tout ; néanmoins, *dans plus d'une Faculté protestante*, on rencontre des hommes de science d'une renommée européenne » (p. 73). M. Ferdinand Lot aurait pu ajouter qu'on en rencontre aussi dans plus d'une Faculté catholique ; pourquoi ne l'ajoute-t-il pas?

Il poursuit : « La masse de travail sérieux sur l'histoire du christianisme, et même des religions en général, sorti de ces Facultés est vraiment colossale. Nous n'avons rien de semblable en France. Nos Instituts catholiques ont une faible valeur scientifique en général. Les deux petites Facultés protestantes de Paris et de Montauban sont d'une production peu abondante. La section des sciences religieuses de l'École des Hautes Études est très intéressante, mais elle ne touche que Paris. En province, comme toujours, c'est le néant. » Oui, c'est le néant dans l'enseignement universitaire, et peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi, si un pareil enseignement devait être confié à des spécialistes comme Debidour, déjà nommé! Mais pourquoi la thèse soutenue par M. Ferdinand Lot l'entraîne-t-elle à déprécier ainsi *a priori* la valeur scientifique de nos Instituts?

***

Le plus curieux, en cette affaire, est que, à la page suivante (p. 74), M. Ferdinand Lot accorde au clergé ce qu'il vient de refuser à nos Instituts, et qu'il se contredit pour le besoin de sa thèse. Il écrit.

« Il serait pourtant bien nécessaire que dans chaque Faculté des lettres il y eût un professeur spécialement chargé d'exposer l'histoire et la sociologie religieuses. Les phénomènes religieux ont une importance tellement capitale dans la vie passée, — et actuelle, — des sociétés, qu'on ne com-

prend vraiment pas qu'on laisse aux clergés (en province du moins) le monopole de ces études. Ce n'est pas avec des plaisanteries et des articles de journaux qu'on leur disputera les jeunes intelligences. Il faudrait des hommes de science et des spécialistes pour pouvoir lutter contre la nouvelle génération cléricale qui possède quelques hommes d'une instruction tout à fait supérieure.

« Le Gouvernement et le Parlement ne paraissent même pas se douter de la nécessité de recruter un personnel capable de lutter sur ce terrain contre le clergé moderne.

« Il ne s'agit pas dans une Université d'écraser l'adversaire sous les bulletins de vote comme au Parlement. Il s'agit de le battre scientifiquement. Et comment un professeur même intelligent, mais sans instruction technique, pourrait-il affronter un adversaire préparé au combat par plusieurs années d'études? — Je sais des universitaires qui envisagent avec souci ce problème qui semble échapper absolument à l'attention du parti républicain. »

Que voilà une bonne page! Notons-y ce perpétuel recours à la Providence des fonctionnaires, — le Gouvernement, le Parlement, le parti républicain! M. Ferdinand Lot, ici encore, témoigne qu'il n'a pas foi à l'initiative et à la liberté : il ne saurait y avoir, à ses yeux, d'enseignement supérieur vraiment digne de ce nom que là où il y a un crédit correspondant inscrit au budget de l'État. N'essayez même pas de cours libres en marge d'une Université : il faut un professeur titulaire, patenté par l'État, donnant une science d'État. Quelle superstition!

Mais voici un aveu de plus de prix. La science religieuse, quoi qu'on fasse, garde « *une importance tellement capitale* », que l'État est sommé de s'en inquiéter. L'État est requis d'avoir une histoire des religions, une *sociologie religieuse*, comme il a une philosophie. Des plaisanteries de journalistes ne sauraient y suffire, ni même de l'intelligence : il y faut une *instruction technique* et des *spécialistes*. L'État doit avoir ses théologiens laïques. Il faut battre la vieille théologie *scientifiquement*.

Ces déclarations sont à retenir, car elles montrent bien l'importance souveraine des sciences religieuses. Mais l'aveu de M. Ferdinand Lot est à retenir aussi que, en ces sciences, le clergé d'aujourd'hui a acquis lentement une compétence, une autorité, et, pour ainsi dire, un monopole. Ces Instituts catholiques dont on accusait la valeur scientifique d'être *en général* si faible, n'ont donc pas laissé que de former un clergé scientifiquement redoutable : « *La nouvelle génération cléricale possède quelques hommes d'une instruction tout à fait supérieure!* » Il y a urgence à former un personnel « *capable de lutter sur ce terrain contre le clergé moderne* ». Très bien, et cette déclaration est la justification de tous les longs efforts du clergé dans l'ordre des sciences proprement ecclésiastiques.

***

On peut critiquer comme fait M. Ferdinand Lot les vieux cadres universitaires. Il écrit : « Le système des *Facultés* ne répond à rien, il n'est plus de notre temps. Il demande à être remplacé par celui des groupes d'études, des *Instituts* » (p. 136). Évidemment, la distribution de l'enseignement supérieur en quatre Facultés, — lettres, sciences, médecine, droit, — ne correspond à aucune classification valable des sciences. Au congrès international de l'enseignement supérieur, à Paris, en 1900, on a critiqué, on a osé critiquer, ce « legs du Moyen Age ». Et M. Ferdinand Lot ajoute : « L'idée d'un remaniement total de nos cadres d'enseignement gagne lentement les milieux universitaires, devant l'opinion publique le problème n'est même pas posé. Il convient donc d'attendre, tout en ne perdant pas de vue que le système actuel est destiné à craquer. » En Amérique, pays neuf et réaliste, le système des *Facultés* n'a jamais existé sérieusement. En France même, en dehors de l'Université et des Universités, en dehors aussi de nos Facultés

catholiques calquées sur le vieux patron universitaire, les créations libres d'enseignement supérieur se sont organisées en *Instituts,* non en *Facultés* : tel l'Institut Pasteur, tel le Collège libre des sciences sociales, telle l'École libre des sciences politiques. A Louvain, Mgr Mercier, aujourd'hui archevêque de Malines, avait organisé sur ce modèle moderne un Institut philosophique. A Paris, dès 1880, renonçant à maintenir une Faculté libre des lettres et une Faculté libre des sciences, l'Institut catholique les transformait en une École de hautes études scientifiques et littéraires, par une juste intuition de ce que cette forme avait de souplesse et d'adaptabilité. Nous catholiques, nous avons devancé sur ce point l'Université et les Universités de France.

***

Je ferme le livre de M. Ferdinand Lot sur *La situation faite à l'enseignement supérieur en France,* avec l'impression que, en matière d'enseignement supérieur, l'initiative privée et la liberté gardent plus que jamais leur raison d'être, étant donné l'actuelle indigence de l'État et, si l'on veut, le « marasme » de l'enseignement public.

Je me confirme dans ce sentiment, qu'opposer des Universités aux Universités est une entreprise moins sûre qu'opposer des Instituts aux Universités ; — et dans ce sentiment enfin que les sciences religieuses sont un lot que, nous catholiques, nous avons conquis et qu'il importe souverainement que nous conservions.

Il ne me reste qu'à remercier M. Ferdinand Lot de m'avoir par son enquête amené à ces conclusions, — qui ne sont pas les siennes.

B. — DE L'ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES [1].

Messieurs, je voudrais attirer votre attention sur un élément de la culture ecclésiastique qui est peut-être trop souvent négligé parmi nous et que, par la collaboration de tous, il serait assez facile de mettre en honneur; je veux parler de l'enseignement des langues vivantes et surtout de l'allemand. Non pas que je sois tenté de méconnaître les efforts très réels qui ont été faits à cet égard ni les résultats obtenus; certains colleges ont réalisé tous les progrès désirables. Mais la condition des diocèses, bien plus, celle des maisons d'éducation dans chaque diocèse sont très différentes; de là un niveau moyen peu élevé.

Les raisons de cet état de choses sont nombreuses. La plus générale, celle que l'on peut indiquer sans être indiscret, c'est que l'étude des langues vivantes n'est pas appréciée à sa valeur. On oublie trop souvent qu'elle est une condition indispensable d'une éducation complète. Nul doute que la situation ne s'améliorât bien vite si l'importance du but à atteindre était nettement aperçue. Aussi est-ce une excellente occasion, pour recommander cette cause, que de parler devant un auditoire où se trouvent représentés les divers états du clergé : le personnel des paroisses, celui des grands Séminaires, des petits Séminaires et des Instituts. J'ose dire que tous nous sommes intéressés à la réalisation de ce progrès et pouvons y contribuer.

Vous savez quelle admirable vitalité manifeste notre enseignement secondaire libre, en luttant contre de nombreuses causes d'affaiblissement. Nulle part, en France, la solidarité ecclésiastique ne s'affirme plus forte ni plus féconde que dans les diverses associations qui groupent les mem-

1. On lira avec plaisir et profit ces conseils donnés par un des nôtres, M. Saltet, à la dernière assemblée générale de l'Association des anciens élèves de l'Institut catholique, 4 juin 1906. Ils complètent très à propos notre programme.

bres de l'enseignement libre; nulle part, le souci des intérêts collectifs n'est plus actif ni plus éclairé. Aussi, à plusieurs reprises, au cours des Congrès de l'*Alliance*, l'attention a-t-elle été attirée sur l'étude des langues vivantes, dans laquelle on signalait des lacunes et des négligences. Malheureusement, ces conseils et ces résolutions n'ont pas été mis en pratique partout. Il y a quelques semaines, on lisait dans une revue :

« Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Pa-« ris, vient d'adresser une circulaire aux supérieurs des « séminaires et collèges ecclésiastiques, où il déplore « la « baisse générale du nombre des élèves des maisons d'édu-« cation chrétienne ». Il attribue ce phénomène, au moins « en partie, à l'infériorité dont l'enseignement des sciences « et des langues vivantes est victime dans les établissements « religieux. Il propose d'y remédier en poussant le per-« sonnel enseignant à passer les licences de sciences et de « langues vivantes. Comme ce serait encore trop peu et « que l'agrégation, d'autre part, est maintenant fermée aux « membres de l'enseignement libre, il préconise la création « de certificats d'aptitude analogues au diplôme de gram-« maire déjà conféré par l'Institut catholique et qui cons-« tituerait, en quelque sorte, des agrégations non offi-« cielles. »

Mgr Péchenard développe seulement une considération d'ordre professionnel et technique : la nécessité, pour l'enseignement libre, de soutenir la concurrence dans cette spécialité comme dans les autres. Mais cette manière si opportune de poser la question ne doit pas nous faire oublier l'intérêt plus général qui s'attache à l'enseignement des langues vivantes. Non seulement les élèves laïcs, mais encore les élèves ecclésiastiques de nos collèges doivent recevoir, à cet égard, une sérieuse formation, parce que la connaissance des langues étrangères peut un jour leur être nécessaire, pour le complet développement de leurs études.

Quels services peut rendre l'usage de l'allemand pour la

préparation d'une licence ès-lettres, en histoire ou en philosophie, et bien plus encore dans tout le cours de la vie d'un lettré ! Dans les domaines littéraire, philosophique et historique, nos voisins de l'Est ont dépensé une somme de patience et d'ingéniosité qui est devenue proverbiale. Leur mérite principal est d'être consciencieux et méthodiques. Comme on l'a dit avec quelque malice mais non sans raison, il faut rendre justice « à ce sérieux, à ce savoir, à « cette application qui suppléent presque au génie et valent « mille fois mieux que le talent ». Aucun travail ne les rebute. Ils sont des philologues, des éditeurs, des commentateurs, des critiques de premier ordre, parce qu'ils ont le souci d'épuiser les questions qu'ils traitent. Sans doute, ces qualités ont leur rançon : minutie, obscurité, facture compacte qui peut devenir de la lourdeur sans exclure la subtilité. Mais, en fin de compte, cette manière est d'une puissance indéniable ; ils ont créé des méthodes et des sciences. Leur librairie abonde en toute sorte d'ouvrages. Pourquoi recommencer les travaux qu'ils ont bien faits et comment les ignorer ?

Il me sera bien permis, entre nous, d'invoquer le témoignage et l'expérience d'un des maîtres qui ont le plus honoré cet Institut. En faisant l'éloge de M. Couture, M. Jeanroy a écrit : « M. Couture quitta Naples en avril « 1861, et après un court séjour à Rome, il prit le bateau « de Marseille, se dirigeant sans retard vers cette vieille « maison de Lectoure qui lui était si chère. Quel dommage « qu'il n'ait pas pris plutôt le train pour Venise, et qu'après « avoir admiré la ville des doges, il ne se soit pas résolu- « ment dirigé vers ces brumes du Nord qui n'attirèrent « jamais un méridional. Quel dommage qu'il n'ait pas eu le « courage de passer deux ou trois semestres dans une Uni- « versité allemande ! M. Couture ne savait pas l'allemand ; « il sentait lui-même toute la gravité de cette lacune et « conserva longtemps l'illusion de pouvoir la combler... « M. Couture, pour étudier à fond la poésie des trouba- « dours, comprenait la nécessité de consulter les travaux,

« de jour en jour plus nombreux, de Diez, de Mahn, de « Bartsch et de leurs émules. Si M. Couture n'a jamais « publié son histoire littéraire, c'est que, pour en écrire les « premiers chapitres, il fallait savoir l'allemand. »

Plus manifeste encore est la nécessité de la connaissance des langues vivantes pour qui s'occupe des diverses sciences religieuses : exégèse, théologie, histoire de l'Église. Mais ici, il importe de se garder d'une exagération. Dans l'érudition ecclésiastique, l'usage fréquent des langues modernes ne se constate guère que depuis le début du dix-neuvième siècle. Rarement, on est obligé de lire des ouvrages écrits en anglais ou en allemand et datant des dix-septième et dix-huitième siècles. La raison en est tout à l'honneur de l'Église catholique et particulièrement de la France. C'est que, jusqu'au début du dix-neuvième siècle, la grande érudition a conservé le caractère ecclésiastique qu'elle a eu dès l'origine.

Car, plus encore que la renaissance des lettres classiques dans la seconde moitié du quinzième siècle, les controverses religieuses occasionnées par le protestantisme ont contribué à développer l'érudition et la critique. Le devoir essentiel des catholiques a été de montrer l'accord de l'enseignement de l'Église avec celui des Pères et des premiers chrétiens. Mais comment établir cette concordance, sinon en reconstituant les anneaux de la chaîne qui, remontant du seizième siècle jusqu'aux origines, constitue la tradition ? La controverse protestante condamnait donc les théologiens à se faire historiens. De là les travaux de théologie positive par lesquels rivalisent protestants et catholiques. Mais entre eux la partie n'était pas égale. Les catholiques avaient une supériorité écrasante.

C'est qu'au dix-septième siècle, l'Allemagne, citadelle principale du protestantisme, se remet lentement des désastres de la guerre de Trente ans. Ce n'est guère qu'au siècle suivant qu'elle peut continuer l'œuvre de ses humanistes des quinzième et seizième siècles. A ce moment, l'Église catholique, et particulièrement la France, avaient

pris une avance qui semblait rendre, pour bien longtemps, toute concurrence impossible. Le siècle de Louis XIV a produit chez nous un merveilleux développement de l'érudition et de la critique. Bénédictins, Dominicains, Jésuites, Oratoriens, séculiers, renouvellent les études religieuses. Le peuple le plus léger de la terre a publié alors les plus solides in-folios de l'érudition moderne, ceux que l'historien et le théologien doivent encore consulter chaque jour. Renan a pu dire que les travaux de la critique moderne s'écrouleraient, faute de base, si l'on supprimait, par la pensée, l'érudition bénédictine qui en est le fondement. D'après Harnack, la théorie du progrès continu en érudition est démentie par l'histoire. A l'en croire, les travaux des Bénédictins sur les quatrième et cinquième siècles ne seront guère dépassés. Comment s'étonner si de tels hommes ont donné à la science de leur époque un caractère ecclésiastique très marqué? L'érudition parle alors la langue d'Église, le latin; quand elle emploie une langue moderne, c'est d'ordinaire le français. Rares ou de peu d'utilité sont les érudits qui écrivent en allemand ou en anglais.

A leur entrée à l'Institut, nos étudiants en théologie peuvent donc pénétrer de plain-pied dans un immense domaine, celui de l'ancienne érudition ecclésiastique et française. Pourquoi faut-il que ce domaine soit quelquefois entièrement nouveau pour eux? Ne rencontre-t-on pas des ecclésiastiques qui s'imaginent que l'histoire a été inaugurée dans notre pays par *les Martyrs* de Chateaubriand et par les œuvres d'Augustin Thierry? Ils ont pris trop à la lettre les indications de leur manuel de littérature. Ils ont été trompés par un esprit classique exclusif, par un humanisme étroit et appauvri, dont je me garderais bien de médire, si les lacunes et les dangers n'en avaient été signalés, à plusieurs reprises, par les maîtres de notre Faculté des lettres.

Mais ne nous plaignons pas. L'opinion ecclésiastique est, en ces matières, bien plus éclairée que jadis. On rend d'ordinaire pleine justice à nos savants, séculiers et réguliers,

de l'ancien régime ; on reconnaît volontiers qu'ils ont été et qu'ils sont encore une des forces de l'Église. Personne n'oserait répéter les accusations étranges portées contre eux, au milieu du dernier siècle. C'était le temps où, avec une amertume exquise, Rohrbacher reprochait aux Jésuites français d'avoir été les complices et les meilleurs auxiliaires des... jansénistes. Dès lors, comment aurait-il mieux traité les Bénédictins, ces éditeurs dangereux qui avaient osé publier une édition de saint Augustin conforme au texte des manuscrits et non expurgée ? Pareilles exagérations étant devenues sans danger, il nous est permis d'en rire. Le temps n'est plus où, pour rendre hommage au Saint-Siège, on croyait nécessaire d'abaisser notre ancien clergé. N'est-ce pas Léon XIII qui, dans son encyclique du 8 septembre 1899, a parlé de « ces hommes éminents dont l'Église de France est fière à si juste titre, les Petau, les Thomassin, les Mabillon, et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet » ?

Si j'insiste sur ces souvenirs, Messieurs, c'est qu'ils nous sont particulièrement chers, à l'heure où la réalité qui est sous nos yeux est moins brillante. L'érudition et la critique ont perdu le caractère ecclésiastique, et la marque nettement française qu'elles avaient autrefois. C'est que, chez nous, les dix ans de la Révolution ont interrompu, brutalement et pour bien longtemps, les bonnes études. Après le Concordat, le clergé s'est employé aux tâches les plus urgentes, et d'abord au relèvement de tant de ruines matérielles. La culture étendue et profonde de l'ancien régime a manqué au nouveau clergé. Elle est devenue un luxe très rare. Depuis trente ans seulement, les habitudes anciennes ont été reprises et continuées par la fondation des Instituts catholiques.

Mais, dans l'intervalle, l'érudition et la critique ont changé de langage et d'allure ; elles ne sont plus d'Église. L'usage du latin est devenu rare, presque exceptionnel. Les érudits écrivent dans leur langue nationale. Bien plus, la participation des divers pays au travail commun n'est plus la

même : l'ordre des rangs est modifié. L'Angleterre a pris une part de plus en plus active aux études bibliques. L'Allemagne a poursuivi sans interruption, avec une patience inlassable, l'œuvre de ses savants du dix-huitième siècle. Aussi a-t-elle maintenant en exégèse, en théologie, en histoire ecclésiastique, la tradition scolaire la plus continue, la plus riche en hommes et en œuvres.

Tels sont les faits qui déterminent les conditions de la culture ecclésiastique, à notre époque. Ils rendent indispensable la connaissance des langues vivantes. Il faut le dire sans ambages : une culture ecclésiastique complète, fondée sur l'exégèse et la théologie positive, est absolument impossible si l'on fait abstraction des travaux étrangers. De là un surcroît de travail qu'il est permis de regretter, mais qu'il faut s'imposer. Pourquoi trouverions-nous trop lourde une nécessité qui est acceptée par les Allemands et par les Anglais?

Sans doute, il s'en faut de beaucoup que tout le travail ainsi fait à l'étranger soit définitif : l'esprit de système, les préjugés protestants, la recherche de la nouveauté pour elle-même, y sont trop faciles à discerner. Mgr Duchesne disait, il y a quelques mois : « On est revenu des systèmes « insensés dont Tubingue eut la primeur; d'autres, il est vrai, « les ont remplacés, car le cerveau humain est toujours fé« cond en inventions bizarres... Je me sens une égale hor« reur pour la niaiserie de certains systèmes et pour celle « de certaines légendes. Je crois même que, s'il fallait choi« sir, les légendes, où il y a au moins un peu de poésie et « d'âme populaire, auraient encore ma préférence. » Les manies et les travers fustigés ici par Mgr Duchesne ne sont que trop réels. Mais gardons-nous d'un défaut opposé, qui consisterait à nous réfugier dans l'inertie, à ignorer les ouvrages étrangers, sous prétexte que tout n'y est pas parfait.

Il vaut mieux, de bonne grâce, reconnaître le travail énorme qui a été fait, en ces matières, depuis un siècle. Ce ne sont pas seulement des résultats qui ont été acquis, ce

sont des méthodes nouvelles qui ont été créées. Pour connaître les procédés d'investigation les plus délicats et les plus pénétrants de la critique moderne, il faut étudier l'application qui en a été faite aux sciences religieuses, en Allemagne et en Angleterre. C'est en s'inspirant de ces méthodes, en les utilisant avec une précision de plus en plus grande que les catholiques peuvent faire avancer la démonstration de leur foi, et, chemin faisant, rectifier certaines conclusions de la science protestante. A ce sujet, je ne saurais oublier l'avis de notre doyen très regretté, le R. P. Guillermin. A un des derniers conseils auquel il assista, ce maître de la théologie scolastique nous dit, avec sa sincérité ordinaire, que s'il lui était donné de recommencer sa carrière, il accorderait la plus large attention à la théologie positive. Tant il avait un sentiment profond des nécessités de l'heure présente.

Vous me dispenserez, Messieurs, de vous montrer par des exemples, par une bibliographie sommaire, que la lecture des livres étrangers est indispensable à l'exégète, au théologien et à l'historien de l'Église. J'aime mieux invoquer, à cet égard, le témoignage de nos étudiants en théologie. En suivant le plan d'études qui est dû à l'initiative si éclairée et si féconde de M^gr^ le Recteur, c'est chaque jour qu'ils constatent la nécessité absolue de recourir aux travaux étrangers.

Chez la plupart d'entre eux, cette constatation ne va pas sans un vif regret. Très rares, il est vrai, sont ceux qui n'ont appris aucune langue vivante durant leurs années de collège. Mais nombreux sont ceux qui, pendant leur grand Séminaire, ont perdu de vue leurs livres anglais et allemands. Négligence très fâcheuse, car arrivés à l'Institut ils doivent, à grand'peine, apprendre de nouveau un rudiment qu'ils auraient pu très facilement ne pas oublier. De là une grande augmentation de travail et une diminution du temps disponible pour la théologie. En revanche, les étudiants qui, à leur arrivée à l'Institut, ont un usage suffisant des langues vivantes sont une infime minorité, dont la con-

dition privilégiée ne fait que souligner l'embarras et le surmenage des autres.

Messieurs, si je vous signale ces faits, c'est sur le désir de plusieurs de nos étudiants. En bons camarades, ils désireraient que ces expériences pénibles fussent évitées à ceux qui viendront après eux. Mais la question est plus haute. Il faut renoncer à voir les études religieuses se développer, comme il convient, dans le clergé, tant que l'enseignement des langues vivantes ne sera pas mieux organisé. On se plaint du petit nombre des vocations scientifiques dans le clergé. Comment en serait-il autrement? Les volontaires ne manqueraient pas; mais ils sont découragés dès le début de la carrière, parce qu'il leur faudrait sacrifier plusieurs années pour la seule acquisition des instruments de travail et avant tout des langues vivantes. Sans aucun doute, les recrues seraient plus nombreuses si les étudiants arrivaient mieux préparés dans les Instituts.

D'ailleurs, parmi nous, ce ne sont pas seulement les travailleurs qui gagneront à mieux connaître l'étranger. Les hommes d'œuvre auront beaucoup à apprendre de l'expérience des divers pays catholiques. A l'heure actuelle, si pleine de difficultés pour l'Église de France, c'est une consolation et un réconfort de regarder vers les pays où l'Église est forte et conquérante. N'apprenions-nous pas, ces jours derniers, qu'à l'assemblée plénière de nos évêques avait été soumis un mémoire sur le fonctionnement des Associations cultuelles en Allemagne? Cette manifestation de la solidarité catholique ne restera pas probablement isolée. Nos voisins de l'Est ont connu aussi des temps d'épreuve. Grâce à leur énergie et à leur union, ils en sont sortis victorieux. Les moyens qu'ils ont employés peuvent, avec les adaptations convenables, se montrer aussi bienfaisants chez nous. Ils se ramènent tous à l'apostolat social, à la collaboration intime du clergé à l'émancipation économique et sociale du peuple. Mais cet apostolat constitue toute une science dont il me suffira de dire que nos voisins en ont une codification très sûre dans ses principes, et une pra-

tique victorieuse dans l'action. Peut-être avons-nous beaucoup à apprendre d'eux en ces matières. Et ici je voudrais céder la parole à un de nos jeunes théologiens que je vois dans cet auditoire. Il vous dirait l'impression inoubliable qu'il a gardée d'une visite faite par lui, les vacances dernières, à München-Gladbach, au bureau central du *Volksverein,* l'Association populaire qui est une des forces principales de l'Allemagne catholique.

Après cela, Messieurs, ce n'est pas devant vous que j'aurai à me laver du reproche de poursuivre la germanisation du pays. Une pensée aussi ridicule ne vous viendra pas à l'esprit. Si j'en juge par mon expérience, un voyage en Allemagne est surtout instructif et bienfaisant parce qu'on en revient plus Français qu'avant. Un méridional avisé, le sire de Montaigne, a dit qu'il est bienfaisant « de frotter sa cervelle contre celle d'autrui ». Dans un voyage, la comparaison, qui est l'âme de la critique et du jugement, produit ses bons effets ordinaires. Mis en présence d'une société très différente de la nôtre, on apprécie mieux nos qualités et nos défauts. Comparé à l'Allemand, le Français apparaît alors comme un propriétaire très riche qui gaspille follement tous ses biens et surtout ceux de l'âme. S'il avait seulement une petite partie de la sagesse pratique de son voisin, de cet art de ne rien perdre des avantages accordés par la Providence, il aurait en ce monde une fortune sans rivale et une situation invincible. Reconnaître ces faits, ce n'est pas se diminuer, mais s'assurer la récompense promise à ceux qui se convertissent et qui vivent.

Messieurs, la situation que nous venons d'envisager est de celles qui comportent des remèdes faciles. Pour l'améliorer, il suffirait de fortifier l'étude des langues vivantes dans les collèges et de généraliser la pratique en vigueur dans certains grands Séminaires. Les directeurs y permettent et même recommandent aux élèves qui en ont les moyens, de se servir d'un commentaire de la Bible, d'un livre d'apologétique ou d'histoire, écrit dans une langue étrangère. Ce procédé très simple suffit à entretenir et même

à développer des connaissances aujourd'hui indispensables. Mais il y a plus. Chacun de nous peut, à l'occasion, donner un bon conseil, dire au jeune homme bien intentionné mais encore peu averti, qu'il importe de ne rien oublier et combien il serait fâcheux que le grand Séminaire vît s'évanouir des connaissances si laborieusement acquises au collège.

Je termine. Il appartient aux membres de l'*Alliance* et à ceux de l'Association nouvellement fondée entre les directeurs de grands Séminaires de prendre des résolutions pratiques et immédiatement réalisables. Mais peut-être vous appartient-il, Messieurs, à vous qui comptez dans vos rangs des professeurs de grands et de petits Séminaires, de dire votre mot et de provoquer un échange de vues sur ces questions.

TABLE DES MATIÈRES

ÉCOLE NORMALE ET ÉCOLE PRATIQUE (1899).

Ce qui subsiste de la liberté d'enseignement supérieur, p. 3. — Évolution de l'enseignement des Facultés dans le sens technique, 4. — Écoles supérieures créées par les chambres de commerce, 6. — École normale ecclésiastique, 7. — Relations possibles d'une semblable école avec les Grands Séminaires, 10. — La controverse allemande sur les Universités et les Grands Séminaires, 11. — Comment ce dualisme se résout en France, 13. — École pratique de recherches scientifiques, 15. — L'hospitalité du travail, 20. — Le progrès des sciences sacrées, 21.

LA VIE JOURNALIÈRE D'UN INSTITUT CATHOLIQUE (1901).

Souvenir de l'inauguration de notre Faculté de théologie, p. 25. — Souvenir de la vieille Sorbonne, 27. — Activité et physionomie de notre Institut, 28. — En quoi l'éducation intellectuelle d'un étudiant de Grand Séminaire peut être complétée, 31. — La méthode de *rediscovery*, 33. — La licence ès-lettres, son caractère scolaire, 35. — Avantages des certificats scientifiques, 36. — Le travail historique, 38. — La philologie scripturaire, 40. — La critique appliquée à la Bible, 42. — Les deux théologies, la spécu-

lative et la positive, 45. — Actualité de la positive, 47. — Élan donné par Léon XIII aux sciences sacrées, 50.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE (1900).

Rapports de l'enseignement supérieur ecclésiastique avec les intérêts les plus élevés de la société et de l'Église, p. 55. — La pédagogie ecclésiastique, 57. — Le péril de l'infériorité pédagogique, 58. — Les grades dans notre enseignement secondaire ecclésiastique, 60. — Le conflit de la société de tradition et de la société « laïque », 62. — Comment nos Instituts catholiques collaborent à la paix intellectuelle, 65. — Témoignage de M. Aug. Sabatier, 67. — Symptômes de désarroi intellectuel chez les catholiques, sous l'influence positiviste et criticiste, 69. — Corrections opportunes apportées par l'enseignement supérieur ecclésiastique, 74. — Appel à la bonne volonté et au concours de tous, 76.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE DEPUIS LE CONCORDAT (1902).

Pour le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Institut, p. 81. — Le chemin parcouru depuis 1875, 82. — Du dommage de la doctrine qui ne s'actualise pas en science vivante, 86. — Les Facultés de théologie en 1789, leur décrépitude, 87. — Indigence scientifique du clergé au moment du Concordat, 89. — Velléités du cardinal Fesch, 91. — Portalis et la théologie d'État, 94. — Les Facultés officielles de théologie, 95. — La génération de 1830, et comment une forte culture théologique lui manqua, 97. — Témoignage d'Ozanam, 100. — Recours à l'Allemagne pour l'exégèse et l'histoire, à l'Italie pour la scolastique, 101. — Création de l'enseignement supérieur

libre en France, en 1875, 103. — Vastes plans de la première heure, 104. — Expériences, conversion en marche, 106. — L'originalité vraie se dégage d'elle-même, 108. — L'influence des enseignements de Léon XIII, 111.

SÉMINAIRES D'HISTOIRE (1901).

Le séminaire historique de Louvain, p. 117. — Ses travaux et ses méthodes, 119. — La conférence de paléographie de Mgr Douais à Toulouse, 122. — Richesse des archives départementales, 124. — La refonte de la *Gallia christiana*, 127. — L'inquisition, l'Université, le Parlement, 131. — Histoire provinciale de la Réforme, 133. — Conférence d'histoire ancienne ecclésiastique, 134. — Conférence d'ancienne littérature chrétienne, 138. — L'esprit historique, 141.

LE SENS ET LES LIMITES DE L'HISTOIRE DES DOGMES (1906).

Essai de M. Laberthonnière sur l'histoire du dogme de la rédemption, p. 145. — La prétendue modernité de la théologie positive, 146. — La théologie positive et l'histoire, 148. — Acception protestante de l'histoire des dogmes, 150. — Ce que M. Laberthonnière entend par l'élaboration humaine des dogmes, 151. — Et encore par le relativisme des formules dogmatiques, 152. — La révélation est-elle vérité ou vie? 154. — Caractère intellectuel et statique des définitions ecclésiastiques, 155. — Double élément de ces définitions, élément constant, élément occasionnellement explicité, 157. — L'interprétation des définitions par leur histoire, 158. — La tradition plus riche que les définitions, 159. — Que le progrès des définitions n'est pas indéfini, 161. — Le rôle du magistère de l'Église, 164. — Comment avec le cardinal Newman on doit subordonner au principe du *depositum fidei*, toute théorie du développement, 165.

LÉONCE COUTURE (1902).

In memoriam, p. 169. — Souvenirs d'enfance et jeunesse de M. Couture, 171. — Montalembert et le réveil des études ecclésiastiques, 177. — Un foyer provincial d'études historiques, la *Revue de Gascogne* et la *Société historique de Gascogne*, 178 — M. Couture travaille à une *Histoire littéraire de la Gascogne*, 181. — M. Couture professeur de philosophie au petit séminaire d'Auch, 188. — Sa philosophie, 191. — Sa critique, M. Couture et le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, 192. — M. Couture est fait professeur à l'Institut catholique de Toulouse, 196. — Il inaugure à Toulouse l'enseignement des langues et des littératures romanes, 198. — Ses leçons sur Pétrarque et sur la Renaissance italienne, 202. — Ses leçons sur Dante, sur Manzoni, 207. — M. Couture professeur, 209. — Ses leçons sur le XVI^e^ siècle, 213. — M. Couture aborde l'histoire de la théologie, 217. — Comment il la comprenait, 218. — Caractère de l'œuvre de M. Couture, 220.

UN PRÉCURSEUR DU MOUVEMENT PRÉSENT (1899).

Marc Duilhé de Saint-Projet, p. 225. — M^gr^ Pie fait échec à la restauration d'une Faculté officielle de théologie à Toulouse, en 1854, 226. — Le livre de M. Duilhé sur les études religieuses en France, 227. — Ses vues remarquables sur le rajeunissement de ces études, 229. — Sur la restauration d'un enseignement supérieur ecclésiastique, 232. — M. Duilhé coopère à la création de nôtre Institut, 235. — Il y inaugure la chaire d'apologétique, 236. — Son *Apologie scientifique de la foi*, 237. — La prétendue valeur religieuse des sciences de la nature et du calcul, 239. — M. Duilhé lance l'idée des congrès internationaux de savants catholiques, 241. — M. Duilhé et M^gr^ d'Hulst, 245. — M. Duilhé est fait recteur de l'Institut catholique de Toulouse, 246. — Sa mort, 248.

L'ENSEIGNEMENT ECCLÉSIASTIQUE VERS 1880 (1899)

Jacques Thomas, p. 253. —Sa formation théologique à Saint-Sulpice et à Rome, 254. — Sa vie intérieure, 256. — Sa formation scientifique à l'École pratique des Hautes Études, 259. — L'abbé Duchesne en 1880, 260. — Jacques Thomas est fait professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Toulouse, 262. — Comment il comprenait cet enseignement, 263. — Jacques Thomas et le R. P. Lagrange, 269. — Fondation de la *Revue biblique*, 272. — Les dernières années de Jacques Thomas, 273. — Fragments posthumes, 277.

A PROPOS DE RICHARD SIMON (1900).

Un livre avant-coureur de *l'Évangile et l'Église*, l'essai de M. Margival sur Richard Simon, p. 283. — L'allégorisme de tout cet essai, et comment Richard Simon est une figure, 285. — La déchéance de la théologie, 286. — La suprématie de l'empirisme, 287. — Apriorisme et injustice de ces deux maximes, 288. — La soi-disant pure critique, 290. — Apriorisme de cette prétention, 292. — Le fidéisme évolutioniste, 296. — En quoi il dépasse la pensée de R. Simon, 299. — En quoi il exclut la notion même de révélation, 300. — Conclusion, 303.

L'ÉDUCATION SOCIALE (1905).

Un cercle d'étudiants, 309. — Congrès de la Jeunesse catholique, 310. — Comment on a longtemps négligé l'éducation politique de la jeunesse, 312. — Esprit nouveau, 313. — L'initiation à l'action sociale, 315. — Le besoin d'une doctrine sociale, 317. — Le catholicisme social, 318. — Que le catholicisme ne doit pas être un postulat, 319. — Qu'il est plus qu'une vie, étant une vérité, 322. — La conquête de la vérité, 323.

APPENDICE.

A. — Note sur une récente enquête universitaire, à propos du livre de M. F. Lot sur la situation faite à l'enseignement supérieur en France, 327.

B. — De l'étude des langues vivantes dans l'enseignement supérieur ecclésiastique, note de M. L. Saltet, 337.

MÊME LIBRAIRIE :

Études d'histoire et de théologie positive, par Mgr Pierre Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Première série : **La discipline de l'Arcane, les origines de la Pénitence, la Hiérarchie primitive, l'Agape.** *Quatrième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-12. **3 fr. 50**

Deuxième série : **L'Eucharistie, la présence réelle et la Transsubstantiation.** *Troisième édition revue et augmentée.* 1 vol. in-12..... **3 fr. 50**

La Méthode historique, par le R. P. Lagrange, des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut. Edition augmentée. *Quatrième mille.* 1 vol. in-12..... **2 fr. 50**

La Théologie Sacramentaire. *Étude de théologie positive,* par M. l'abbé P. Pourrat, professeur au grand Séminaire de Lyon. *Deuxième édition.* 1 vol. in-12..... **3 fr. 50**

Histoire des Dogmes : I. La théologie anténicéenne, par M. l'abbé J. Tixeront, doyen de la Faculté catholique de théologie de Lyon. *Quatrième édition.* 1 vol. in-12. **3 fr. 50**

Le Dogme de la Rédemption. *Essai d'étude historique,* par M. l'abbé J. Rivière, docteur en théologie, professeur au grand Séminaire d'Albi. 1 vol. in-8°..... **6 fr.** »

Les Réordinations. *Étude sur le sacrement de l'Ordre,* par M. l'abbé Louis Saltet, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Toulouse. 1 vol. in-8..... **6 fr.** »

Conférences pour le temps présent, par M. l'abbé Birot, MM. Saltet, Arnaud, Scalla, R. P. Pègues, M. Maisonneuve, Mgr Batiffol. Un volume in-12..... **2 fr. 50**

Mélanges d'histoire et de littérature religieuse, par M. Jacques Thomas, recueillis et publiés par l'Institut catholique de Toulouse. — Introduction par Mgr Pierre Batiffol. 1 vol. in-12..... **3 fr. 50**

Études de critique et d'histoire religieuse : *Les origines du Symbole des Apôtres. — Les origines du Célibat ecclésiastique. — Les élections épiscopales sous les Mérovingiens. — L'Eglise et les Ordalies. — Les Papes et la Saint-Barthélemy. — La Condamnation de Galilée,* par M. l'abbé E. Vacandard, aumônier du Lycée Corneille, à Rouen. *Troisième édition, revue et augmentée.* 1 volume in-12..... **3 fr. 50**

BULLETIN
DE
LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE
PUBLIÉ
PAR L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

Prix de l'Abonnement { **Pour la France. 4 fr.** / **Pour l'Étranger. 5 fr.**

Prix du numéro : 0 fr. 50. — *Prix des numéros doubles :* 1 fr.

Le Bulletin paraît le 20 de chaque mois (excepté août et septembre) par livraisons de 32 pages.

32667